



ASTELLIA

Rapport Annuel 2014

Société Anonyme au capital de 1 295 225,50 euros
Siège social : 2 rue Jacqueline Auriol, 35 136 Saint-Jacques-de-la-Lande

CETTE PAGE EST LAISSEE BLANCHE INTENTIONNELEMENT

CETTE PAGE EST LAISSEE BLANCHE INTENTIONNELEMENT

SOMMAIRE

I. RAPPORT DE GESTION 2014	8
1. ACTIVITE GENERALE DU GROUPE	8
2. ACTIVITE GENERALE D'ASTELLIA S.A.	16
 ANNEXE 1 : RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	26
ANNEXE 2 : LISTE DES MANDATS OU FONCTIONS EXERCÉS PAR CHACUN DES MANDATAIRES SOCIAUX	27
ANNEXE 3 : REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX	28
ANNEXE 4 : OPERATIONS SUR TITRES REALISEES PAR LES DIRIGEANTS ET PERSONNES MENTIONNEES A L'ARTICLE L621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER	29
ANNEXE 5 : ETAT DES DÉLÉGATIONS CONSENTIES AU CONSEIL EN MATIÈRE D'ÉVOLUTION DU CAPITAL	30
ANNEXE 6 : TABLEAU RELATIF A LA PUBLICITE DES HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RESEAUX (ARTICLE 222-8 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF)	32
 II. RAPPORT FINANCIER SUR LES COMPTES ANNUELS 2014	33
 III. RAPPORT FINANCIER SUR LES COMPTES CONSOLIDES 2014	67
 IV. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	111
 V. PROJET DU TEXTE DES RESOLUTIONS PRESENTÉ A L'ASSEMBLÉE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES D'ASTELLIA DU 19 JUIN 2015	116

A PROPOS D'ASTELLIA

- > Création en 2000
- > Siège social à Rennes, France
- > 82 % du chiffre d'affaires réalisé à l'export
- > Entreprise cotée sur NYSE Euronext Paris (ALAST)
- > Une présence mondiale : Rennes, Paris, Prague, Saint-Pétersbourg, Reston, Montréal, Rio de Janeiro, Johannesburg, New Delhi, Beyrouth, Singapour, Madrid, Valence
- > 470 collaborateurs



ASTELLIA EN 2014

Astellia dévoile sa nouvelle identité visuelle, février 2014

ASTELLIA
BEYOND THE NETWORK

ingenia
telecom 

Acquisition d'Ingenia Telecom S.L.,
février 2014



Bouygues Telecom choisit Astellia pour compléter son système de monitoring de la qualité de service, juillet 2014



Zain et Astellia améliorent la relation client à travers le Customer Insight Lab, novembre 2014



La solution d'Astellia reconnue Meilleur Produit pour le cœur de réseau 4G, novembre 2014



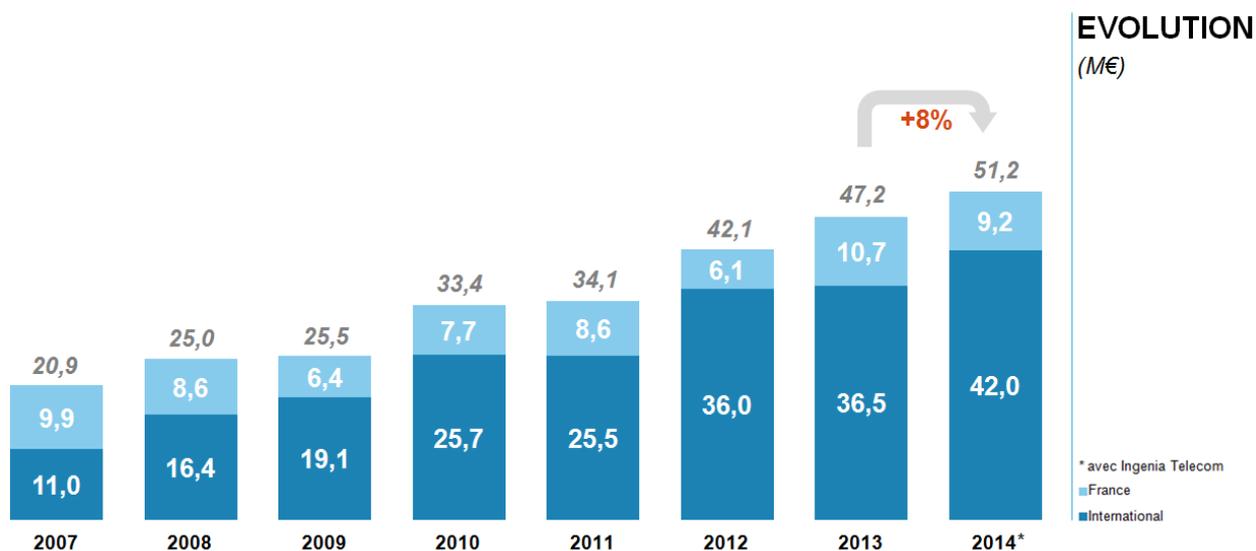
La solution CEM d'Astellia nommée aux prix telecoms.com, novembre 2014

Astellia remporte un nouveau contrat avec Aircel en Inde, décembre 2014

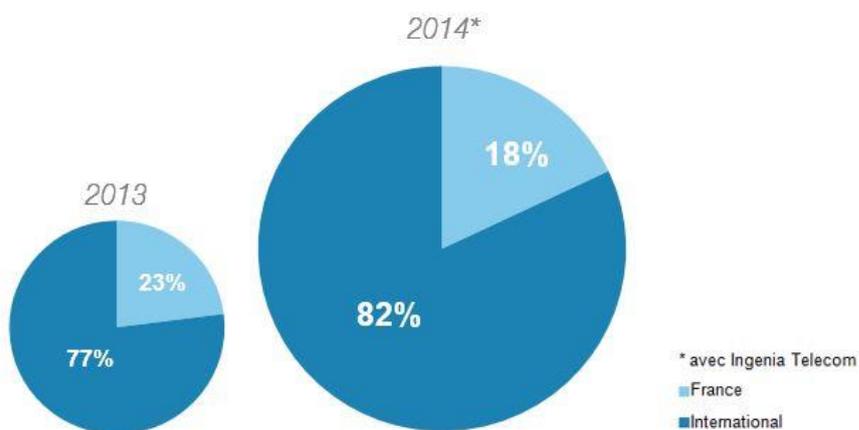


CHIFFRES CLES 2014

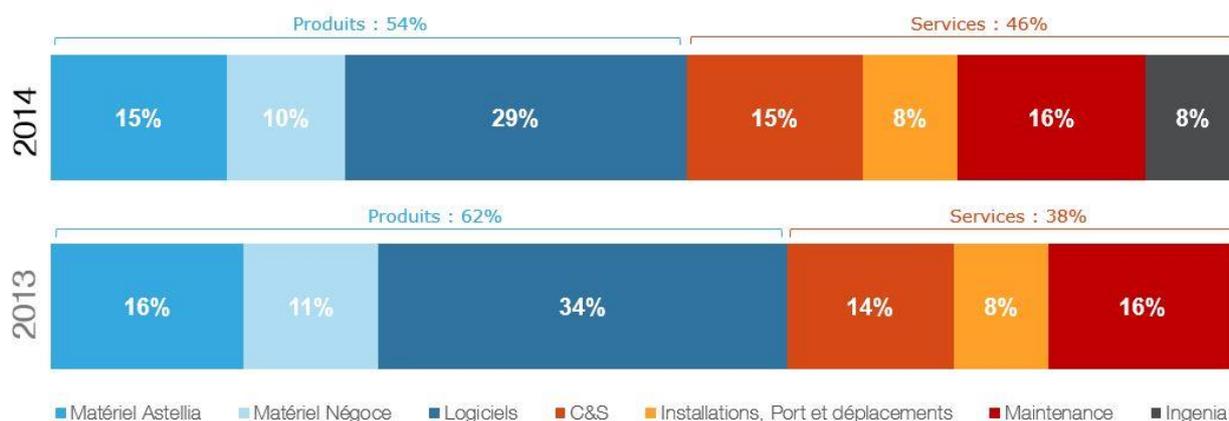
➤ Evolution du chiffre d'affaires (en M€)



➤ Répartition du chiffre d'affaires



➤ Répartition par type de commandes (en % des commandes)



INTRODUCTION

Madame, Monsieur, chers Actionnaires,

Nous avons le plaisir de vous convier en Assemblée générale mixte, ordinaire et extraordinaire qui se tiendra au siège de la Société le 19 juin prochain.

L'ordre du jour de l'Assemblée portera sur les points suivants :

1. De la compétence de l'Assemblée générale ordinaire

- Rapports du Conseil d'administration ;
- Rapports des Commissaires aux comptes ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et quitus (*1^{ère} résolution*);
- Approbation des dépenses et charges visées par l'article 39-4 du Code général des impôts (*1^{ère} résolution*);
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et quitus (*2^{ème} résolution*) ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014 (*3^{ème} résolution*);
- Approbation des conventions de l'article L 225-38 du Code de commerce (*4^{ème} résolution*);
- Fixation des jetons de présences (*5^{ème} résolution*);
- Autorisation à donner pour la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions conformément à l'article L.225-209 du Code de commerce (*6^{ème} résolution*).

2. De la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire

- Autorisation à conférer au Conseil d'administration pour annuler tout ou partie des actions achetées par la Société en application de l'article L.225-209 du Code de commerce (*7^{ème} résolution*) ;
- Mise en harmonie des statuts avec la nouvelle réglementation relative aux règles d'inscription en compte pour participer aux assemblées (*8^{ème} résolution*).

3. De la compétence de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités (*9^{ème} résolution*).

Nous espérons vous retrouver nombreux à notre réunion qui sera l'occasion de vous informer et de mieux vous faire connaître les développements de nos activités en 2014.

Christian QUEFFELEC

Président du Conseil d'administration

I. RAPPORT DE GESTION 2014

1. ACTIVITÉ GÉNÉRALE DU GROUPE

1.1. Présentation du Groupe

Le Groupe Astellia est constitué de 9 sociétés, dont la société tête du Groupe, Astellia S.A., établie en France et 8 filiales toutes situées à l'étranger, dont 7 hors d'Europe.

Le Groupe est aussi présent en République Tchèque et en Russie.

L'implantation internationale du Groupe Astellia répond à ses besoins de croissance et de proximité de ses clients. Les marchés adressés par le Groupe Astellia couvrent l'ensemble du continent américain, l'Afrique, le Moyen-Orient, l'Europe et l'Asie. En 2014, le Groupe Astellia continue de progresser à l'international. La part de son chiffre d'affaires à l'international évolue de 77% en 2013 à 82% en 2014, soit une progression de + 6,5%.

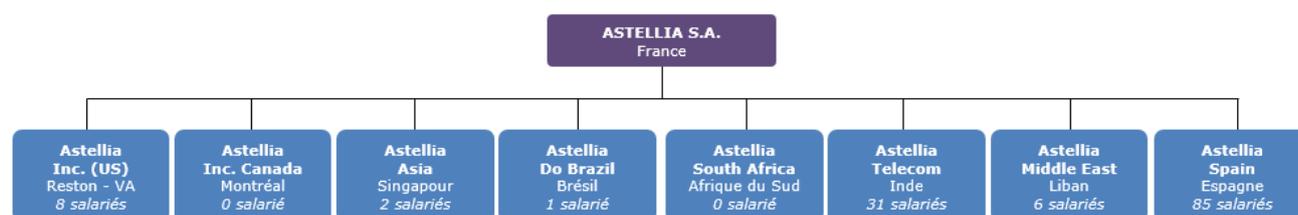
Chaque fois qu'elle le peut, Astellia S.A. détient la totalité du capital de ses filiales sauf quand la réglementation locale impose un second actionnaire ou plus. Dans ce cas une fraction symbolique du capital est détenue par une personne du comité de direction.

Les filiales sont en priorité des sociétés de petite structure en charge de la prospection commerciale et de la promotion des solutions Astellia. Si le développement d'équipes techniques dans la filiale indienne initié en 2012 s'est stabilisé, l'équipe nord-américaine s'est renforcée en 2013 puis stabilisée en 2014 avec pour objectif la réalisation des services aux clients de proximité. En complément de sa filiale aux Etats-Unis, Astellia a créé une filiale au Canada le 1^{er} août 2014.

L'événement le plus important de l'année est l'acquisition, le 20 février 2014, d'Ingenia Telecom S.L.U., société de droit espagnol.

Les commandes clients sont uniquement prises par la société mère, sauf à ce qu'il y ait un intérêt pour le client à ce que du chiffre d'affaires lui soit facturé depuis la filiale. C'est le cas pour les Etats-Unis, l'Inde et l'Espagne.

Astellia S.A. a été constituée en décembre 1999, la première filiale a été créée en mars 2004 et la dernière en août 2014 soit la création de 7 filiales et l'acquisition d'une en 10 ans traduisant la volonté de développement international du Groupe.



1.2. Description des sociétés du Groupe

► Astellia S.A.

Créée le 28 décembre 1999, la société est située en France – 2 rue Jacqueline Auriol, 35 136 Saint-Jacques-de-la-Lande – et est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rennes sous le numéro 428 780 241. Cette société est la société mère du Groupe. L'essentiel des activités commerciales, de R&D, de services, de production et administratives y sont regroupées. La société est présente sur les communes de Saint-Jacques-de-la-Lande (1 site) et Asnières (1 site).

La société est cotée sur Alternext sous la référence ALAST, groupe de cotation E2.

► **Astellia Inc.**

La société a été constituée par Astellia S.A. le 1^{er} mars 2004 sous la forme d'une société à responsabilité limitée de droit de l'état du Delaware. Son siège social est situé au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Comté de New Castle, 19808 Delaware. Son capital social émis s'élève à 51 000 Dollars et est intégralement détenu par Astellia SA. La société dont les bureaux sont situés à Reston (Virginie) a pour activité la commercialisation des produits et services du Groupe principalement sur le territoire des Etats-Unis. Au 31 décembre 2014, l'effectif était de 8 collaborateurs. Le chiffre d'affaires 2014 est de 7 925 K USD pour un résultat de 481 K USD.

► **Astellia South Africa (Pty) Ltd**

La société a été constituée par Astellia S.A. le 2 juillet 2008 et son capital de 300 000 Rands a été entièrement libéré. Elle est détenue à 100% par Astellia S.A. et son siège social est situé à North Riding 2162, Johannesburg. La société a essentiellement vocation à assurer la mission de bureau commercial sur la zone Sud et Est de l'Afrique. Suite au départ des deux collaborateurs, au 31 décembre 2014, l'effectif était de 0. Deux recrutements ont été lancés qui se sont concrétisés sur le premier trimestre 2015. Le chiffre d'affaires 2014 est de 1 107 K ZAR pour un résultat de 42 K ZAR.

► **Astellia Do Brasil Ltda**

La société a été créée le 25 août 2008 et son capital de 940 000 Reals brésiliens est entièrement libéré. Elle est détenue à 99,89% par Astellia S.A. et son siège social est situé Avenida Paulista, n°568, 7^o andar, sala 3, Bela vista, Sao Paulo. La société a essentiellement vocation à assurer la mission de bureau commercial. Suite au départ d'un collaborateur et à la mutation du second vers la filiale USA, la filiale est mise en sommeil dans l'attente de répondre aux besoins éventuels liés à l'activité d'Ingenia Telecom (cf. ci-dessous). Au 31 décembre 2014, l'effectif était de 1 collaborateur. Le chiffre d'affaires 2014 est de 0 K BRL pour un résultat de -309 K BRL.

► **Astellia Telecom Private Ltd**

La société a été créée le 26 octobre 2010 et son capital de 200 000 Roupies est entièrement libéré. Elle est détenue à 95% par Astellia S.A. et son siège social est situé A-31, 3rd Floor, Firoze Gandhi Marg, Lajpat Nagar – II, New Delhi ; ses bureaux sont situés à Gurgaon. La société a pour activité la commercialisation des produits et services du Groupe en Inde. Elle réalise aussi des prestations de services pour le Groupe. Au 31 décembre 2014, l'effectif était de 31 collaborateurs. Le chiffre d'affaires 2014 est de 71 263 K INR pour un résultat de 11 280 K INR.

► **Astellia Asia Pte Ltd**

La société a été créée le 23 septembre 2011 et son capital de 150 000 Dollars singapouriens est entièrement libéré. Elle est détenue à 100% par Astellia S.A. et Son siège social est situé au 122 Middle Road #06-03, Midlink Plaza, Singapour. La société a essentiellement vocation à assurer la mission de bureau commercial. Au 31 décembre 2014, l'effectif était de 2 collaborateurs. Le chiffre d'affaires 2014 est de 1 050 K SGD pour un résultat de 50 K SGD.

► **Astellia Middle East S.A.L.**

La société a été créée le 15 février 2013 et son capital est de 300 000 Dollars américains et est entièrement libéré. Elle est détenue à 99,99% par Astellia S.A. et son siège social est situé rue Omar Daouk, Centre Starco, Block B, 2nd étage à Beyrouth ; ses bureaux sont situés à Sodeco square à Beyrouth. La société a pour activité la commercialisation des produits et services du Groupe au Moyen-Orient. Au 31 décembre 2014, l'effectif était de 6 collaborateurs. Le chiffre d'affaires 2014 est de 2 001 K USD pour un résultat de 0 K USD.

► **Ingenia Telecom S.L.U. (Astellia Espagne)**

La société a été achetée le 20 février 2014 et son capital est de 62 000 Euros. Elle est détenue à 100% par Astellia S.A. et son siège social est situé Ronda Narcis Monturio 6, Paterna, Valencia. La société dispose aussi de bureaux à Madrid. La Société a pour activité la commercialisation des produits et services du Groupe et en particulier le développement de la solution RAN d'Astellia. Au 31 décembre 2014, l'effectif était de 85 collaborateurs. Le chiffre d'affaires 2014 est de 3 920 K€ pour un résultat de -60 K€. Cette filiale est consolidée sur toute l'année 2014 (bien qu'acquise en février).

► **Astellia Canada Inc.**

La société a été créée le 1^{er} août 2014 et son capital est de 200 000 Dollars canadiens et est entièrement libéré. Elle est détenue à 100% par Astellia S.A. et son siège social est situé 3700-1000 rue de la Gauchetière Ouest Montréal (Québec). La société a pour activité la commercialisation des produits et services du Groupe au Canada. Au 31 décembre 2014, la société n'avait pas encore démarré son activité.

1.3. **Activité et faits marquants de l'exercice 2014**

Astellia produit et commercialise des solutions – équipements, logiciels et services associés – de monitoring des réseaux de téléphonie mobile. Ce « monitoring » est destiné à évaluer l'état de santé technique du réseau afin d'analyser la qualité de services (QoS) fournis aux abonnés et la performance des réseaux. Ses clients sont essentiellement les opérateurs du domaine et, quelquefois, les équipementiers agissant comme tels ou comme prestataires de services. La vocation des solutions proposées est de permettre aux clients d'améliorer leurs résultats en les aidant à réduire la perturbation des réseaux, en optimisant l'investissement des infrastructures et en améliorant la qualité de services aux abonnés ce qui a comme effet de les fidéliser (réduction du *churn*).

Au-delà du domaine strictement technique historiquement adressé par les solutions, Astellia propose désormais aux opérateurs de valoriser les résultats obtenus vers d'autres domaines. Les informations ainsi produites et basées sur les appels réels des abonnés, permettent d'apporter une appréciation objective sur l'expérience de l'abonné (*CEM : Customer Experience Management*) et plus globalement de valoriser les données collectées (*Big Data*). Le contour des clients potentiels à l'intérieur d'un opérateur s'élargit ainsi aux directions commerciales, marketing ou service client.

Astellia évolue sur un marché en croissance, porté par l'augmentation constante du nombre d'abonnés mobiles à travers le monde et le rythme soutenu d'innovation des terminaux mobiles. Estimé à 6,9 Md fin 2013, le nombre de cartes SIM devrait atteindre 9,2 Md en 2020. Face à ces tendances, les opérateurs doivent en permanence relever d'importants défis technologiques et assurer un service de qualité et une bonne expérience utilisateurs afin d'optimiser leurs ressources mais aussi de conquérir et de fidéliser leurs abonnés.

L'année 2014 est une année en demi-teinte marquée par une croissance de chiffre d'affaires de 8% apportée par l'acquisition de la société espagnole Ingenia en février, mais pénalisée par l'arrêt d'un contrat américain consécutif aux réorganisations du client opérateur.

Sur le plan commercial, l'offre d'Astellia a de nouveau été plébiscitée au Moyen-Orient, en Europe - notamment grâce aux synergies déployées avec Ingenia - en Inde et également en Asie où d'importants efforts marketing sont en œuvre depuis 2011. Les nouvelles solutions (*Nova*) et le renforcement des expertises (cœur du réseau, *CEM*, *RAN*) ont atteint un niveau de performance recherché par les opérateurs en quête de valorisation des clients existants et qui font face aux enjeux de la mutation des réseaux vers la 4G. Plusieurs des solutions d'Astellia ont d'ailleurs été récompensées en 2014 à l'occasion de rencontres professionnelles (*LTE North America Award* et *Prix Telecoms.com*) et la solution *Nova EPC* a été déployée dans 14 réseaux différents.

Sur le plan opérationnel, Astellia a poursuivi la structuration de son organisation en phase avec sa croissance. Au delà du déménagement du siège social qui regroupe désormais les équipes en un seul site, le dispositif commercial du Groupe a été renforcé par la création d'une direction du marketing et l'arrivée d'un nouveau directeur. Parallèlement, les équipes R&D ont poursuivi leurs travaux sur la solution *Nova* en phase de

maturité et initié le programme commun de développement des produits issus des technologies acquises en Espagne. La dimension *CEM* des solutions a donné lieu à des validations en coopération avec des clients clés fortement impliqués sur le sujet.

Astellia a donc poursuivi sa stratégie de conquête et d'innovation. La saisonnalité habituelle, caractérisée par un second semestre plus dynamique, a de nouveau été marquée mais sans permettre de rétablir l'équilibre opérationnel sur l'exercice en liaison avec le manque à gagner des contrats américains (environ 5 M€ sur 2014).

1.4. Evolution du chiffre d'affaires consolidé du Groupe (en K€ et en %)

Territoires	CA 2013		CA 2014		Evolution
AFRIQUE	9 633	20,38%	7 240	14,13%	-24,84%
EUROPE	4 393	9,29%	4 462	8,71%	1,57%
FRANCE	10 714	22,66%	9 272	18,10%	-13,46%
MOYEN-ORIENT	9 984	21,12%	14 046	24,41%	40,69%
AMERIQUES	9 372	19,83%	8 586	16,76%	-8,39%
ASIE PACIFIQUE	3 178	6,72%	3 716	7,25%	16,94%
INGENIA			3 920	7,65%	
FRANCE	10 714	22,66%	9 272	18,10%	-13,46%
EXPORT	36 559	77,34%	41 696	81,90%	14,80%
Total	47 273	100%	51 242	100%	8,39%

1.5. Activité commerciale

Le volume de commandes annuel s'est tassé de manière significative passant de 54,6 M€ en 2013 à 45 M€ revenant ainsi au niveau de 2012 malgré l'apport positif de la nouvelle filiale espagnole. Cette situation traduit complètement l'absence d'activité du client nord-américain qui n'a pas passé les commandes escomptées et qui, de plus, a annulé des commandes arrivées en 2013. L'habituelle saisonnalité de l'activité commerciale s'est à nouveau manifestée : elle s'explique, selon nous, par les logiques budgétaires des opérateurs qui classent dans le temps leurs investissements en fonction de leurs propres priorités.

Les 10 premiers groupes clients représentent 80% des commandes, le plus important étant à 21%, ce qui constitue une bonne répartition du risque. Ramené par client (un Groupe couvrant plusieurs pays) les 10 premiers clients comptent pour 51% des commandes.

La part des commandes à l'international représente 84% de l'ensemble. Parmi celles-ci, il convient de souligner le gain de 10 affaires supérieures à 1 M€ chacune, le gain de 4 nouveaux clients significatifs ainsi que le retour de clients après une expérience avec la concurrence. A titre d'information, le « panier moyen » qui n'est pas nécessairement une valeur significative, se situe légèrement en dessous de 500 K€.

En France, l'année est marquée par la réorganisation du secteur avec, notamment, la vente de SFR. Cette situation pèse indéniablement sur les investissements de manière significative.

La répartition des commandes par type de produits fait apparaître une forte progression des services et une baisse des logiciels. Les autres produits étant stables.

Le Marché demeure extrêmement concurrentiel. Ceci résulte des pressions vécues par les opérateurs sur leurs revenus dans un environnement où la concurrence est très forte et les consolidations génératrices de recherches d'économies. Tous les acteurs du monitoring cherchent à développer leurs parts de marché et d'autres acteurs, issus du secteur de l'informatique et les grands équipementiers des télécoms, s'intéressent de très près aux opportunités annoncées de la *CEM* et du *Big Data*.

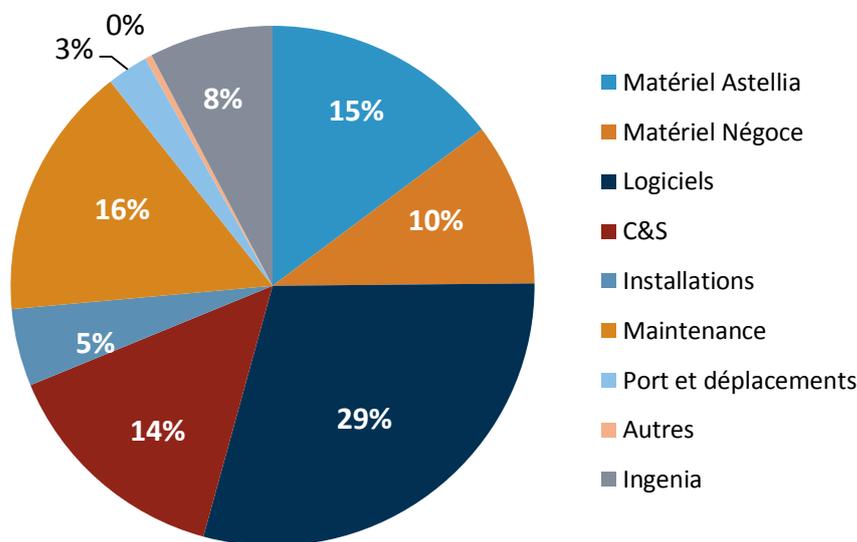
Il convient de mentionner la fusion annoncée de deux acteurs, Tektronix Communications (le leader) et Netscout qui, réunis, détiendraient une part supérieure à 50% du marché, ce qui place cette opération sous le contrôle des autorités américaines.

Astellia poursuit ses actions de communication ciblées sur les salons professionnels, les conventions dédiées à quelques clients et les séminaires spécialisés. C'est à l'occasion de l'un d'entre eux, le *LTE Summit*, que la

Société a reçu aux Etats-Unis le prix (*LTE Award*) de la meilleure solution cœur de réseau 4G en novembre dernier.

Enfin un travail spécifique sur les réseaux sociaux, en particulier *Twitter* et *LinkedIn*, permet l'accroissement de notoriété nécessaire dans un environnement mondial.

► Répartition des commandes 2014



1.6. Recherche et développement

Les efforts de recherche et développement demeurent importants afin d'accompagner les besoins clients et les évolutions technologiques. A périmètre équivalent (sans Ingenia) et au sens du Crédit d'Impôt Recherche, les dépenses sont cependant en réduction significative de 32% à 4 585K€ (soit 8,8% des charges d'exploitation) contre 6 798 K€ un an plus tôt (14,2%). A ce montant s'ajoutent des dépenses de 764 K€ réalisées par la filiale espagnole. Ceci est dû à l'atteinte d'un premier niveau de maturité sur la solution *Nova*, évolution innovante de l'architecture solution d'Astellia pour répondre à l'explosion du trafic mobile et au besoin de « *big data analytics* ».

Les principales activités menées en 2014 concernent :

- la poursuite de mise en œuvre des technologies et architecture *Nova* pour l'étude et le développement de la solution de monitoring du cœur de réseau mobile 4G (*EPC/LTE*), incluant le cœur de réseau *data* ; avec en particulier un traitement massif des services paquets à des fins d'analyses d'usages pour les équipes marketing des opérateurs mobiles ;
- la poursuite des études et développements de la solution CEM permettant la mesure et le reporting de la qualité perçue par les clients des opérateurs mobiles ;
- l'étude et le développement d'une solution de mesure et *reporting* d'expérience client, *Nova Care*, pour les équipes de *Customer Care* des opérateurs mobiles ;
- la poursuite des études et développements d'une solution *Nova Core CS* et *IMS* pour le monitoring du cœur de réseau mobile pour les services voix et en préparation des premiers déploiements voix sur *LTE (VoLTE)* ;
- la mise en œuvre des technologies et architecture *Nova* pour l'étude et le développement d'une solution d'optimisation du réseau radio, en intégrant les solutions sans sonde d'*Ingenia Telecom S.L.U. (Astellia Espagne)* ;

- la poursuite des études et des développements dans les solutions historiques Astellia de monitoring du réseau radio, avec en particulier des évolutions apportées pour les besoins des solutions innovantes *CEM* et *Nova Care*.

1.7. Commentaires sur les résultats du Groupe

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, les comptes consolidés ont été établis selon les règles et principes comptables en vigueur en France tels que précisés dans l'annexe des comptes consolidés au paragraphe « Référentiel comptable ». Les principales variations entre les comptes consolidés et les comptes sociaux d'Astellia S.A. portent sur l'immobilisation (et l'amortissement correspondant) de la R&D, le traitement du crédit d'impôt recherche (CIR), les impôts différés, le traitement des indemnités de fin de carrière et la prise en compte des variations de change entre l'ouverture et la clôture de l'exercice.

Les comptes du Groupe, tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration réuni le 17 mars 2015, se présentent de la façon suivante :

1.7.1. Production

Le chiffre d'affaires de l'exercice écoulé s'élève à 51 242 K€ contre 47 273 K€ au 31 décembre 2013 soit une progression de 8%.

La capitalisation de la R&D est comprise dans la production stockée et immobilisée pour un montant de 5 349 K€ au titre de l'exercice 2014. Les autres produits d'exploitation comprennent quant à eux les crédits d'impôts dans la rubrique subvention d'exploitation pour un montant de 1 843 K€.

1.7.2. Charges d'exploitation

Les achats consommés de l'exercice s'élèvent à 8 733 K€ contre 8 042 K€ pour l'exercice précédent, en augmentation de 8,6%. Cet accroissement est lié au poids des équipements et aux redevances sur logiciels tiers des nouvelles solutions *Nova*.

Les charges externes représentent 15 775 K€ contre 15 241 K€ au titre de l'exercice précédent en faible augmentation (+3,5%), malgré l'arrivée de la filiale espagnole. Cette bonne maîtrise est due, en particulier, à la baisse des frais de sous-traitance de R&D et de recours à des prestataires et consultants externes pour un montant total de 8 937 K€ (soit 56% des charges) en diminution de 5,5% par rapport à l'exercice 2013. La diminution est essentiellement due à l'effort fait pendant l'année 2014 pour la maîtrise des dépenses de R&D.

Les charges de personnel du Groupe sont de 25 397 K€ contre 20 639 K€ en 2013, soit une augmentation de 23%. L'effectif du Groupe est passé de 337 personnes fin 2013 à 446 fin 2014, soit une augmentation de 109 personnes (+32%). La croissance de l'effectif, à hauteur de 85 personnes est due à l'acquisition d'Ingenia et à hauteur de 24 personnes est due aux embauches pour le reste du Groupe (France +25 ; autres filiales -1). Enfin, il est à noter qu'au 31 décembre 2014, les résultats n'ont pas permis de dégager de la participation et de l'intéressement.

Les impôts et taxes s'élèvent à 2 017 K€ contre 1 614 K€ en 2013, soit une augmentation de 25% due pour moitié à l'augmentation des retenues à la source d'une part et pour l'autre moitié à l'augmentation des droits de douane sur nos opérations internationales.

Les autres produits et charges d'exploitation n'appellent pas de commentaires particuliers. Ils comprennent entre autre les transferts de charges et les jetons de présence.

Enfin, les dotations aux amortissements et provisions de l'exercice s'élèvent à 8 964 K€ contre 9 068 K€ fin 2013 soit une diminution de 1%. La dotation aux amortissements de frais de R&D est quasiment stable pour Astellia S.A. et en augmentation pour la filiale Ingenia Telecom S.L.U. (Astellia Espagne) comme expliqué dans l'annexe des comptes au paragraphe « frais de recherche et développement ». Le montant des provisions sur stocks s'est accru de 384 K€ et la provision sur les comptes clients n'a pas été dotée cette année, le risque ayant diminué. La variation de dotation de ces deux provisions est une diminution de charges de 611 K€ au titre de l'exercice clos.

1.7.3. Résultats

Compte tenu des opérations décrites ci-dessus, le résultat d'exploitation au 31 décembre 2014 fait apparaître une perte de 1 063 K€ contre un profit de 2 656 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation est impacté par l'évolution de l'immobilisation de la R&D à hauteur de 4 585 K€. L'arrivée à maturité des développements de la solution *Nova* conduit à une capitalisation inférieure à l'amortissement. Les autres écarts liés aux retraitements de consolidation sont détaillés dans le paragraphe 8.10 du rapport financier sur les comptes consolidés.

Compte tenu d'un résultat financier positif de 1 080 K€ (dû aux effets de change), le résultat courant de l'exercice ressort à 17 K€ contre 2 401 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le Groupe a dégagé un résultat exceptionnel négatif à hauteur de 332 K€ en partie dû à des provisions pour risques.

Compte tenu de l'activation de l'économie future d'impôts liée au déficit fiscal non utilisé de la société mère, Astellia S.A., et du traitement des impôts différés et de la prise en compte de l'amortissement sur 7 ans de l'écart d'acquisition d'Ingenia à hauteur de 766 K€ pour l'exercice, le résultat net consolidé de l'exercice se solde par une perte de 338 K€ contre un profit de 2 471 K€ pour l'exercice précédent.

1.7.4. Situation financière

Les capitaux propres du Groupe sont en diminution à hauteur de 29 528 K€ au 31 décembre 2014 contre 30 114 K€ au 31 décembre 2013.

La capacité d'autofinancement du Groupe est de 7 733 K€ contre 9 558 K€ fin 2013. Sa composante la plus significative est la réintégration des amortissements des charges de R&D capitalisées. L'évolution défavorable du besoin en fonds de roulement (- 4 720 K€), due pour la majeure partie à la dégradation des composantes hors exploitation, contribue à la diminution de la trésorerie du Groupe. Enfin l'accroissement du besoin de trésorerie lié aux opérations d'investissements (croissance externe, ERP, ...) et l'excédent lié aux opérations de financements (emprunts), se soldent par une diminution de la trésorerie du Groupe de 7 021 K€. Cette dernière, compte tenu de la CAF, des écarts de changes positifs pour 93 K€ et de la trésorerie de départ s'établit donc à 8 271 K€ fin 2014 contre 12 186 K€ fin 2013.

L'endettement du Groupe, ressortant à 7 100 K€ au titre de l'exercice, a évolué en lien avec l'acquisition d'Ingenia. Les emprunts nouveaux de l'exercice s'élèvent à 5 739 K€ contre des remboursements à hauteur de 1 672 K€. La Société a versé des dividendes pour un montant de 206 K€.

Les investissements, hors capitalisation des frais de R&D, sont constitués de l'acquisition d'Ingenia, de la mise en fonctionnement de l'ERP, de l'installation dans les nouveaux locaux et de divers achats courants. Il convient de noter également l'immobilisation d'équipements produits par le Groupe, utilisés à des fins de démonstration commerciale ou pour la production de services et ne pouvant plus figurer dans les stocks.

1.8. Conclusion

Au cours de l'année 2014, la saisonnalité a encore fortement marqué l'activité du Groupe. La seconde moitié de l'année n'a pas permis d'atteindre l'équilibre avec un chiffre d'affaires de 33 034 K€ contre 18 208 K€ au premier semestre (soit +81%) du fait des difficultés sur les zones Amériques, Russie et Afrique. Le résultat net du Groupe est passé de -5 029 K€ au premier semestre à +4 691 K€ au second semestre faisant ressortir une légère perte sur l'année à hauteur de -338 K€.

ASTELLIA - Rapport annuel 2014

En K€	31 déc. 2014	S2 2014	S1 2014	31 déc. 2013	Var. annuelle en €	Var. annuelle en %
Chiffre d'affaires	51 242	33 034	18 208	47 273	3 969	8,4%
Valeur ajoutée	32 140	21 769	10 371	30 999	1 142	3,7%
EBITDA	6 955	9 457	-2 501	10 756	-3 801	-35,3%
EBIT	-1 063	5 350	-6 414	2 656	-3 719	-140,0%
Rés. financier	1 080	943	137	-255	1 335	523,8%
Rés. exceptionnel	-332	-424	91	91	-423	-465,1%
IS hors crédit d'impôt	744	-797	1541	-21	765	-%
Amort. Ecart. d'acquisit°	766	382	384		766	-%
Rés. net consolidé	-338	4 691	-5 029	2 471	-2 809	-113,7%
En % du CA	31 déc. 2014	S2 2014	S1 2014	31 déc. 2013	Var. annuelle en €	Var. annuelle en %
Chiffre d'affaires	100,0%	100%	100,0%	100,0%	3 969	8,4%
Valeur ajoutée	62,7%	65,9%	57,0%	65,6%	1 142	3,7%
EBITDA	13,6%	28,6%	-13,7%	22,8%	-3 801	-35,3%
EBIT	-2,1%	16,2%	-35,2%	5,6%	-3 719	-140,0%
Rés. financier	-0,5%	2,9%	0,8%	-0,5%	1 335	523,8%
Rés. exceptionnel	-0,6%	-1,3%	0,5%	0,2%	-423	-465,1%
IS hors crédit d'impôt	1,5%	-2,4%	8,5%	-0,0%	765	-%
Amort. Ecart. d'acquisit°	1,5%	1,2%	2,1%		766	-%
Rés. net consolidé	5,2%	18,9%	-31,1%	5,2%	-2 809	-113,7%

L'endettement du Groupe augmente et la trésorerie se maintient à 8 271 K€.

Enfin, le Groupe finit l'année 2014 avec un carnet de commandes de 30 M€.

2. ACTIVITÉ GÉNÉRALE D'ASTELLIA S.A.

2.1. Introduction

Dans ce contexte, Astellia S.A. a réalisé un chiffre d'affaires 2014 stable à 45 799 K€ (contre de 45 807 K€, sur l'exercice précédent 2013) et réparti pour 82% à l'export et 18% en France (contre respectivement 77% et 23% en 2013). L'activité commerciale a été portée par les zones Europe et Moyen-Orient tandis que l'Amérique du Nord était en régression du fait de la réorganisation d'un important client américain. La répartition de la clientèle n'en reste pas moins très équilibrée entre zones géographiques émergentes et développées.

2.2. Emploi

Au 31 décembre 2014, l'effectif d'Astellia S.A. est de 314 salariés (effectif moyen : 294) contre 290 (273) au titre de l'exercice 2013. Cette augmentation s'est répartie essentiellement dans les départements commerciaux, services et produits. Par ailleurs, la Société fait appel à des intervenants non salariés (consultants) pour assurer ses activités internationales, notamment les activités de vente et services.

Les 314 salariés sont répartis comme suit :

- 294 CDI et 20 CDD dont 7 apprentis,
- 251 hommes et 63 femmes,
- 260 cadres, 44 Etam, 3 dirigeants et 7 apprentis.

La répartition entre les différents sites est la suivante : Rennes : 300 ; Puteaux : 12 ; Valence (Espagne) : 1 ; Rio : 1.

2.3. Echange avec les actionnaires et gouvernance

Le Conseil d'administration s'est réuni 7 fois en 2014 avec un taux de présence de 87,5%.

2.4. Présentation des comptes de ASTELLIA S.A.

Nous vous précisons que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ont été établis selon les mêmes formes et méthodes que l'exercice précédent. Toutefois, depuis la mise en place du nouvel ERP, les factures liées aux contrats clients sont considérées comme étant des factures d'acomptes appelées factures au jalon. La facturation au jalon correspond aux conditions de facturation négociées avec les clients et non à l'avancement des travaux. Le chiffre d'affaires est donc constaté par le biais des factures à établir (cf. note comptable des comptes sociaux 1.2.1).

Les comptes, tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration réuni le 17 mars 2014 se présentent de la façon suivante :

2.4.1. Production

Le chiffre d'affaires de l'exercice écoulé s'élève à 45 799 K€ contre 45 807 K€ au 31 décembre 2013 soit sans progression par rapport à l'exercice précédent.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 47 272 K€ (contre 47 440 K€ au 31 décembre 2013) incluant, en particulier, une production immobilisée de 34 K€ correspondant à des équipements utilisés dans le cadre de tests et démonstrations clients ainsi que des reprises sur amortissements et provisions et transferts de charges pour un montant de 1 382 K€.

2.4.2. Charges d'exploitation

	2014 (K€)	2013 (K€)	Variation (%)
Consommation de MP et de marchandises	8 220	8 001	+2,7
Autres achats et charges externes	15 468	16 028	-3,5
Impôts et taxes	2 016	1 613	+25,0
Frais de personnel (chargés)	20 385	19 226	+6,0
Dotations aux amortissements	738	836	-11,7
Dotations aux provisions	1 080	1 905	-43,3
Autres charges	53	152	-65,1
Total des charges d'exploitation	47 960	47 761	+0,4

La consommation matière a augmenté par rapport à l'exercice précédent. Cet accroissement résulte de l'augmentation de la part du chiffre d'affaires liée aux solutions Nova et aux redevances associées ; et toujours de l'investissement commercial que la Société réalise pour pénétrer certains marchés.

Les charges externes représentent 15 468 K€ contre 16 028 K€ lors de l'exercice précédent soit une diminution de 3,5%. Ces charges comprennent principalement les frais de sous-traitance de R&D, de recours à des prestataires et consultants externes, ainsi que les coûts de déplacements pour un montant total de 9 327 K€ contre 10 426 K€. Cette diminution par rapport à l'exercice 2013 est due pour l'essentiel à la diminution des dépenses de R&D. L'évolution des autres charges externes est marquée par la croissance des locations immobilières, des honoraires et la diminution des frais d'intérim, le reste n'évoluant pas significativement.

Les impôts et taxes s'élèvent à 2 016 K€ contre 1 613 K€ en 2013, l'augmentation est due à la croissance des frais de douanes et des retenues à la source sur nos opérations internationales.

Les charges de personnel sont de 20 385 K€ contre 19 226 K€ en 2013, soit une augmentation de 6,0% qui s'explique par une augmentation de l'effectif moyen de 7,7%. Le montant du CICE au titre de l'exercice s'élève à 323 K€ contre 184 K€ l'année dernière.

Enfin, la diminution des dotations aux provisions est due à l'absence de provisions clients sur la période écoulée.

2.4.3. Résultats

Le résultat d'exploitation au 31 décembre 2014 s'élève à -688 K€ contre -321 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort à +713 K€, tenant compte en particulier de l'impact favorable du change dans les comptes de la Société sur la période du second semestre. Le résultat courant de l'exercice avant impôt ressort à 24 K€ contre -165 K€ en 2013.

La Société a dégagé un résultat exceptionnel négatif à hauteur de -337 K€ (dû à des provisions pour risques).

Compte tenu des crédits d'impôt sur les bénéfices de 1 415 K€ et d'un impôt sur les sociétés de 77K€ (impact du contrôle fiscal, le report fiscal déficitaire de l'année précédente neutralisant l'impôt), le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice net de 998 K€ contre 2 003 K€ pour l'exercice précédent.

Les capitaux propres de la Société sont positifs à hauteur de 31 290 K€ au 31 décembre 2014 contre 30 373 K€ au 31 décembre 2013.

2.4.4. Situation financière

Avec une marge brute d'autofinancement positive de 2 260 K€, la situation de trésorerie de la Société s'est dégradée de 4 302 K€ sous l'effet d'une augmentation du besoin de trésorerie liée à nos investissements (besoin de 11 011 K€ dont +75% acquisition Ingenia) malgré les excédents dégagés par l'activité et les financements pour respectivement 2 751 K€ et 3 958 K€.

L'endettement de la Société s'est accru du fait de l'opération de croissance externe, la dette financière s'élevant à 6 425 K€ : elle inclut 5 500 K€ d'emprunts nouveaux sur l'exercice.

Les investissements sont constitués principalement par l'acquisition de la société Ingenia (+8 386 K€), la création de la filiale au Canada (+ 138 K€), le nouveau siège social à Rennes/Saint-Jacques-de-la-lande (+546 K€) et la mise en fonctionnement de l'ERP (+ 1 057K€).

Avec un montant de capitaux propres de 31 290 K€, au 31 décembre 2014, le ratio d'endettement par rapport aux capitaux propres est de 20,5%.

2.5. Analyse

En 2014, Astellia S.A. a :

- Etoffé son management (Direction Commerciale, Direction Marketing) ;
- Réalisé l'acquisition Ingenia Telecom S.L.U. ;
- Mis en service son ERP ;
- Déplacé son siège social sur Saint-Jacques-de-la-Lande ;
- Porté à maturité sa solution *Nova* ;
- Créé une filiale au Canada.

Le résultat d'exploitation 2014 est de -0,7 M€. Après un 1^{er} semestre à -6,8 M€ (contre -8,4 M€ en 2013), lié à la saisonnalité de notre chiffre d'affaires, le second semestre a permis de générer 6,1 M€ de résultat d'exploitation (contre 8,1 M€ en 2013).

La marge brute s'est dégradée d'une part du fait de l'augmentation de la solution *Nova* dans notre chiffre d'affaires et des redevances associées et d'autre part du fait de l'érosion des marges pour la conquête de nouveaux marchés.

L'augmentation de la masse salariale est principalement le fait de l'accroissement de l'effectif moyen au titre de l'année 2014. Les nouvelles embauches se sont plutôt réparties sur 3 départements (Commercial, Services et Produits).

La ligne impôts est impactée positivement du Crédit d'Impôt Recherche à hauteur de 1,4 M€ (contre 2,0 M€ en 2013), en ligne avec les programmes de R&D. A titre indicatif, les dépenses retenues s'élèvent à 4,6 M€ contre 6,8 M€ en 2013.

Il convient de noter que, comme par le passé, les dépenses de R&D d'Astellia S.A. sont intégralement passées en charges.

Au 31 décembre 2014, le total du bilan est de 74,9 M€ (contre 59,9 M€ au 31 décembre 2013). Les fonds propres, à 31,3 M€ (contre 30,3 M€ au 31 décembre 2013), représentent 42% du total du bilan. Les dettes financières sont de 6,4 M€ (contre 2,9 M€ au 31 décembre 2013) et représentent le financement de l'opération d'acquisition, de mise en service de l'ERP et du nouveau siège social pour la majeure partie. Les produits constatés d'avance sont de 0,9 M€ (contre 2,7 M€ au 31 décembre 2013) et amenés à disparaître avec le nouveau mode de comptabilisation des créances clients (Cf. § ci-dessous). Par ailleurs les avances et acomptes évoluent de 19,9 M€ contre 12,6 M€ en 2013 avec les factures au « jalon ».

A l'actif (le poste clients est expliqué ci-dessous), les stocks sont à 3,7 M€ (contre 3,1 M€ au 31 décembre 2013) et reflètent le niveau élevé d'activité de fin d'année. Au 31 décembre 2014, la trésorerie disponible est de 7,1 M€ (contre 11,9 M€ au 31 décembre 2013).

Evolution du poste clients

Depuis la mise en place du nouvel ERP, les factures liées aux contrats clients sont considérées comme étant des factures d'acomptes appelées factures au jalon. La facturation au jalon correspond aux conditions de facturation négociées avec les clients et non à l'avancement des travaux. Le chiffre d'affaires est donc constaté par le biais des factures à établir. De ce fait la présentation des postes liés aux comptes clients dans le bilan n'est pas d'une lecture aisée. Compte tenu de la note « Changement de présentation » figurant dans l'annexe des comptes sociaux au paragraphe « Principes, règles et méthodes comptables » les comptes clients peuvent être analysés comme suit :

Les montants positifs correspondent à une position débitrice et les montants négatifs à une position créditrice dans le Bilan.

	2014	2013	Variation
Clients (a)	21 680	18 906	2 774
Clients douteux	1 316	1 450	-134
Provision clients douteux	-1316	-1 450	134
Total (1)	21 680	18 906	2 774
Avances et acomptes (c)	-19 902	-12 575	-7327
Produits constatés d'avance (d)	-871	-2 665	1 794
Factures à établir (b)	17 288	12 737	4 551
Clients créditeurs / voucher (e)	-1 017	-416	-600
Total (2)	-4 501	-2 920	-1 582
Net (1+2)	17 178	15 986	1 192
Clients à l'actif (a+b)	38 968	31 643	7 325
Clients au passif (c+d+e)	-21 790	-15 657	-6 132
Net	17 178	15 986	1 192

L'importance du compte clients illustre, comme les années précédentes, une forte facturation en fin d'année. Elle illustre également des retards de paiements significatifs dans certains pays : cette situation ne comporte pas de risque particulier mais repose principalement sur des questions de procédure ou d'économie des pays en question. Le besoin en fonds de roulement s'explique essentiellement par ce poste clients. On note donc qu'en position nette le poste clients a augmenté de 1 192 K€ augmentant d'autant le besoin en fonds de roulement.

2.6. Informations diverses

2.6.1. Conventions règlementées

En application de l'article L.225-38 du Code de commerce, les conventions conclues au cours des exercices précédents et autorisées sont :

La convention de trésorerie entre la Société et la société Astellia Inc. (dirigeants communs concernés : Christian Queffélec, Frédéric Vergine et Julien Lecoeuvre) ;

La convention de prestations de services entre la Société et la société Astellia Inc. (dirigeants communs concernés : Christian Queffélec, Frédéric Vergine et Julien Lecoeuvre) ;

Les conventions de prestations de services entre la Société et la société Astellia South Africa (dirigeant commun concerné : Christian Queffélec) ;

Les conventions de prestations de services entre la Société et la société Astellia do Brasil (dirigeant commun concerné : Christian Queffélec) ;

Les conventions de prestations de services entre la Société et la société Astellia Telecom (dirigeants communs concernés : Christian Queffélec et Frédéric Vergine) ;

Les conventions de prestations de services entre la Société et la société Astellia Asia Pte Ltd (dirigeant commun concerné : Christian Queffélec) ;

Les conventions de prestations de services entre la Société et la société Astellia Middle East S.A.L. (dirigeant commun concerné : Christian Queffélec) ;

Les nouvelles conventions conclues et autorisées pendant l'exercice 2014 sont :

Les conventions de prestations de services entre la Société et la société Ingenia Telecom S.L.U. (dirigeants communs concernés : Emmanuel Audousset et Julien Lecoeuvre) ;

La convention de trésorerie entre la Société et la société Ingenia Telecom S.L.U. (dirigeants communs concernés : Emmanuel Audousset et Julien Lecoeuvre) ;

Les conventions de prestations de services entre la Société et la société Astellia Canada Inc. (dirigeants communs concernés : Christian Queffelec et Frédéric Vergine) ;

Une convention a été conclue durant l'exercice sans autorisation préalable :

Vente d'un matériel de test entre la Société et la société Ingenia Telecom S.L.U. (dirigeants communs concernés : Emmanuel Audousset et Julien Lecoeuvre) ;

2.7. Composition et répartition de l'actionnariat

Lors de l'Assemblée générale mixte du 20 juin 2014, la répartition du capital de la Société était la suivante :

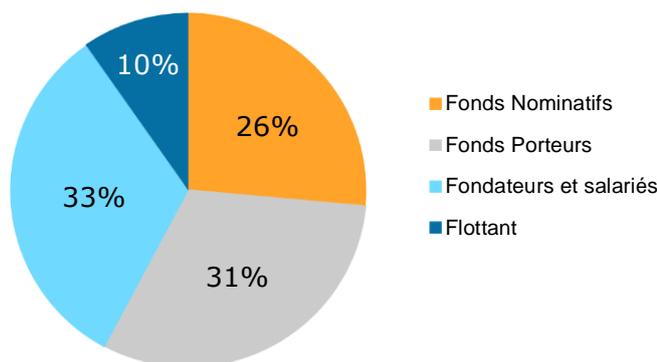
Le capital de la Société est divisé en 2 578 451 actions représentant 4 044 268 droits de vote (au 20 juin 2014). En application de l'article L.233-13 du Code de commerce, les actionnaires détenant directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes ou du cinquième du capital ou des droits de vote de la Société sont les suivants (au 20 juin 2014) :

Nom	Actions	Droits de vote
M. Christian QUEFFELEC	134 187 (5,20%)	268 114 (6,63%)
M. Frédéric VERGINE	223 707 (8,68%)	447 414 (11,06%)
M. Julien LECOEUVRE	223 806 (8,68%)	447 612 (11,07%)
CIC (IPO)	300 468 (11,65%)	440 936 (10,90%)
INNOVACOM	205 487 (7,97%)	356 387 (8,81%)
ISATIS Capital (5 fonds)	299 105 (11,60%)	299 105 (7,40%)
Inocap (8 fonds)	166 361 (6,45%)	166 361 (4,11%)

Les opérations réalisées sur les titres détenus par les dirigeants et administrateurs portées à la connaissance de la Société sont présentées en annexe 4 du présent rapport. Par ailleurs, au cours de l'exercice 2014, la Société a été informée du franchissement de seuil suivant :

Par courriel du 20 octobre 2014 la société Nextstage nous informait du franchissement à la hausse du seuil de détention de 5% du capital pour s'établir à 5,03%.

La répartition des titres au 20 juin 2014 est la suivante :



Il convient également de rappeler que les actions entièrement libérées pour lesquelles il serait justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire bénéficient d'un droit de vote double.

Au 31 mars 2015 le capital est divisé en 2 590 451 actions représentant 3 999 765 droits de vote.

2.8. Utilisation des délégations de compétences consenties au Conseil d'administration dans le cadre de l'attribution d'options de souscription et/ou achats d'actions

L'annexe 5 rappelle les délégations de compétences et de pouvoirs consenties au Conseil d'administration par l'Assemblée générale en matière d'évolution du capital.

Le Conseil d'administration n'a pas fait usage de la délégation qui lui a été consentie par l'assemblée générale du 20 juin 2014.

Les utilisations précédentes sont détaillées ci-dessous :

Les Conseils d'administration du 27 juillet 2011, du 2 février 2012 et du 31 janvier 2013 ont décidé, dans le cadre de la délégation de compétence conférée par l'Assemblée générale mixte des actionnaires de la Société réunie le 17 juin 2011 dans sa douzième résolution, d'attribuer un nombre total de 48 000 options (respectivement 12 000, 12 000 et 24 000), le bénéficiaire étant un salarié non actionnaire de la Société occupant des fonctions parmi les plus élevées dans la hiérarchie et titulaire d'un poste clé en raison de son étroite collaboration avec la Direction. Ces options donnent droit à souscrire à 48 000 actions nouvelles (soit une dilution potentielle de 1,84%) d'une valeur nominale de 0,50 euro chacune, représentant une augmentation de capital maximum de 24 000 euros.

Les prix des actions nouvelles à émettre sont respectivement 12,28 euros, 9,21 euros et 15,08 euros, les actions devant être intégralement libérées à la souscription, en numéraire ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la Société.

Le bénéficiaire ne peut exercer ses options qu'à compter, respectivement, du 28 juillet 2013, 3 février 2014 et du 1 février 2015 ; étant précisé que la date limite d'exercice des options est fixée au, respectivement, 27 juillet 2017, 2 février 2018 et 31 janvier 2019. Au-delà de cette date, les options seront caduques.

Les actions sont créées du premier jour de l'exercice au cours duquel l'option aura été levée et auront droit aux dividendes au titre de cet exercice. Elles sont dès leur création complètement assimilées aux actions anciennes et soumises à toutes les dispositions statutaires.

Dans le cadre de ce qui précède et pour information, à ce jour :

- Les 12 000 options attribuées le 27 juillet 2011 sont annulées.
- Les 12 000 options attribuées le 2 février 2012 ont été exercées.
- Les 24 000 options attribuées le 31 janvier 2013 sont annulées.

2.9. Utilisation des délégations de compétences consenties au Conseil d'administration dans le cadre de l'attribution d'actions gratuites

L'annexe 5 rappelle les délégations de compétences et de pouvoirs consenties au Conseil d'administration par l'Assemblée générale en matière d'évolution du capital.

Le Conseil d'administration n'a pas fait usage de la délégation qui lui a été consentie par l'assemblée générale du 20 juin 2014.

Les utilisations précédentes sont détaillées ci-dessous :

Les Conseils d'administration du 27 juillet 2011, du 2 février 2012 et du 31 janvier 2013 ont décidé, dans le cadre de la délégation de compétence conférée par l'Assemblée générale mixte des actionnaires de la Société réunie le 17 juin 2011 dans sa treizième résolution, d'attribuer un nombre total de 27 000 actions gratuites (respectivement 6 000, 6 000 et 15 000), le bénéficiaire étant un salarié non actionnaire de la Société occupant des fonctions parmi les plus élevées dans la hiérarchie et titulaire d'un poste clé en raison de son étroite collaboration avec la Direction. Le Conseil d'administration a fixé la durée de la période d'acquisition à 2 ans et a fixé la période de conservation des actions à 2 ans à compter de leur attribution définitive.

En vertu de l'autorisation donnée par l'Assemblée générale du 17 juin 2011, le Conseil d'administration décide ultérieurement, et au plus tard la veille de la date à laquelle les actions gratuites sont définitivement attribuées

au bénéficiaire, une augmentation de capital afin de créer le nombre nécessaire d'actions ordinaires nouvelles au profit du bénéficiaire.

Date du Conseil autorisant la création des actions	Date de création des actions	Nombre d'actions créées
Conseil du 14/06/2013	28 juillet 2013	6 000 actions
Conseil du 05/02/2014	3 février 2014	6 000 actions

Les 15 000 actions gratuites attribuées le 31 janvier 2013 sont annulées.

2.10. Etat du programme de rachat d'actions

Lors de l'Assemblée générale du 20 juin 2014, il a été décidé d'autoriser le Conseil d'administration à racheter en une ou plusieurs fois des actions de la Société. Par ailleurs, les titres Astellia S.A. sont admis au groupe de cotation E2.

Dans ce cadre la Société dispose d'un contrat de liquidité avec la société de bourse Portzamparc. La situation de ce contrat est décrite en section 2.1.9 de l'annexe aux comptes. Les seuls rachats d'actions effectués sont ceux réalisés dans ce contrat.

2.11. Etat de la participation des salariés au capital de la Société à la clôture de l'exercice

Au dernier jour de l'exercice, la participation des salariés de la Société, dont les titres sont inscrits au nominatif, s'élevait à 6,06% du capital social résultant de leur investissement initial dans la Société ou des attributions d'actions gratuites. Les actions détenues par les salariés ne sont pas soumises à un véhicule de gestion collective.

2.12. Tableau des résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices

Le tableau requis en application de l'article R. 225-102 du Code de commerce est fourni en Annexe 1.

2.13. Liste des mandats ou fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice clos à la clôture de l'exercice

La liste des mandats ou fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice clos le 31 décembre 2014, conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, figure en Annexe 2.

2.14. Rémunération des mandataires sociaux

Les éléments de rémunération et autres avantages des mandataires sociaux figurent en Annexe 3.

Il est rappelé que l'Assemblée générale avait prévu un montant de 50 000 euros à titre de jetons de présence pour l'exercice 2014. Cette somme a été utilisée à hauteur de 48 000 euros. Aux termes de la 5^{ème} résolution, nous vous proposons de porter le montant des jetons de présence pour l'exercice 2015 à 80 K€ et pour l'exercice 2016 à la somme de 80 K€ euros.

2.15. Dépenses somptuaires

Nous vous informons de l'absence de dépenses qualifiées de somptuaires au sens de l'article 39-4 du Code général des impôts.

2.16. Dépenses non déductibles du résultat fiscal

Aucune réintégration fiscale de frais généraux visée par l'article 39-5 du Code général des impôts n'a été effectuée au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

2.17. Informations sur la décomposition du solde des dettes à l'égard des fournisseurs

Au 31 décembre 2014, le compte fournisseurs présente un solde créditeur de 4 583 K€. Ce solde se décompose comme suit :

- fournisseurs tiers français : 2 693 K€
- fournisseurs tiers étrangers : 870 K€
- fournisseurs Groupe : 1 020 K€

Par ailleurs le solde présenté au passif du bilan tient compte des éléments suivants :

- fournisseurs débiteurs : 5 K€
- fournisseurs factures non parvenues : 1 489 K€

La loi de modernisation de l'économie a instauré à compter du 1^{er} janvier 2009 un plafond des délais de règlement à 60 jours à compter de la date d'émission de la facture (ou 45 jours fin de mois). Lorsque ce seuil est dépassé, les fournisseurs français de la Société ont des pénalités de retard de paiement correspondant à 3 fois le taux de l'intérêt légal. En outre, depuis le 1^{er} janvier 2013, toute entreprise débitrice à l'égard de la Société qui règle une facture après l'expiration du délai de paiement doit lui verser une indemnité forfaitaire de compensation des frais de recouvrement égale à 40 euros.

Le compte fournisseurs au 31 décembre 2014 est constitué de factures non échues à hauteur de 4 455 K€ pour lesquelles les délais de règlement sont conformes à la loi ; le solde correspond à des factures nécessitant un travail de contrôle complémentaire.

Conformément aux dispositions des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après la décomposition à la clôture des trois derniers exercices du solde des dettes à l'égard des fournisseurs par date d'échéance :

K€	> 90 jours	Entre 60 et 90 jours	Entre 30 et 60 jours	< 30 jours	Non échus	Total
2014	0	0	0	123	4 455	4 578
2013	1	0	0	348	3 051	3 401
2012	0	0	0	162	2 320	2 483

2.18. Analyse des risques

La Société n'a pas connaissance de risque particulier nouveau la concernant spécifiquement. Néanmoins, dans le contexte économique actuel, il existe un certain nombre de risques communs à toutes les entreprises résultant directement de la situation financière internationale. Ceci concerne particulièrement la parité euro/dollar.

Le développement international fortement orienté dans les pays émergents génère un risque de paiement client lié aux situations économiques et géopolitiques. Ce risque n'est pas avéré à ce jour mais il a pu se traduire, dans certains cas, par des délais de paiement anormalement longs ou par application du principe de prudence, par une provision pour dépréciation de créance.

Enfin, la situation politique dans certains pays d'Afrique ou du Moyen-Orient où Astellia S.A. a une activité importante est à prendre en compte. La Société n'a pas directement de contrats avec les états mais les crises observées peuvent provoquer des décalages dans le déroulement des affaires.

2.19. Evènement important survenu depuis la clôture

A la date de rédaction du présent rapport, la Société n'a pas relevé d'évènement significatif postérieur à la clôture.

2.20. Perspectives

L'exercice 2015 démarre avec un carnet de commandes de 30 M€, inférieur à celui de fin 2013 pour les raisons exposées précédemment. Il représente une activité significative pour démarrer l'année mais le calendrier annuel des prises de commandes sera déterminant pour atteindre l'objectif de croissance fixé et il est probable que le niveau d'activité du second semestre reste déterminant pour atteindre un niveau de croissance rentable.

En terme d'organisation, 2014 a vu le renforcement de l'équipe de direction, avec notamment la création d'une direction du marketing, qui annonce des évolutions importantes dans la recherche d'un meilleur positionnement des offres et d'une meilleure profitabilité.

Pour réussir cette ambition, l'effort est mis sur le développement commercial et les recrutements seront en priorité consacrés à ce sujet. Les zones Afrique et Europe seront privilégiées et une attention particulière sera portée à la région Amériques, région à redresser aussi vite que possible.

Une part importante de la croissance est attendue de l'activité *RAN Optimizer*, produits et services, issue de l'intégration et l'industrialisation de l'expertise de la filiale espagnole. C'est dans ce domaine que sont aussi concentrés les efforts les plus importants de R&D tandis que la solution *Nova* poursuit sa maturation en intégrant les technologies nécessaires aux nouvelles applications de voix sur *LTE (VoLTE)* et *IMS* qui se développent sur les réseaux.

Le domaine de la *CEM* est l'objet de développements importants pour répondre aux attentes des opérateurs : sur ce sujet, le choix de l'entreprise, à court terme, est de coopérer au maximum avec les équipes des opérateurs, à l'image de ce qui a été fait au Moyen-Orient lors de l'expérience *Customer Insight Lab* avec le groupe Zain annoncée en novembre, dans une approche partenariale et de co-investissement.

Pour mémoire, la feuille de route 2014-2017 se focalise sur des segments d'activités porteurs, la création de valeur et la compétitivité :

- **SON** (*Self Optimizing Network*) : cette technologie est tout particulièrement adaptée aux nouvelles générations de réseau (4G/LTE) et sera intégrée à *Nova* en s'appuyant sur la technologie Ingenia Telecom.
- **Big Data** : la valorisation des données centralisées par les solutions d'Astellia séduisent les directions marketing et commerciale qui peuvent ainsi disposer d'informations en temps réel afin de mieux monétiser les services proposés aux abonnés au travers du géo-marketing par exemple.
- **HetNet** (*Heterogenous Network*) – 2015/2017 : la gestion sur réseaux hétérogènes de la mobilité représente une évolution technologique cruciale pour faire face à l'engorgement des réseaux.
- **NFV et SDN** (*Network Functions Virtualization & Software Defined Networking*) : la tendance à la virtualisation s'étend aux opérateurs et requiert une adaptation des solutions de monitoring.
- **Voix sur LTE & Très Haut Débit** : la convergence voix et data pour un internet définitivement mobile représente un enjeu significatif à moyen terme.

L'innovation reste forte dans tous ces domaines et Astellia s'appuie sur des projets coopératifs avec l'IRT B-COM de Rennes et l'université polytechnique de Valence (Espagne), pour acquérir au plus vite la maîtrise des futures clés technologiques.

2.21. Commentaires relatifs aux résolutions proposées à l'Assemblée générale ordinaire

2.21.1. Affectation des résultats

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) font apparaître un bénéfice de 998 489,71 euros.

Il est proposé à l'Assemblée générale d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014 de la manière suivante :

Origine : résultat de l'exercice : 998 489,71 euros

Affectation : à la réserve légale pour : 1 200,00 euros

Le solde à la réserve statutaire, soit : 997 289,71 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Dividende par action	Dividende global
31/12/2011	Néant	Néant	Néant
31/12/2012 (versement 2013)	2 566 451	0,13 euro	333 638,63 euros
31/12/2013 (versement 2014)	2 578 451	0,08 euro	206 276,08 euros

Depuis 2006, les dividendes distribués aux personnes physiques sont éligibles à l'abattement de 40% prévu à l'article 158-3-2 du Code général des impôts.

2.21.2. Autorisation pour programme de rachat d'actions

Le programme de rachats d'actions, voté à l'Assemblée générale du 20 juin 2014, arrive à expiration le 14 décembre prochain, raison pour laquelle il est proposé de décider une nouvelle autorisation.

2.22. Commentaires relatifs aux résolutions proposées à l'Assemblée générale extraordinaire

2.22.1. Autorisation pour annuler tout ou partie des actions achetées par la Société

Dans le prolongement de l'autorisation relative aux rachats d'actions et dans l'hypothèse où cette disposition venait à être utilisée, il est proposé d'autoriser le Conseil d'administration, pour une durée de 24 mois, à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, et dans la limite de 10% du capital social de la Société, les actions que la Société détient ou viendrait à détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de son programme de rachat d'actions propres visé à l'article 2.23.2 ci-dessus (6^{ème} résolution), et à réduire le capital social à due concurrence, conformément aux dispositions légales et réglementaires (articles L.225-209 et R.225-150 et suivants du Code de commerce), le Conseil d'administration disposant alors des pouvoirs requis en pareille matière.

2.22.2. Mise en harmonie des statuts

Mise à jour de l'article 34 des statuts pour tenir compte des nouvelles dispositions légales, à savoir l'enregistrement des titres 2 jours avant l'assemblée contre 3 jours précédemment.

2.23. Approbation des comptes et des résolutions

Il est proposé à l'Assemblée générale de donner au Conseil d'administration quitus de sa gestion pour l'exercice social 2014 et de voter en faveur des résolutions soumises aux votes des actionnaires.

Fait à Saint-Jacques-de-la-Lande

Le 17 mars 2015

Le Conseil d'administration

ANNEXE 1 : RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En €	2010	2011	2012	2013	2014
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	1 283 225,50	1 283 225,50	1 283 225,50	1 286 225,50	1 295 225,50
Nombre d'actions ordinaires existantes	2 566 451	2 566 451	2 566 451	2 578 451	2 590 451
Nombre d'actions à dividende prioritaire					
Nombre d'obligations convertibles en actions					
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	33 393 015	33 927 198	41 530 213	45 806 817	45 799 062
Résultat avant impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	3 278 645	-838 338	2 652 702	1 342 263	948 997
Impôts sur les bénéfices	-806 588	-1 542 997	-1 960 859	-2 066 421	-1 338 162
Participation des salariés due au titre de l'exercice	624 601	0	369 387	0	0
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	2 512 907	-615 261	3 027 412	2 002 763	998 490
Résultat distribué (1)	256 645	0	333 639	206 276	0
RESULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant amortissements et provisions	1,35	0,27	1,65	1,32	0,88
Résultats après impôts, participation des salariés et amortissements et provisions	0,98	-0,24	1,18	0,78	0,39
Dividende distribué à chaque action (1)	0,10	0,00	0,13	0,08	0,00
PERSONNEL					
Effectif salariés fin d'exercice	234	246	264	290	314
Montant de la masse salariale de l'exercice	9 603 382	10 728 651	11 792 501	13 015 316	13 908 520
Versements au titre des avantages sociaux (1)	4 571 368	5 214 483	5 832 446	6 211 151	6 476 550

(1) Dont CICE pour respectivement les années 2013 et 2014 à hauteur de 184 K€ et 323 K€

ANNEXE 2 : LISTE DES MANDATS OU FONCTIONS EXERCÉS PAR CHACUN DES MANDATAIRES SOCIAUX

Mandataire social Astellia S.A.	Adresse	Autres mandats et fonctions exercés durant l'exercice clos le 31 décembre 2014
Christian QUEFFELEC , né le 3 septembre 1955 à Quimper (29) Président Directeur Général Président du Conseil d'Administration Administrateur	La Suzanne 35 410 Nouvoitou	Administrateur & Président d'Astellia Inc. Administrateur d'Astellia do Brasil Ltda Administrateur d'Astellia South Africa (Pty) Ltd Administrateur d'Astellia Telecom (Pty) Ltd Administrateur d'Astellia Asia (Pte) Ltd Administrateur et Président Astellia Middle East S.A.L. Administrateur et Président Astellia Canada Inc.
Frédéric VERGINE né le 17 mars 1967 à Montpellier (34) Directeur Général délégué – Administrateur	4 rue du Grand Rocher Veneffles 35 410 Châteaugiron	Administrateur d'Astellia Inc. Administrateur d'Astellia Telecom (Pty) Ltd Administrateur Astellia Canada Inc.
Julien LECOEVRE né le 9 juin 1969 à Paris (75) Directeur Général délégué – Administrateur	8 rue Manoir de Gaudon 35 770 Vern-sur- Seiche	Administrateur d'Astellia Inc. Administrateur Ingenia Telecom, S.L.U.
Emmanuel AUDOUSSET né le 16 mars 1960 à Neuilly / Seine (92) Executive Vice-President Business Development - Administrateur	1 allée Louis Juvet 92 600 Asnières	Administrateur et Président Ingenia Telecom, S.L.U.
Yves ANSQUER né le 13 juillet 1967 à Dineault (29) Administrateur	La Clarlais 35 150 Amanlis	Directeur Administratif et Financier LUCEO SA
Jacques MEHEUT né le 20 août 1949 à Créteil (94) Administrateur coopté en CA le 29 janvier 2010	8 avenue Roger Salengro 92 290 Chatenay- Malabry	Membre du Conseil de surveillance d'Awox jusqu'en février 2014.
GO CAPITAL S.A.S. RCS 445 284 458 Rennes Représentée par M. Eric COZANET né le 10 mars 1956 à Rennes (35) Administrateur depuis le 13 Juin 2008	24 boulevard de Beaumont 35 000 Rennes 4 rue Baudelaire 35 000 Rennes	Président du Directoire de GO Capital ; Représentant permanent de GO Capital aux Conseils d'administration de : Prévía (SA), Quertech Ingénierie (SA),; aux comités de direction d'Alcuin (SAS), Bretagne Telecom (SAS), Iris RFIS (SAS)
TIC Consultants S.A.S. RCS 528 975 808 RCS Paris Représentée par M. Jean-Pierre Dumolard né le 15 avril 1954 à Toulouse (31) Administrateur depuis le 29 Juillet 2008	11 place du Général Catroux 75 017 Paris	Gérant de TIC Partners (SARL) Président de TIC Consultants (SAS) Administrateur d'Ekinops (SA) et Netatmo (SAS)

ANNEXE 3 : REMUNERATION DES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations totales incluent les avantages de toute nature versés durant l'exercice à chaque mandataire social, par toute entité du Groupe, cette rémunération comprenant pour certains mandataires une partie fixe et une partie variable, la ventilation entre ces deux parties est indiquée. Les montants indiqués ci-dessous s'entendent des montants bruts, en euros, avant prélèvements sociaux et fiscaux.

Nom	Année	Rémunération fixe	Rémunération variable ¹	Avantage en nature ²	Total
Christian Queffélec	2014	130 241	0	0	130 241
	2013	110 000	0	1 695	111 695
	2012	95 000	15 146	1 775	111 921
Frédéric Vergine	2014	104 959	6 000	1 988	112 947
	2013	94 000	6 000	1 960	101 960
	2012	85 000	21 146	2 053	108 199
Julien Lecoeuvre	2014	93 985	0	1 988	95 973
	2013	84 500	0	1 960	86 460
	2012	77 000	15 146	2 053	94 199
Emmanuel Audousset³	2014	95 004	23 129	NA	118 133
	2013	89 004	35 122	NA	124 126
	2012	86 316	65 056	NA	151 372
Yves Ansquer	2012-2014	Néant	Néant	Néant	Néant
Jacques Méheut⁴	2014	Néant	24 000	Néant	24 000
	2013	Néant	24 000	Néant	24 000
	2012	Néant	24 000	Néant	24 000
GO CAPITAL⁵	2012-2014	Néant	Néant	Néant	Néant
TIC Consultants⁶	2014	Néant	18 000	Néant	18 000
	2013	Néant	21 000	Néant	24 000
	2012	Néant	21 000	Néant	21 000

¹ Ce montant inclut la rémunération variable et les primes exceptionnelles. Pour Emmanuel Audousset, la rémunération variable est définie dans le contrat de travail de Directeur Business Development et liée à des objectifs annuels. Pour MM. Queffélec, Lecoeuvre et Vergine, elle est décidée en Conseil d'administration, plafonnée et est fonction du résultat de l'entreprise.

² La Société a souscrit au profit de Christian Queffélec (jusqu'en 2013), Frédéric Vergine et Julien Lecoeuvre un contrat d'assurance indemnisant ces derniers en cas de révocation de leurs fonctions de directeur général ou directeur général délégué de la Société. Les primes versées par la Société constituent le seul avantage en nature dont bénéficient les dirigeants.

³ Emmanuel Audousset a été coopté aux fonctions d'administrateur en remplacement de la société France Télécom Technologies Investissements lors de la réunion du Conseil d'administration du 20 mars 2007 (avec effet à compter de la démission de France Télécom Technologies). Il n'a jamais reçu de rémunération au titre d'un quelconque mandat social. La rémunération perçue visée dans ce tableau l'a donc été uniquement au titre de son contrat de travail.

⁴ Jacques Méheut a été coopté lors de la réunion du Conseil d'administration du 29 janvier 2010 (rémunération = jetons de présence).

⁵ La société GO Capital, anciennement Grand Ouest Gestion, représentée par M. Eric Cozanet, son Président, a été nommée administrateur lors de l'Assemblée générale du 13 juin 2008.

⁶ La société TIC Consultants (anciennement TIC Partners), représentée par M. Jean-Pierre Dumolard, son Président, a été cooptée lors de la réunion du Conseil d'administration du 29 juillet 2008 (rémunération = jetons de présence).

ANNEXE 4 : OPERATIONS SUR TITRES REALISEES PAR LES DIRIGEANTS ET PERSONNES MENTIONNEES A L'ARTICLE L621-18-2 DU CODE MONETAIRE ET FINANCIER

Les opérations réalisées sur les titres détenus par les dirigeants et administrateurs portées à la connaissance de la Société sont :

Identification	Opérations
Christian QUEFFELEC Président et Directeur Général	Pas d'opérations dépassant 5 000 € en cumulé
Frédéric VERGINE Directeur Général Délégué et Administrateur	Néant
Julien LECOEUVE Directeur Général Délégué et Administrateur	Néant
Emmanuel AUDOUSSET Executive Vice-President Business Development et Administrateur	Néant
Yves ANSQUER Administrateur	Néant
Jacques MEHEUT Administrateur	Néant
Jean-Pierre DUMOLARD Représentant permanent de TIC Consultants, administrateur	Néant
Eric COZANET Représentant permanent de GO CAPITAL, administrateur	Néant

ANNEXE 5 : ETAT DES DELEGATIONS CONSENTIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

1. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée générale des actionnaires au Conseil d'administration et de l'utilisation faite de ces délégations pendant l'exercice 2014

Type d'autorisation	Objet de l'autorisation et résolution	Durée de validité et échéance	Plafond	Utilisation en 2014
Rachat d'actions	Acheter des actions de la Société AG du 20/06/2014 13e résolution	Durée : 18 mois Echéance : 20/12/2015	10% du capital social	Néant
Annulation d'actions	Procéder à l'annulation d'actions achetées par la Société AG du 20/06/2014 14e résolution	Durée : 24 mois Echéance : 20/06/2016	10% du capital social	Néant
Augmentation de capital par émission d'actions	Augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec maintien du droit préférentiel de souscription AG du 20/06/2014 15e résolution	Durée : 26 mois Echéance : 20/08/2016	700.000 €	Néant
	Augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription AG du 20/06/2014 16e résolution	Durée : 26 mois Echéance : 20/08/2016	700.000 €	Néant
Attribution d'actions gratuites	Procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre aux salariés ou mandataires sociaux éligibles AG du 20/06/2014 18e résolution	Durée : 38 mois Echéance : 20/08/2017	4% du capital social	Néant
Emission d'options de souscription et/ou d'achat d'actions	Consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions de la Société aux salariés ou mandataires sociaux éligibles AG du 20/06/2014 19e résolution	Durée : 38 mois Echéance : 20/08/2017	6% du capital social	Néant

2. Rapport spécial du Conseil d'administration sur les attributions d'options de souscription d'actions :

Le Conseil d'administration n'a pas fait usage de la délégation relative à l'attribution de souscription d'actions de la Société consentie par l'Assemblée générale durant l'exercice 2014.

Le rappel des utilisations précédentes est détaillé au point 2.10 du rapport de gestion.

3. Rapport spécial du Conseil d'administration sur les attributions d'actions gratuites :

Le Conseil d'administration n'a pas fait usage de la délégation relative à l'attribution d'actions gratuites de la Société consentie par l'Assemblée générale durant l'exercice 2014.

Le rappel des utilisations précédentes est détaillé au point 2.11 du rapport de gestion.

ANNEXE 6 : TABLEAU RELATIF A LA PUBLICITE DES HONORAIRES DES CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RESEAUX (ARTICLE 222-8 DU REGLEMENT GENERAL DE L'AMF)

MGA Audit représenté par M. Michel GOURITEN 8 Quai de Tréguier 29600 Morlaix	Montant des honoraires (euros)			Commentaires
	2014	2013	2012	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels	25 763	28 200	24 500	
Certification comptes consolidés	3 190	3 000	3 000	
Autres prestations liées à la mission de commissaire aux comptes		5 736	1 014	
Total	28 953	36 936	28 514	

EY Représenté par M. Guillaume RONCO Immeuble Eolios ZAC La Courrouze 3 rue Louis Braille CS 10847 35208 Rennes Cedex 2	Montant des honoraires (euros)			Commentaires
	2014	2013	2012	
Co-commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels	15 690	23 000	17 500	
Certification comptes consolidés	3 190	3 000	3 000	
Autres prestations liées à la mission de commissaire aux comptes	19 444	28 207	1 500	
Total	38 324	54 207	22 000	

II. RAPPORT FINANCIER SUR LES COMPTES ANNUEL 2014

Bilan

SA Astellia

Au : 31/12/2014

N° SIRET: 42878024100041

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

EUR

Actif		Exercice			Exercice précédent		
		Montant brut	Amort. ou .Prov.	Montant net	Au : 31/12/2013		
Capital souscrit non appelé							
Actif immobilisé	Incorporel	Frais d'établissement					
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires	2 200 393	1 174 735	1 025 657	251 926	
		Fonds commercial (1)	4 007 365		4 007 365	4 007 365	
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
		Avances et acomptes					
		Total	6 207 758	1 174 735	5 033 022	4 259 291	
		Corporel	Terrains		767	1 340	
			Constructions	17 165	16 398	200 033	
		Inst. techniques, mat. out. industriels	1 694 223	1 465 288	482 847		
		Autres immobilisations corporelles	1 680 281	879 858	610 865		
		Immobilisations en cours	431 379	431 379			
		Avances et acomptes					
		Total	3 823 050	2 361 545	1 461 505	1 295 087	
	Financier (2)	Participations évaluées par équivalence			650 189		
		Autres participations	9 213 365	37 692	868 070		
		Créances rattachées à des participations	2 058 263	954 087			
		Titres immob. de l'activité de portefeuille					
		Autres titres immobilisés	5 440		5 440		
		Prêts					
		Autres immobilisations financières	410 112		137 229		
		Total	11 687 181	991 780	1 660 928		
		Total de l'actif immobilisé	21 717 990	4 528 061	17 189 929	7 215 307	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	4 777 550	1 079 917	3 697 633	3 057 111	
		En cours de production de biens					
		En cours de production de services					
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
		Total	4 777 550	1 079 917	3 697 633	3 057 111	
		Avanc. acomptes versés / commandes	32 520		32 520	198 728	
		Créances (3)	Clients et comptes rattachés	40 283 710	1 316 004	38 967 705	31 642 805
			Autres créances	7 114 653		7 114 653	4 785 633
			Capital souscrit et appelé, non versé				
		Total	47 398 363	1 316 004	46 082 359	36 428 439	
	Divers	Valeurs mobilières de placement	2 716 455		2 716 455	2 623 603	
		(dont actions propres : 6 455)					
		Instruments de trésorerie					
		Disponibilités	4 397 335		4 397 335	9 291 884	
		Total	7 113 791		7 113 791	11 915 487	
	Charges constatées d'avance	567 555		567 555	767 051		
	Total de l'actif circulant et des charges constatées d'avance	59 889 781	2 395 921	57 493 860	52 366 818		
	Frais d'émission d'emprunts à étaler						
	Primes de remboursements des emprunts						
	Ecart de conversion actif	168 078		168 078	303 017		
	Total de l'actif	81 775 850	6 923 982	74 851 868	59 885 144		
	(1) Dont droit au bail						
	Renvois : (2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			2 060 263	1 666 419		
	(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			5 854 387	4 153 724		
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients		

Bilan

SA Astellia

Au : 31/12/2014

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

Passif		Exercice	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital social (dont versé : 1 295 225)	1 295 225	1 286 225
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	11 228 955	11 124 435
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	128 322	128 322
	Réserves statutaires	17 538 108	15 744 442
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	998 489	2 002 763
Situation nette avant répartition	31 189 101	30 286 189	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	100 449	87 337	
Total	31 289 550	30 373 526	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques	381 606	303 017
	Provisions pour charges		116 580
Total	381 606	419 598	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)	6 420 506	2 867 799
	Emprunts et dettes financières divers (3)	4 111	3 069
	Total	6 424 617	2 870 869
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	19 901 904	12 575 277
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 072 628	5 768 634
	Dettes fiscales et sociales	4 413 186	4 768 335
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 962 113	6 860
Autres dettes	1 016 731	416 440	
Instruments de trésorerie			
Total	15 464 660	10 960 270	
Produits constatés d'avance	870 930	2 665 407	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	42 662 113	29 071 824	
Ecarts de conversion passif	518 597	20 194	
Total du passif	74 851 868	59 885 144	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	9 244 989	1 645 578	
à moins d'un an	13 515 219	14 850 968	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs bancaires	3 498	504 251	
(3) dont emprunts participatifs			

Compte de résultat

SA Astellia

Périodes 01/01/2014 31/12/2014 Durées 12 mois
01/01/2013 31/12/2013 12 mois

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

		France	Exportation	Total	Exercice précédent	
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises					
	Production vendue { Biens	5 457 854	21 743 651	27 201 506	28 018 189	
	Services	3 814 328	14 783 227	18 597 556	17 788 627	
	Chiffre d'affaires net	9 272 183	36 526 879	45 799 062	45 806 816	
	Productions stockées			34 478	210 661	
	Production immobilisée					
	Produits nets partiels sur opérations à long terme					
	Subventions d'exploitation			2 545	4 590	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 381 731	1 410 729	
	Autres produits			54 335	7 604	
	Total			47 272 154	47 440 401	
Charges d'exploitation (2)	Marchandises { Achats					
	Variations de stocks					
	Matières premières et autres approvisionnements { Achats			9 245 323	8 733 558	
	Variations de stocks			(1 024 958)	(732 391)	
	Autres achats et charges externes (3)			15 468 001	16 028 434	
	Impôts, taxes et versements assimilés			2 016 176	1 613 068	
	Salaires et traitements			13 908 520	13 015 316	
	Charges sociales			6 476 550	6 211 151	
	- sur immobilisations { amortissements			737 880	835 571	
	provisions					
Dotations d'exploitation - sur actif circulant			1 079 917	1 904 965		
- pour risques et charges						
Autres charges			53 012	151 859		
	Total			47 960 423	47 761 533	
Résultat d'exploitation				A	(688 269)	(321 132)
Opér. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée			B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré			C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			36 246	25 102	
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (4)					
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			11	21 032	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			1 097 866	1 205 312	
	Différences positives de change			759 960	397 442	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			41 795	138 201	
	Total			1 935 880	1 787 090	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			1 122 165	1 097 866	
	Intérêts et charges assimilées (5)			155 639	30 934	
	Différences négatives de change			(54 622)	502 539	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
	Total			1 223 182	1 631 340	
Résultat financier				D	712 697	155 749
Résultat courant avant impôts (+/- A +/- B - C +/- D)				E	24 428	(165 382)

Compte de résultat

SA Astellia

Périodes 01/01/2014 31/12/2014 Durées 12 mois
01/01/2013 31/12/2013 12 mois

EUR

* Mission de Présentation - Voir le rapport de l'expert-comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	32 921	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		201 026
	Reprises sur provisions et transferts de charges	58 387	65 367
	Total	91 308	266 393
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 582	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	999	94 588
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	423 879	49 435
	Total	428 461	144 024
Résultat exceptionnel		F (337 152)	122 369
Participation des salariés aux résultats		G 26 947	20 644
Impôt sur les bénéfices		H (1 338 161)	(2 066 420)
Bénéfice ou perte (+/- E +/- F - G - H)		998 489	2 002 763
Renvois			
(1) Dont	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	{ charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôts des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont produits concernant les entités liées			
(5) Dont intérêts concernant les entités liées			

Comptabilité tenue en euros

1. FAITS MAJEURS

1.1. Evènements principaux de la période

Les faits significatifs survenus au cours de la période sont les suivants :

1.1.1. Augmentation de capital

Le capital a été augmenté

- en février 2014 de 3 000 euros par émission de 6 000 actions gratuites, montant prélevé sur le compte réserves statutaires.
- en décembre 2014 de 6 000 euros par la création de 12 000 nouvelles actions, liée à l'exercice de l'option de souscription d'action. Cette augmentation de capital est assortie d'une prime d'émission d'un montant de 104 520 euros.

Ces deux opérations autorisées par l'AGE du 17 juin 2011 portent le capital de la Société à 1 295 225,50 euros.

1.1.2. Changement de locaux sur Paris

La Société a quitté ses locaux d'Asnières (128 m²) pour de nouveaux locaux situés à Puteaux (300 m²). Cette opération s'est réalisée fin février 2014.

1.1.3. Nouveau siège social

La Société a pris possession de ses nouveaux locaux rennais (Saint-Jacques-de-la-Lande) en date du 4 juillet 2014. Les anciens locaux situés sur la commune de Vern-sur-Seiche ont été restitués fin juillet 2014.

1.1.4. Nouvelles filiales :

► **Espagne : Ingenia Telecom S.L.U.**

La Société a réalisé l'acquisition de la société Ingenia le 20 février 2014.

L'acquisition a été réalisée sur fonds propres et sur capitaux empruntés.

► **Canada : Astellia Canada Inc.**

La Société a créé une nouvelle filiale pour son développement international, située au Canada.

Astellia Canada Inc. a été créée le 1^{er} août 2014 et est immatriculée au Québec sous le numéro 1170258074.

1.1.5. Mise en place d'un nouveau système d'information

Le projet ERP initié l'année précédente a été mis en production le 2 avril 2014. Les derniers modules ont été activés fin décembre 2014.

1.1.6. Contrôle fiscal

Les années 2010, 2011 et 2012 ont fait l'objet d'un contrôle de l'administration fiscale. Celui-ci se solde par un redressement de 76 691 euros au titre de la provision clients. Cette dernière ne sera donc pas taxée lors de sa reprise. L'impact net du contrôle dans nos charges au final sera de 3 582 euros.

1.1.7. Nouveaux emprunts

La Société a contracté deux nouveaux emprunts pour un montant global de 5.500.000 euros dans le cadre de l'acquisition d'Ingenia.

1.1.8. Evènements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'évènements postérieurs à la clôture.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.2.1. Changement de présentation

Depuis la mise en place du nouvel ERP, les factures liées aux contrats clients sont considérées comme étant des factures d'acomptes appelées factures au Jalon.

La facturation au jalon correspond aux conditions de facturation négociées avec les clients et non à l'avancement des travaux. Le chiffre d'affaires est donc constaté par le biais des factures à établir.

Au 31 décembre 2014 les comptes annuels compensent les factures à établir avec les acomptes pour les prestations autres que logiciel et installation.

La présentation au Bilan est la suivante :

Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours	Montant
Factures à établir sur commandes en-cours	40 680 890
Montant compensé	23 392 758
<i>Présenté à l'actif du bilan aux comptes clients</i>	17 288 133
Facturation au jalon	43 294 662
Montant compensé	23 392 758
<i>Présenté au passif du bilan en avances et acomptes</i>	19 901 904

Ce changement de présentation est sans incidence sur le niveau de résultat de la Société.

2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

Les chiffres présentés sont en euros arrondis à l'euro le plus proche sauf spécifications contraires.

2.1. Actif

2.1.1. Tableau des immobilisations

IMMOBILISATIONS	dont composants	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence	
			Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	Par virement de poste à poste	Par cessions à des tiers ou mises hors services ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
INCORPORELS									
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres postes d'immo. incorporelles	-	5 067 544	1 145 374	5 160	-	6 207 758	-	-	-
Total 1		5 067 544	1 145 374	5 160	-	6 207 758	6 207 758	-	-
CORPORELLES									
Terrains		-	-	-	-	-	-	-	-
Constructions		-	-	-	-	-	-	-	-
Sur sol propre	-	17 166	-	-	-	17 166	-	-	-
Sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Instal. générales, agenc. et aménag. des constructions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillage ind.		1 510 668	189 355	5 799	-	1 694 224	-	-	-
Autres immob. corporelles		404 593	267 610	395 361	-	276 842	-	-	-
Installations générales, agencets, aménagements, divers	-	6 639	999	7 638	-	1 395 803	-	-	-
Autre matériel de transport	-	1 082 083	393 029	79 310	-	431 380	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	610 866	-	179 486	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours		-	-	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes		3 632 014	850 992	480 469	179 486	3 823 051	-	-	-
Total 2		3 632 014	850 992	480 469	179 486	3 823 051	3 823 051	-	-
FINANCIERES									
Participations évaluées par mise en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres participations	-	2 350 801	8 920 828	-	-	11 271 629	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	5 440	-	-	-	5 440	-	-	-
Prêts & autres immobilisations financières	-	137 229	274 383	1 500	-	410 113	-	-	-
Total 3		2 493 470	9 195 211	1 500	-	11 687 182	11 687 182	-	-
TOTAL GENERAL (1+2+3)		11 193 029	11 191 578	487 129	179 486	21 717 991	21 717 991	-	-

2.1.2. Tableau des amortissements

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)			
	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
INCORPORELS				
Frais d'établissement et de développement	-			-
Autres postes d'immo. corporelles	808 252	371 643	5 160	1 174 736
Total 1	808 252	371 643	5 160	1 174 736
CORPORELLES				
Terrains	-			-
Constructions				
Sur sol propre	-			-
Sur sol d'autrui	15 825	573		16 398
Instal. générales, agenc. et aménag. des	-			-
Installations techniques, matériels et outillage ind.				
Autres immob. corporelles				
Installations générales, agencets, aménagts, divers	1 310 635	160 453	5 799	1 465 288
Autre matériel de transport	247 144	162 717	395 361	14 501
Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 272	344		6 616
Emballages récupérables et divers	757 051	181 000	79 310	858 742
Total 2	2 336 927	505 087	480 469	2 361 545
TOTAL GENERAL (1+2)	3 145 179	876 731	485 629	3 536 281

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
	Montant des amortissements au début de l'exercice	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel			
INCORPORELS										
Frais d'établissement et de développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres postes d'imm. corporelles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total 1										
CORPORELLES										
Terrains										
Constructions										
Sur sol propre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Installations générales, agencement et aménagement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels et outillage ind.	87 337	-	30 201	-	-	58 387	-	28 187	-	59 151
Autres immob. corporelles										
Installations générales, agencés, aménagts, divers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autre matériel de transport	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total 2	87 337	-	30 201	-	-	58 387	-	28 187	-	59 151
Frais d'acquisition de titres de participation	-	-	-	-	41 299	-	-	-	41 299	41 299
Total 3	-	-	-	-	41 299	-	-	41 299	-	41 299
Total	87 337	-	71 500	-	-	58 387	-	13 112	-	100 450

2.1.3. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.3.1. Logiciels et Dépôt de marque

Logiciels : valeurs brutes : 2 200 138 euros (valeurs nettes : 1 025 657 euros)

Marque : valeurs brutes : 255 euros, totalement amortie.

2.1.3.2. Amortissement

Parmi les immobilisations incorporelles, seuls les logiciels font l'objet d'un amortissement calculé en fonction de leur durée d'utilisation par l'entreprise, à savoir :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	de 1 à 3 ans
Brique de logiciel technologique	Linéaire	5 ans

2.1.3.3. Frais de recherche et de développement

Les coûts de développement sont intégralement comptabilisés en charges.

Au 31 décembre 2014, les montants correspondants au Crédit d'Impôt Recherche représentent 4 591 471 euros.

2.1.3.4. Fonds commercial

Les éléments inscrits en « fonds commercial » sont les suivants :

- Clientèle d'une activité de développement et de commercialisation d'un outil d'exploitation de données de signalisation, acquise le 01/04/2000.
Valeur : 15 244 euros.
- Eléments incorporels du fonds de commerce de recherche, développement, étude, conception, fabrication et commercialisation de produits et services dans le domaine de l'informatique, de l'électronique et des télécommunications apportés par la SA Qositel par voie de fusion absorption le 20/12/2002.
Valeur : 2 500 000 euros.
- Est également inscrit dans la rubrique du fonds de commerce le mali de confusion lié à l'opération de confusion de patrimoine de la filiale ACURIO.
Valeur : 1 492 120 euros

2.1.3.5. Dépréciation

Modalités de dépréciation

La valeur des logiciels souches développés par QOSITEL et ACURIO sera attestée par le maintien d'une commercialisation significative dans le domaine de compétences couvert par ces savoir-faire logiciels.

Dans l'hypothèse où un ou plusieurs indices de perte de valeur viendraient à se révéler, la Société apprécierait le niveau de dépréciation nécessaire à la sincérité de ses comptes annuels.

Au 31 décembre 2014, aucun indice de perte de valeur notable d'un actif incorporel ne permet d'envisager une dépréciation de ces éléments.

2.1.4. Immobilisations corporelles

2.1.4.1. Evaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.4.2. Amortissement

Le plan d'amortissement de chaque immobilisation dépend de sa propre utilisation ainsi que des avantages économiques qu'elle procure.

Les méthodes comptables retenues et les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Installations générales	Linéaire	de 5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	de 3 à 10 ans
Réseau informatique interne	Linéaire	de 3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	de 8 à 10 ans

L'amortissement dégressif est retenu en tant qu'amortissement économique pour certaines immobilisations, notamment pour le matériel informatique.

La différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est inscrite en amortissement dérogatoire pour une valeur au 31 décembre 2014 de 59 150 euros.

2.1.5. Immobilisations financières

2.1.5.1. Titres de filiales et participations

Liste des filiales et participations :

La valeur des titres de la société Ingenia inscrite dans le tableau ci-après se ventile de la façon suivante :

Valeur brute des titres	8 150 628 euros
Frais d'acquisitions des titres	235 992 euros

Tableau page suivante

Informations financières sur les filiales et participations	cours en Euros		Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (%)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés		Chiffre d'affaires hors taxes de la période	Résultats (bénéfice ou perte de la période)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
	31/12/2014					Brute	Nette	Bruts	Nets				
ASTELLIA Inc.													
En Dollars US	1,2141		51 000	-2 289 972	100,00%	51 000				7 925 095	480 772		
En Euros		1,2141		-1 886 147		37 693	Déprécié à 100%	1 908 174	954 087	6 527 547	395 991		
ASTELLIA DO BRASIL LTDA													
En Réals brésiliens	3,2207		940 000	-19 913	99,89%	939 000				0	-309 444		
En Euros		3,2207		-6 183		310 720				0	-96 080		
ASTELLIA SOUTH AFRICA (PTY) LTD													
En Rands sud-africains	14,0353		300 000	298 909	100,00%	300 000				1 107 005	42 537		
En Euros		14,0353		21 297		26 758				78 873	3 031		
ASTELLIA TELECOM (PVT)													
En Roupies	76,719		200 000	19 276 319	95,00%	190 000				71 262 608	11 280 163		
En Euros		76,719		251 259		3 306				928 878	147 032		
ASTELLIA ASIA PTE LTD													
En Dollars singapouriens	1,6058		150 000	100 733	100,00%	150 000				1 049 873	49 994		
En Euros		1,6058		62 731		87 615				653 800	31 133		
ASTELLIA MIDDLE EAST SAL													
En Dollars US	1,2141		300 000	-982	100,00%	300 000				2 000 699	-369		
En Euros		1,2141		-809		221 790				1 647 887	-304		
INGENIA TELECOM SLU													
En Euros	1		62 000	3 448 947	100,00%	8 386 620		150 089		3 919 797	-59 703		
En Euros		1		3 448 947		8 386 620				3 919 797	-59 703		
ASTELLIA CANADA Inc.													
En Dollars canadiens	1,4063		200 000	0	100,00%	200 000				0	0		
En Euros		1,4063				138 864				0	0		

Les dépréciations des titres des filiales sont appréciées au cas par cas et prennent notamment en compte la situation nette. Le prêt relatif à Astellia Inc. prend en compte un écart de conversion passif de 212 025 euros (Cf. § 2.1.7.2)

2.1.5.2. Informations complémentaires relatives à l'opération de confusion de patrimoine de la société Acurio.

Affectation extra-comptable du mali technique aux actifs sous-jacents apportés.

Identification du bien	Valeur comptable sociale (1)	Valeur réelle (2)	Plus value latente (2)-(1)	Affectation du mali au prorata des plus values latentes et dans la limite de celles-ci
Actifs figurant dans le compte de l'absorbée :	Néant			
Actifs ne figurant pas dans les comptes de l'absorbée :	Néant			
Logiciel souche développé par ACURIO	Néant	1 492 120	1 492 120	1 492 120
TOTAL	Néant	1 492 120	1 492 120	1 492 120

2.1.5.3. Autres Créances

Classement par échéances

ETAT DES CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	2 058 263	2 058 263	
Prêts	-		
Autres immobilisations financières	410 113	2 000	408 113

Tableaux page suivante

Postes du bilan relatifs aux filiales

BILAN	Astellia Inc	Astellia Do Brasil	Astellia South Africa	Astellia Telecom	Astellia Asia	Astellia Middle East	INGENIA
Créances rattachées à des participations	1 803 494						150 000
Provision	(901 747)						
Soit créances rattachées nettes	901 747	0	0	0	0	0	150 000
Intérêts sur créances rattachées	104 681						89
Provision	(52 340)						
Soit intérêts nets sur créances rattachées	52 340	0	0	0	0	0	89
Créances clients et comptes rattachés	0						
Provision	0						
Soit compte client net	0	0	0	0	0	0	0
Créances clients non provisionnées	1 677 983	0	0	392 158	0	0	23 257
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 878	88 537	6 366	428 077	89 697	407 824	0
COMPTÉ DE RESULTAT							
Charges d'exploitation							
Frais commerciaux	101 880		83 498	826 136	641 130	1 527 930	0
Reprise provision client							
Dotation provision client							
Produits d'exploitation							
Vente d'équipement, logiciel et services	4 364 877						23 257
Transfert de charges du personnel	88 856						
Cession d'immobilisations	0						
Charges financières							
Dot. Prov. sur créances rattachées	901 747						
Dot. Prov. intérêts sur créances rattachées	52 340						89
Dot. Prov. pour risque de change	0		0	68 778	0	12 819	
Produits financiers							
Reprise prov. sur créances rattachées	739 476						
Reprise prov. intérêts sur créances rattachées	55 373						
Intérêts sur créances rattachées	36 157						
Reprise prov. pour risque de change	869			115 340			

Les montants provisionnés (à 50%) pour Astellia Inc. sont ceux comptabilisés jusqu'au 31 décembre 2014. Les montants non provisionnés relatifs à Astellia Inc. font apparaître un risque non couvert à hauteur des montants suivants :

- 901 747 euros au titre des créances rattachées.
- 52 340 euros au titre des intérêts courus.

Au titre de l'exercice 2014, la société Astellia Inc. a remboursé à sa Mère :

- 150 000 USD de prêts.

2.1.6. Stocks

2.1.6.1. Etat des stocks

Catégories de stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	4 777 550	1 079 917	3 697 633
TOTAL	4 777 550	1 079 917	3 697 633

Méthode de dépréciation utilisée :

La dépréciation s'apprécie par article selon leur degré d'obsolescence technique.

Cette dernière est appréciée par les services techniques de la Société.

Les taux de dépréciation sont compris entre 25 % et 100 %.

2.1.6.2. Evaluation des stocks de produits achetés

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, après déduction des remises rabais commerciaux obtenus et y compris les droits de douane et taxes non récupérables.

2.1.7. Créances

2.1.7.1. Classement par échéances

ETAT DES CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Clients douteux ou litigieux	1 316 004	1 316 004	
Autres créances clients	38 967 706	38 967 706	
Créances représentatives de titres prêtés	-		
Personnel et comptes rattachés	4 150	4 150	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 042	34 042	
Etat et autres collectivités publiques			
Impôts sur les bénéfices	5 891 799	37 412	5 854 387
Taxe sur la valeur ajoutée	1 119 776	1 119 776	
Autres impôts, taxes et versement assimilés			
Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	64 887	64 887	
Charges constatées d'avance	567 556	567 556	
Total	47 965 920	42 111 532	5 854 387

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
 Montant des remboursements obtenus en cours d'exercices
 Prêts et avances consentis aux associés

Impôts sur les bénéfices :

A 1 an au plus :

Crédit d'impôt apprentissage	2 667 euros
Crédit d'impôt famille	34 745 euros

A plus d'1 an :

Crédit d'impôt recherche 2012	1 932 484 euros
Crédit d'impôt recherche 2013	2 037 377 euros
Crédit d'impôt recherche 2014	1 377 441 euros
Crédit d'impôt compétitivité 2013	183 863 euros
Crédit d'impôt compétitivité 2014	323 222 euros

Le crédit d'impôt compétitivité (CICE) est comptabilisé en diminution des charges de personnel.

2.1.7.2. Autres informations significatives

► **Créances ayant enregistré un écart de conversion en monnaie étrangère**

Les créances en dollars US (USD) comptabilisées à hauteur de 6 501 622 euros ont fait l'objet :

D'un écart de conversion passif de :	299 647 euros
D'un écart de conversion actif de :	65 458 euros

Ce dernier a fait l'objet d'une provision pour perte de change.

Cours du dollar US au 31 décembre 2014 : 1,2141 euro.

Les prêts en dollars US (USD) comptabilisés à hauteur de 1 803 493 euros ont fait l'objet :

D'un écart de conversion passif de :	212 025 euros
--------------------------------------	---------------

Cours du dollar US au 31 décembre 2014 : 1,2141 euro.

Les créances en roupies indiennes (INR) comptabilisées à hauteur de 392 158 euros ont fait l'objet :

D'un écart de conversion passif de :	6 833 euros
D'un écart de conversion actif de :	68 778 euros

Ce dernier a fait l'objet d'une provision pour perte de change.

Cours de la roupie indienne au 31 décembre 2014 : 76,719 euros.

► **Dettes ayant enregistré un écart de conversion en monnaie étrangère**

Les dettes en dollars US (USD) comptabilisées à hauteur de 685 455,09 euros ont fait l'objet :

D'un écart de conversion actif de :	33 729 euros
-------------------------------------	--------------

Ce dernier a fait l'objet d'une provision pour perte de change.

Cours du dollar US au 31 décembre 2014 : 1,2141 euro

Les dettes en rands sud-africains (ZAR) comptabilisées à hauteur de 6 366,10 euros ont fait l'objet :

D'un écart de conversion passif de :	80 euros
--------------------------------------	----------

Cours du ZAR au 31 décembre 2014: 14,0353 euros

Les dettes en couronnes tchèques (CZK) comptabilisées à hauteur de 6 839,48 euros ont fait l'objet :

D'un écart de conversion passif de :	13 euros
--------------------------------------	----------

Cours du CZK au 31 décembre 2014: 27,453 euros

Les dettes en roupies indiennes (INR) comptabilisées à hauteur de 868,89 euros ont fait l'objet :
 D'un écart de conversion actif de : 11 euros
 Ce dernier a fait l'objet d'une provision pour perte de change.
Cours du INR au 31 décembre 2014: 76,719 euros

Les dettes en livres sterling (GBP) comptabilisées à hauteur de 3 460,01 ont fait l'objet :
 D'un écart de conversion actif de : 99 euros
 Ce dernier a fait l'objet d'une provision pour perte de change.
Cours du GBP au 31 décembre 2014: 0,7789 euro

Les dettes en dollars canadiens (CAD) comptabilisées à hauteur de 298,02 euros ont fait l'objet :
 D'un écart de conversion actif de : 3 euros
 Ce dernier a fait l'objet d'une provision pour perte de change.
Cours du CAD au 31 décembre 2014: 1,4063 euro

2.1.8. Disponibilités et divers

2.1.8.1. Différences d'évaluation sur valeurs mobilières de placement

► Diverses valeurs mobilières :

Il n'y a pas d'OPCVM au 31 décembre 2014.

2.1.8.2. Comptes bancaires en devises

Au 31 décembre, le compte bancaire courant en dollars fait ressortir un solde de 445 759,33 dollars, soit une contre-valeur en euros de 355 611,56 euros pour un taux moyen du dollar de 1,2535.

L'application du taux du 31 décembre 2014 de 1,2141 induit un gain de change de 11 541 euros comptabilisé en produits financiers.

2.1.9. Contrat de liquidités

La Société a conclu un contrat de liquidités avec la société de bourse Portzamparc suite à son changement de compartiment sur Alternext.

Au 31 décembre, la situation du contrat de liquidités est la suivante :

Comptes concernés	Désignation	Montant au 31 Décembre 2014
502 Actions propres	Cf détail ci-dessous	6 456
512 Contrat de liquidités	Argent du contrat non investi en actions	23 007
Total du contrat de liquidité		29 463

Le compte actions propres tient compte au 31 décembre 2014 :

- D'une plus-value à hauteur de 62 euros

Détail des actions propres, situation au 31 décembre 2014

Nom de l'intermédiaire	Nombre de titres	PR en Euros	valorisation historique	Cours au 31/12/2014	valorisation	Ecart de cours
PORTZAMPARC	527	12,1319	6 394	12,25	6 456	62

2.1.10. Comptes de régularisation

2.1.10.1. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 567 556 euros.

Elles se rapportent à diverses charges d'exploitation.

2.1.10.2. Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont constitués de :

Intérêts courus sur créances Groupe	104 770 euros
Clients, factures à établir	17 288 132 euros
Banque intérêts à recevoir	58 287 euros

2.2. Passif

2.2.1. Capital

	31/12/2013	Affectation résultat n-1	Emission d'actions gratuites	Souscription d'actions	Distribution de dividendes	Amortissements dérogatoires	résultat de la période	31/12/2014
Capital	1 286 226		3 000	6 000				1 295 226
Prime d'émission Innovacom	740 015							740 015
Prime d'émission Privé	7 365 082			104 520				7 469 602
Prime de fusion 2002	3 019 338							3 019 338
Réserve légale	128 323							128 323
Réserves statutaires	15 744 443	1 796 666	(3 000)					17 538 109
Report à nouveau								0
Résultat net	2 002 763	(1 796 666)			(206 098)		998 490	998 490
Provisions réglementées	87 337					13 112		100 450
Total	30 373 526	0	0	110 520	(206 098)	13 112	998 490	31 289 551

2.2.1.1. Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 2 590 451 actions de 0,50 euro de valeur nominale.

► Droit de vote des actionnaires :

Chaque action de la Société donne droit à un droit de vote.

L'Assemblée générale mixte du 3 décembre 2007, dans sa cinquième résolution, a décidé, sous condition suspensive de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris, d'instaurer un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il serait justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. Ainsi, conformément aux dispositions du Code de commerce, tous les actionnaires visés qui conserveraient leurs actions postérieurement à l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris, bénéficieraient d'un droit de vote double de celui conféré aux autres actions en cas de réalisation de ladite condition suspensive.

Le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession ou de donation familiale.

Le droit de vote double peut être supprimé par décision de l'Assemblée générale extraordinaire et après ratification de l'Assemblée spéciale des actionnaires bénéficiaires.

Au 31 décembre 2014 la totalité des droits de vote était de 4 000 866 droits dont 1 410 415 de votes doubles.

► **Détails de l'évolution du capital :**

Date	CA/ AG	Opération	Nombre d'actions nouvelles émises	Montant nominal de l'augmentation du capital	Prime	Montant successif du capital	Nombre cumulé de titres représentatifs du capital	Nominal des actions
28/12/1999		Constitution de la société	3 812	38 120,00		38 120,00	3 812	10
05/06/2000	AG	Augmentation de capital en numéraire à personnes dénommées	4 188	41 880,00		80 000,00	8 000	10
19/04/2001	CA	Emission de 838 BSG, par décision du CA	838	8 380,00		88 380,00	8 838	10
19/06/2001	AG	Augmentation de capital par compensation de créances, réservée à Innovacom 4	2 209	22 090,00	740 015,00	110 470,00	11 047	10
20/12/2002	AG	Emission de 9 035 actions (suite à l'apport de 100% des actions de la société QOSITEL)	9 035	90 350,00	3 822 618,15	200 820,00	20 082	10
29/06/2007	AG	Augmentation de capital par incorporation d'une partie de la prime de fusion	0	803 280,00		1 004 100,00	20 082	50
29/06/2007	AG	Division du nominal par 100	0	0,00		1 004 100,00	2 008 200	0,50
14/12/2007	CA	Augmentation de capital sous forme d'un placement privé comme autorisée par l'AGE du 3/12/07	535 118	267 559,00	7 732 455,10	1 271 659,00	2 543 318	0,50
29/01/2010	CA	Augmentation de capital sous forme d'émission d'actions gratuites comme autorisée par délégation de l'AGE du 3/12/07	23 133	11 566,50		1 283 225,50	2 566 451	0,50
28/07/2013	CA	Augmentation de capital sous forme d'émission d'actions gratuites comme autorisée par délégation de l'AGE du 17/06/11	6 000	3 000,00		1 286 225,50	2 572 451	0,50
05/02/2014	CA	Augmentation de capital sous forme d'émission d'actions gratuites comme autorisée par délégation de l'AGE du 17/06/11	6 000	3 000,00		1 289 225,50	2 578 451	0,50
11/12/2014	CA	Augmentation de capital par exercice de l'option de souscription d'actions comme autorisée par délégation de l'AGE du 17/06/11	12 000	6 000,00		1 295 225,50	2 590 451	0,50

► **Valeur du titre au 31 décembre 2014 :**

Au 31/12/2014 la valeur du titre à la côte est de 12,25 euros.

2.2.1.2. Attribution d'options de souscriptions d'actions

Plan d'Options de Souscriptions d'Actions 2011	Plan
Date de l'AG ayant autorisé les Options	17 juin 2011
Date du Conseil d'administration ayant attribué les Options	27 juillet 2011
Nombre total d' Options attribuées	12 000
Cours du titre à l'attribution de l'Option	12,28
Nominal des actions à émettre	0,50
Prix d'exercice de l'Option	12,28
Montant nominal de l'augmentation potentielle de capital	6 000,00
Montant de la prime d'émission potentielle	141 360,00
Période d'attribution pendant laquelle les Options ne peuvent être levées	27 juillet 2011 au 27 juillet 2013
Date de départ d'exercice des Options (Options exerçables par tranche d'au moins 1/4)	28 juillet 2013
Date d'expiration de la période de levée d'Options	27 juillet 2017
Nombre de personnes concernées	1
Nombre de mandataires sociaux et administrateurs concernés	0
Nombre d'actions auquel les Options donnent droit	12 000
Suivi du plan d'Options 2011	Plan
Nombre d'actions auquel les Options donnent droit	12 000
Nombre total d'Options annulées	12 000
Nombre de porteurs concernés	1
Nombre total d'Options exercées	0
Nombre de porteurs concernés	0
Nombre d'actions auquel les Options donnent droit	0
Dilution potentielle	0,00%

Plan d'Options de Souscriptions d'Actions 2012	Plan
Date de l'AG ayant autorisé les Options	17 juin 2011
Date du Conseil d'administration ayant attribué les Options	2 février 2012
Nombre total d'Options attribuées	12 000
Cours du titre à l'attribution de l'Option	9,21
Nominal des actions à émettre	0,50
Prix d'exercice de l'Option	9,21
Montant nominal de l'augmentation potentielle de capital	6 000,00
Montant de la prime d'émission potentielle	104 520,00
Période d'attribution pendant laquelle les Options ne peuvent être levées	02 février 2012 au 03 février 2014
Date de départ d'exercice des Options (Options exerçables par tranche d'au moins 1/4)	3 février 2014
Date d'expiration de la période de levée d'Options	2 février 2018
Nombre de personnes concernées	1
Nombre de mandataires sociaux et administrateurs concernés	0
Nombre d'actions auquel les Options donnent droit	12 000
Suivi du plan d'Options 2012	
Nombre d'actions auquel les Options donnent droit	12 000
Nombre total d'Options annulées	0
Nombre de porteurs concernés	0
Nombre total d'Options exercées	12 000
Nombre de porteurs concernés	1
Nombre d'actions auquel les Options donnent droit	0
Dilution potentielle	0,46%

Plan d'Options de Souscriptions d'Actions 2013	Plan
Date de l'AG ayant autorisé les Options	17 juin 2011
Date du Conseil d'administration ayant attribué les Options	31 janvier 2013
Nombre total d'Options attribuées	24 000
Cours du titre à l'attribution de l'Option	15,08
Nominal des actions à émettre	0,50
Prix d'exercice de l'Option	15,08
Montant nominal de l'augmentation potentielle de capital	12 000,00
Montant de la prime d'émission potentielle	349 920,00
Période d'attribution pendant laquelle les Options ne peuvent être levées	31 janvier 2013 au 01 février 2015
Date de départ d'exercice des Options (Options exerçables par tranche d'au moins 1/4)	1 février 2015
Date d'expiration de la période de levée d'Options	31 janvier 2019
Nombre de personnes concernées	1
Nombre de mandataires sociaux et administrateurs concernés	0
Nombre d'actions auquel les Options donnent droit	24 000
Suivi du plan d'Options 2013	Plan
Nombre d'actions auquel les Options donnent droit	24 000
Nombre total d'Options annulées	24 000
Nombre de porteurs concernés	1
Nombre total d'Options exercées	0
Nombre de porteurs concernés	0
Nombre d'actions auquel les Options donnent droit	0
Dilution potentielle	0,00%

2.2.1.3. Attribution d'actions gratuites

PLAN D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES 2011	
	Plan
Date de l'AG ayant autorisé l'attribution d'actions gratuites	17 juin 2011
Date du Conseil d'administration ayant attribué les actions gratuites	27 juillet 2011
Nombre d'actions nouvelles à émettre	6 000
Cours du titre à l'attribution	12,28
Nominal des actions à émettre	0,50
Montant nominal de l'augmentation potentielle de capital	3 000,00
Période d'acquisition	27 juillet 2011 au 27 juillet 2013
Date d'acquisition	28 juillet 2013
Période de conservation	28 juillet 2013 au 28 juillet 2015
Nombre de personnes concernées	1
Nombre de mandataires sociaux et administrateurs concernés	0
Mandataires Sociaux et Administrateurs	
	Plan
Nom	Néant
Fonction	
Suivi du plan d'actions gratuites 2011	
	Plan
Nombre total d'actions pouvant être émises	6 000
Nombre total d'actions annulées	0
Nombre de porteurs concernés	0
Nombre total d'actions ayant été émises	6 000

PLAN D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES 2012	
	Plan
Date de l'AG ayant autorisé l'attribution d'actions gratuites	17 juin 2011
Date du Conseil d'administration ayant attribué les actions gratuites	2 février 2012
Nombre d'actions nouvelles à émettre	6 000
Cours du titre à l'attribution	9,21
Nominal des actions à émettre	0,50
Montant nominal de l'augmentation potentielle de capital	3 000,00
Période d'acquisition	02 février 2012 au 03 février 2014
Date d'acquisition	3 février 2014
Période de conservation	03 février 2014 au 02 février 2016
Nombre de personnes concernées	1
Nombre de mandataires sociaux et administrateurs concernés	0

Mandataires Sociaux et Administrateurs	Plan
Nom	Néant
Fonction	

Suivi du plan d'actions gratuites 2012	Plan
Nombre total d'actions pouvant être émises	6 000
Nombre total d'actions annulées	0
Nombre de porteurs concernés	0
Nombre total d'actions ayant été émises	6 000

PLAN D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES 2013	
	Plan
Date de l'AG ayant autorisé l'attribution d'actions gratuites	17 juin 2011
Date du Conseil d'administration ayant attribué les actions gratuites	31 janvier 2013
Nombre d'actions nouvelles à émettre	15 000
Cours du titre à l'attribution	15,08
Nominal des actions à émettre	0,50
Montant nominal de l'augmentation potentielle de capital	7 500,00
Période d'acquisition	31 janvier 2013 au 01 février 2015
Date d'acquisition	1 février 2015
Période de conservation	01 février 2015 au 31 janvier 2017
Nombre de personnes concernées	1
Nombre de mandataires sociaux et administrateurs concernés	0

Mandataires Sociaux et Administrateurs	Plan
Nom	Néant
Fonction	

Suivi du plan d'actions gratuites 2013	Plan
Nombre total d'actions pouvant être émises	15 000
Nombre total d'actions annulées	15 000
Nombre de porteurs concernés	1
Nombre total d'actions pouvant être émises	0
Dilution potentielle	0,00%

2.2.2. Autres capitaux propres

2.2.2.1. Evaluations fiscales dérogatoires

Evaluations fiscales dérogatoires		
Résultat de l'exercice	+	998 490
Impôt sur les bénéfices (net de crédits d'impôts et CIR)	+	(1 338 162)
Résultat avant impôt	=	(339 672)
Variation des provisions réglementées	+	13 412
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	=	(326 260)

La méthode utilisée pour le calcul des amortissements dérogatoires est la différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire.

2.2.2.2. Tableau des provisions pour risques et charges

Provisions pour risques & charges	Montant au début de l'exercice	Constitution par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprise utilisées	Reprises non utilisées	reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour pertes de change	303 018		168 078	303 018			168 078
Provisions pour charges	116 580		213 528	116 580	-		213 528
Total	419 598	-	381 607	419 598	-	-	381 607

2.2.2.3. Evaluation des provisions pour risques et charges

Les reprises de provision pour charges correspondent aux immobilisations non amorties qui n'ont pas été récupérées à l'issue du bail de trois ans et sept mois des locaux du Val Plaza. Ces immobilisations ont été sorties au 4 juillet 2014.

Les provisions pour charge correspondent à des litiges en-cours évalués selon les informations disponibles à la date d'arrêté des comptes.

2.2.3. Dettes financières

2.2.3.1. Classement par échéance

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-			
Autres emprunts obligataires	-			
Emprunts et dettes auprès des établis. de crédit				
A un an maximum à l'origine	3 499	3 499		
A plus d'un an à l'origine	6 417 007	1 072 018	5 344 990	
Emprunts et dettes financières divers	4 111	4 111		
Fournisseurs et comptes rattachés	6 072 629	6 072 629		
Personnel et comptes rattachés	1 877 683	1 877 683		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 985 191	1 985 191		
Etat et autres collectivités publiques				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	9 357	9 357		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	540 955	540 955		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 962 114	62 114	3 900 000	
Groupe et associés		-		
Autres dettes	1 016 731	1 016 731		
Dettes représentatives de titres empruntés		-		
Produits constatés d'avance	870 931	870 931		
Total	22 760 209	13 515 219	9 244 990	-
Emprunts soucrits en cours d'exercice	5 500 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 446 540			

2.2.4. Autres dettes : Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 499
Emprunts et dettes financières divers	4 111
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	19 901 904
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 489 263
Dettes fournisseurs sur immobilisations	3 962 114
Dettes fiscales et sociales	3 247 291
Autres dettes	510 947
Jetons de présences	-
Total	29 119 129

2.2.5. Comptes de régularisation

2.2.5.1. Composition des produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance se rapportent à deux types d'activités :

- Les produits de maintenance, de location pour lesquels les périodes de facturation sont clairement définies.
- Les installations logiciels et prestations dont le chiffre d'affaires est constaté lors de la reconnaissance des produits ou services par les clients.

Au 31 décembre 2014 les produits constatés d'avance ressortent à 870 930 euros. Ils se rapportent à :

- Prestations de maintenance et services pour 281 014 euros
- Des installations des livraisons pour 589 916 euros

La facturation au jalon implique la disparition à terme de ces produits constatés d'avance.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

3.1. Ventilation du chiffre d'affaires par types d'activités ou zones géographiques

A noter que la reconnaissance du chiffre d'affaires par la Société est effectuée lorsque le client a la maîtrise effective du produit livré par la Société, c'est-à-dire lorsqu'il a été mis en fonctionnement.

Le principe suivi par la Société est de ne reconnaître le chiffre d'affaires que lorsque les prestations ont été entièrement réalisées de façon certaine. Pour les activités de formation ou de service, ce principe conduit donc à reconnaître le chiffre d'affaires au constat de bonne exécution de la prestation, c'est-à-dire lorsque la séance de formation ou la prestation de service sont achevées.

En ce qui concerne les contrats de maintenance qui sont facturés en début de période, le montant est reconnu progressivement en chiffre d'affaires, prorata temporis, au fur et à mesure du déroulement de l'exercice.

La vente de logiciels est effectuée sous la forme d'un droit d'utilisation définitif et donne lieu à la reconnaissance du chiffre d'affaires correspondant lors de la livraison s'il est installé par le client ou lors de la mise en service s'il est installé par la Société.

La part de chiffre d'affaires en dollars US au cours de l'année 2014 est de 45,5 %.

3.1.1. Zones géographiques

Zones géographiques (€)	2014	2013
France	9 272 183	10 713 781
Dom Tom	832 685	629 608
Union européenne	3 503 126	3 490 906
Export	32 191 068	30 972 523
Total	45 799 062	45 806 817

Zones géographiques (%)	2014	2013
France	20%	23%
Dom Tom	2%	1%
Union européenne	8%	8%
Export	70%	68%
Total	100%	100%

3.1.2. Types d'activités

Types d'activités (€)	2014	2013
Produits Matériels	12 534 678	12 228 653
Produits logiciels	14 666 827	15 789 537
Maintenance	7 839 840	7 124 116
Services	10 171 313	9 894 072
Formation	586 404	770 439
Total	45 799 062	45 806 817

Types d'activités (%)	2014	2013
Produits Matériels	27%	27%
Produits logiciels	32%	34%
Maintenance	17%	16%
Services	22%	22%
Formation	1%	2%
TOTAL	100%	100%

3.2. Autres informations

3.2.1. Production immobilisée

La production immobilisée s'élève à 34 478 euros.

Cette production se rapporte à des matériels de test initialement comptabilisés en stocks. Leur comptabilisation en immobilisation n'a par conséquent aucune incidence sur le niveau de résultat.

3.2.2. Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges

Cette rubrique se rapporte à :

Reprises de provisions pour 945 866 euros :

- A hauteur de 695 480 euros de reprise de dépréciation de stocks.
- A hauteur de 133 806 euros de reprise de provision clients.
- A hauteur de 116 580 euros de reprise de provision pour immobilisations non amorties.

Transferts de charges pour 435 865 euros :

- A hauteur de 248 465 euros de remboursements de salaires, de formations et d'assurances.
- A hauteur de 187 400 euros de frais activés en immobilisations financières dans le cadre de l'acquisition d'Ingenia.

3.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de 337 152 euros (en perte) s'explique par :

- D'une part :		Produits
Reprise sur amortissements dérogatoires		58 387
Rentrées sur créances amorties		32 921
Profit sur rachat d'actions		
	TOTAL PRODUITS	91 309
- D'autre part :		Charges
Dotations aux amortissements dérogatoires		30 201
Amortissements des frais d'acquisition de titres		41 299
Valeur nette comptable des immobilisations cédées		
Dotations aux amortissements exceptionnels sur immobilisations		138 851
Provision pour risque		213 528
Pénalités et amendes		3 582
Mali rachat actions		1 000
	TOTAL CHARGES	428 461

(L'amortissement dérogatoire est constitué de la différence entre l'amortissement fiscal, calculé selon le mode dégressif, et l'amortissement économique, calculé selon le mode linéaire, pour certains matériels).

3.4. Impôt sur les bénéfices

3.4.1. Ventilation

Impôts sur les bénéfices	Résultat courant	Résultat exceptionnel participation et intéressement
Résultat avant impôts	24 428	(364 100)
Impôts au taux apparent d'IS	(76 691)	
Crédit impôt (Retenue à la source)		
Crédit impôt recherche et autres	1 414 853	
Résultat après impôts	1 362 590	(364 100)

3.4.2. Impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Contribution solidarité période en cours	65 987
Plus-values latentes sur OPCVM	-
Frais d'acquisition de titres de participation	-
Ecart de conversion passif de la période	518 598
Provision pour perte de change	168 078
Réintégrations diverses	159 285
Participation exercice précédent	-
Provision abondement exercice précédent	-
Forfait social de l'exercice précédent	-
TOTAL	911 948
Taux d'imposition	33,33%
CREANCE D'IMPÔT DIFFERE	303 982

L'impôt non comptabilisé à payer au titre des provisions réglementées à réintégrer ultérieurement dans l'assiette et au titre d'autres dispositions fiscales, se compose comme suit :

Provisions réglementées (amortissement dérogatoire)	59 151
Ecart de conversion actif de la période	168 078
TOTAL	227 229
Taux d'imposition	33,33%
DETTE D'IMPÔT DIFFERE	75 743

Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent	1 912 410
Déficit fiscal né sur la période	215 407
Moins-values à long terme	37 693

3.4.3. Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 323 222 euros.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel (charges sociales).

Au bilan, il a été imputé en autres créances à se faire rembourser par l'Etat.

Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice.

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière de recrutement.

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1. Engagements et opérations non inscrites au bilan

4.1.1. Engagements financiers donnés et reçus

4.1.1.1. Engagements donnés

► Nantissements :

Type d'engagement	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Nantissement sur emprunts	Fonds de commerce	2 571 429

► **Garanties bancaires données pour réponse à des appels d'offres commerciaux :**

Objet	date de mise en œuvre	date de fin	code devises	euros	devises
Garantie de bonne exécution (performance bond)	23/02/2012	acceptance finale	€	54 282	
Garantie de bonne exécution (performance bond)	25/06/2012	acceptance finale	USD		7 034
Garantie de soumission (Tender/bid Bond)	30/06/2014	attribution de l'offre	TND		40 000
Garantie de bonne exécution (performance bond)	04/11/2014	03/01/2015	USD		13 947

4.1.1.2. Engagements reçus

► **Garantie OSEO sur la filiale brésilienne :**

La société bénéficie d'une garantie OSEO, au titre du fonds national de garantie « International FASEP », correspondant à 50 % du capital investi dans sa filiale sur une durée de 7 années.

Le montant de la commission est 0,50 % du capital libéré.

Date de mise en place : 10/11/2008

► **Garantie OSEO sur la filiale libanaise :**

La société bénéficie d'une garantie OSEO, au titre du fonds national de garantie « Fonds d'Etudes et d'Aides au Secteur privé », correspondant à 50 % du capital investi dans sa filiale sur une durée de 7 années.

Le montant de la commission est 0,50 % du capital libéré.

Date de mise en place : 14/03/2013

4.1.1.3. Droits individuels à la formation

Droits individuels à la formation	Volume d'heures de formation
Cumul des droits acquis par les salariés au cours de la période	2 896
Cumul n'ayant pas fait l'objet d'une demande des salariés	22 340

4.1.1.4. Engagements pris en matière de retraite

Engagements retraite	Externalisé	Non provisionné	Total
I.D.R.	200 783	1 210 216	1 410 999

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode des unités de crédits projetés en intégrant les variables suivantes (le calcul a été effectué sur l'année civile).

- Taux d'actualisation : 1,80 %
- Taux d'évolution des rémunérations : 2,00 %
- Age de départ en retraite : 67 ans
- Convention collective Syntec

Le montant (hors intérêts capitalisés) au titre du contrat Arial assurance n° RL 150 622 958 est de :

Montant (€)	Date de versement
50 000	19/12/2007
50 000	11/12/2008
30 000	15/12/2009
20 000	15/12/2010
20 000	11/12/2012
170 000	

Montant utilisé au cours de l'exercice 2011: 3 290 euros

4.2. Autres informations diverses

4.2.1. Effectif présent au 31 décembre 2014

Effectif (personnel salarié)	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Administration	30	31	23
BU products	132	126	118
BU Consultancy & Services	47	41	36
BU Sales & Customer Operations	97	85	79
Business dev. & Innovation	8	7	8
TOTAL	314	290	264
L'effectif moyen est de (hors apprentis et contrats professionnels)	294	273	247

4.2.2. Accord d'intéressement et de participation

► Accord d'intéressement :

La Société a conclu en juin 2014 un nouvel accord d'intéressement dans le cadre des articles L.441-1 et suivants du Code du travail.

Les résultats obtenus sur la période n'ont pas permis le déclenchement du calcul de l'intéressement.

► Accord de participation :

Un accord de participation a été conclu par la Société en 2008 (accord sans dérogation).

Les résultats obtenus sur la période n'ont pas permis le déclenchement du calcul de la réserve spéciale de participation.

4.2.3. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations brutes allouées aux membres des organes d'administration et de direction s'élèvent à 457 295 euros.

4.2.4. Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires des commissaires aux comptes (€)	Montant
Honoraires comptabilisés au titre de la mission de contrôle légal des comptes	47 833
Honoraires comptabilisés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal	19 444
Total	67 277

Les honoraires mentionnés correspondent aux honoraires figurant au compte de résultat de la période (art.2 du décret 2008-1487 du 30 décembre 2008)

4.2.5. Tableau des variations des flux de trésorerie

En K€	31/12/2014	31/12/2013
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
Résultat Net	998	2 003
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
- Dotation aux amortissements et provisions	3 364	3 888
- Reprise des amortissements et provisions	(2 102)	(2 503)
- Plus-values de cession, nettes d'impôt	0	(113)
- Impôts différés		
- Subventions virées au résultat		
Marge brute d'autofinancement	2 260	3 275
Variation des frais financiers	1	(0)
Variation des intérêts courus non échus	(1)	1
Variation des stocks	(1 025)	(732)
Variation des créances liées à l'activité	(9 219)	(8 344)
Variation des dettes liées à l'activité	12 329	7 075
Variation des charges et produits constatés d'avances	(1 595)	(1 410)
Variation du BFR liée à l'activité	491	(3 411)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	2 751	(136)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS		
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles	(966)	(216)
Décaissement sur acquisition d'immobilisations corporelles	(851)	(1 010)
Subventions d'investissement encaissées/remboursées		
Encaissement sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		201
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières	(9 194)	(225)
Encaissement sur cession et réduction d'immobilisations financières		395
Trésorerie nette sur acquisitions et cessions de filiales et apports partiels d'actifs		
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(11 011)	(856)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENTS		
Dividendes versés aux actionnaires	(206)	(333)
Variation des concours bancaires assimilés à du financement		500
Variation des autres fonds propres	111	
Emissions d'emprunts	5 500	600
Remboursements d'emprunts	(1 447)	(691)
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	3 958	76
VARIATION DE TRESORERIE		
Trésorerie d'ouverture	11 915	12 831
Trésorerie de clôture	7 114	11 915

III. RAPPORT FINANCIER SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS 2014

1 Bilan consolidé

Actif			
en €	Note n°	31/12/2014	31/12/2013
Ecart d'acquisition	8.1	4 597 565	
Immobilisations incorporelles	8.2	7 373 808	6 931 351
Immobilisations corporelles	8.3	1 743 129	1 339 402
Immobilisations financières	8.4	587 614	204 489
Titres mis en équivalence			
Actif immobilisé		14 302 116	8 475 242
Stocks et en-cours	8.5	3 710 746	3 068 897
Clients et comptes rattachés	8.6	41 815 331	34 208 280
Autres créances et comptes de régularisation	8.7	10 844 332	6 831 646
Impôts différés actifs		278 981	
Valeurs mobilières de placement	8.8	2 989 973	2 903 240
Disponibilités	8.8	5 286 002	9 787 087
Actif circulant		64 925 365	56 799 150
Total de l'actif		79 227 481	65 274 392
Passif			
en €	Note n°	31/12/2014	31/12/2013
Capital	8.9.1	1 295 226	1 286 226
Primes		11 228 955	11 124 435
Réserves consolidées		17 332 312	15 228 628
Résultat consolidé	8.10	-342 313	2 466 364
Capitaux propres (part du groupe)	8.9.5	29 514 180	30 105 653
Intérêts minoritaires		13 840	8 302
Capitaux propres totaux		29 528 020	30 113 955
Autres fonds propres			
Provisions pour risques et charges		1 429 472	904 283
Impôts différés passif	8.12	540 751	1 262 102
Provisions pour risques et charges	8.11	1 970 223	2 166 385
Emprunts et dettes financières	8.13	7 099 784	2 870 869
Fournisseurs et comptes rattachés	8.14	7 132 355	6 070 952
Autres dettes et comptes de régularisation	8.15	33 497 099	24 052 231
Dettes		47 729 238	32 994 052
Total du Passif		79 227 481	65 274 392

2 Compte de résultat consolidé

Compte de résultat consolidé			
en €	Note n°	31/12/2014	31/12/2013
Chiffre d'affaires	8.17	51 241 844	47 273 149
Production stockée et immobilisée		5 406 867	7 008 698
Production de l'exercice		56 648 711	54 281 847
Autres produits d'exploitation	8.18	3 253 592	3 125 179
Achats consommés		(8 733 154)	(8 041 882)
Charges externes		(15 775 419)	(15 241 375)
Charges de personnel	8.19	(25 397 080)	(20 639 045)
Impôts et taxes		(2 017 358)	(1 614 277)
Autres charges d'exploitation		(78 302)	(146 641)
Dotations aux amortissements et aux provisions	8.20	(8 964 203)	(9 067 717)
Résultat d'exploitation	8.21	(1 063 213)	2 656 089
Résultat financier	8.22	1 079 736	(254 801)
Résultat courant des entreprises intégrées		16 523	2 401 288
Résultat exceptionnel	8.23	(332 271)	91 007
Impôts sur les résultats	8.24	744 076	(21 379)
Résultat net des entreprises intégrées	8.25	428 328	2 470 916
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		(766 261)	
Résultat net de l'ensemble consolidé		(337 933)	2 470 916
Intérêts minoritaires		4 380	4 552
Résultat net (part du groupe)		(342 313)	2 466 364
Résultat par action		-0,13	0,96
Résultat dilué par action		-0,13	0,94

3 Tableaux de flux de trésorerie

Tableau de flux de trésorerie			
en €		31/12/2014	31/12/2013
OPERATIONS D'EXPLOITATION	RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	428 328	2 470 916
	Dotations aux amortissements et provisions	8 236 665	7 174 768
	Reprises des amortissements et provisions	(116 580)	(18 319)
	Plus et moins values de cession		(104 063)
	Impôts différés	(815 811)	35 059
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		7 732 602	9 558 361
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Variation des intérêts courus	1 041	(205)
	Variation des stocks	(640 521)	(702 307)
	Variation des créances d'exploitation	(6 633 999)	(9 064 839)
	Variation des dettes d'exploitation	7 537 462	8 033 260
	Variation nette exploitation	262 942	(1 733 886)
	Variation des créances hors exploitation	(2 171 744)	(2 033 594)
	Variation des dettes hors exploitation	652 327	(243 424)
	Comptes de liaison	(252 896)	202 625
	Charges et produits constatés d'avance	(3 211 405)	799 248
	Pertes et gains de change		
Variation nette hors exploitation	(4 983 718)	(1 275 145)	
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		(4 719 735)	(3 009 236)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)		3 012 795	6 549 125
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	Décaissement sur acquisitions d'immobilisations	(7 376 460)	(8 044 616)
	Variation des dettes et créances sur immobilisations	3 955 253	6 861
	Encaissement sur cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		201 027
	Décaissement sur acquisitions immobilisations financières	(277 073)	(14 576)
	Encaissement sur cessions immobilisations financières	661 678	12 748
	Incidence des variations de périmètre (1)	(7 956 324)	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)		(10 992 926)	(7 838 556)
OPERATIONS DE FINANCEMENT	Augmentation de capital ou apports	110 520	
	Dividendes versés aux actionnaires de la mère	(206 098)	(333 440)
	Encaissements provenant d'emprunts	5 739 290	600 000
	Remboursement d'emprunts	(1 672 329)	(690 811)
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)		3 971 383	(424 251)
VARIATION DE TRESORERIE (A)+(B)+(C)		(4 008 748)	(1 713 682)
Incidences des variations de taux de change		93 776	(93 624)
TRESORERIE A L'OUVERTURE		31/12/2013 12 186 075	13 993 381
TRESORERIE A LA CLOTURE		31/12/2014 8 271 103	12 186 075
(*) La trésorerie exprimée ici correspond à sa définition restrictive :			
		+ Liquidités	8 275 975
		- Découvert	(4 872)
		Trésorerie Nette	12 186 075

(1) Concerne l'acquisition des titres de la société Ingenia Telecom :

- Coût d'acquisition des titres - 8 386 620
- Trésorerie de la filiale 430 296

4 Variation des capitaux propres – part du groupe et intérêts minoritaires

Tableau de variation des capitaux propres							
en €	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Solde au 31/12/2012	1 283 226	11 124 435	12 471 827	3 117 657	27 997 145	4 889	28 002 034
Emission d'actions gratuites	3 000		(3 000)				
Affectation du résultat de l'exercice précédent			3 117 657	(3 117 657)			
Résultat de l'exercice				2 466 364	2 466 364	4 552	2 470 916
Dividendes distribués			(333 440)		(333 440)		(333 440)
Variation des écarts de conversion			(24 965)		(24 965)	(1 139)	(26 104)
Autres			549		549		549
Solde au 31/12/2013	1 286 226	11 124 435	15 228 628	2 466 364	30 105 653	8 302	30 113 955
Emission d'actions gratuites	3 000		(3 000)				
Affectation du résultat de l'exercice précédent			2 466 364	(2 466 364)			
Résultat de l'exercice				(342 313)	(342 313)	4 380	(337 933)
Dividendes distribués			(206 098)		(206 098)		(206 098)
Variations du capital de l'entreprise consolidante	6 000	104 520			110 520		110 520
Variation des écarts de conversion			(153 499)		(153 499)	1 477	(152 022)
Autres			(83)		(83)	(319)	(402)
Solde au 31/12/2014	1 295 226	11 228 955	17 332 312	-342 313	29 514 180	13 840	29 528 020

5 Faits majeurs et changement de méthode comptable

5.1 Faits majeurs

Les faits significatifs survenus au cours de la période sont les suivants :

5.1.1 Augmentation de capital

Le capital a été augmenté :

- En février 2014 de 3 000 euros par émission de 6 000 actions gratuites, montant prélevé sur le compte réserves statutaires.
- En décembre 2014 de 6 000 euros par la création de 12 000 nouvelles actions, liée à l'exercice de l'option de souscription d'action. Cette augmentation de capital est assortie d'une prime d'émission d'un montant de 104 520 euros.

Ces deux opérations autorisées par l'AGE du 17 juin 2011 portent le capital de la société à 1 295 225.50 euros.

5.1.2 Changement de locaux sur Paris

La société a quitté ses locaux d'Asnières (128 m²) pour de nouveaux locaux situés à Puteaux (300 m²). Cette opération s'est réalisée fin février 2014.

5.1.3 Nouveau siège social

La société a pris possession de ses nouveaux locaux rennais (Saint-Jacques de la Lande) en date du 4 juillet 2014. Les anciens locaux situés sur la commune de Vern sur Seiche ont été restitués fin juillet 2014.

5.1.4 Nouvelles filiales

5.1.4.1 Espagne : Ingénia

La société a réalisé l'acquisition de la société Ingénia le 20 février 2014.

L'acquisition a été réalisée sur fonds propres et sur capitaux empruntés.

La société est désormais détenue à 100% par Astellia S.A. et donne lieu à une intégration globale dans le périmètre de consolidation.

5.1.4.2 Canada : Astellia Canada Inc

La société a créé une nouvelle filiale pour son développement international, située au Canada.

Astellia Canada Inc a été créée le 1^{er} août 2014 et immatriculée au Québec sous le numéro 1170258074.

La société est détenue à 100% par Astellia S.A. et donne lieu à une intégration globale dans le périmètre de consolidation.

5.1.5 Mise en place d'un nouveau système d'information

Le projet ERP initié l'année précédente a été mis en production le 02 avril 2014. Les derniers modules ont été activés fin décembre 2014.

5.1.6 Contrôle fiscal

Les années 2010, 2011 et 2012 ont fait l'objet d'un contrôle de l'administration fiscale. Celui-ci se solde par un redressement de 76 691 euros au titre de la provision clients. Cette dernière ne sera donc pas taxée lors de sa reprise. L'impact net du contrôle dans nos charges au final sera de 3 582 euros.

5.1.7 Nouveaux emprunts

La société a contracté deux nouveaux emprunts pour un montant global de 5.500.000 €uros dans le cadre de l'acquisition d'Ingenia.

5.2 Changement de présentation

Depuis la mise en place du nouvel ERP, les factures liées aux contrats clients sont considérées comme étant des factures d'acomptes appelées factures au Jalon.

La facturation au jalon correspond aux conditions de facturation négociées avec les clients et non à l'avancement des travaux. Le chiffre d'affaires est donc constaté par le biais des factures à établir.

Au 31 décembre 2014 les comptes annuels compensent les factures à établir avec les acomptes pour les prestations autres que logiciel et installation.

La présentation au Bilan est la suivante :

Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours	Montant
Factures à établir sur commandes en-cours	40 680 890
Montant compensé	23 392 758
<i>Présenté à l'actif du bilan aux comptes clients</i>	17 288 133
Factures au jalon	43 294 662
Montant compensé	23 392 758
<i>Présenté au passif du bilan en avances et acomptes</i>	19 901 904

Ce changement de présentation est sans incidence sur le niveau de résultat de la société.

6 Périmètre du groupe

6.1 Liste des sociétés consolidées

Les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation sont présentées ci-dessous :

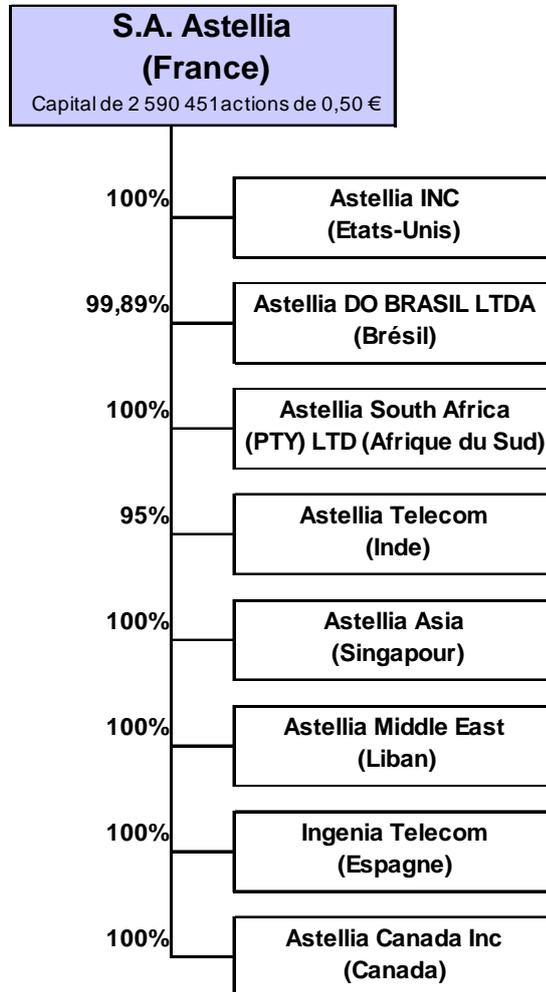
Périmètre								
Société et forme juridique	N° Siren	Siège social	Méthode de consolidation 2014	Méthode de consolidation 2013	% contrôle 2014	% contrôle 2013	% intérêt 2014	% intérêt 2013
S.A. Astellia	428 780 241	Z.A. du Plessis 35772 Vern sur Seiche	Mère	Mère	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Astellia Inc.	Etats-Unis	2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle, Delaware 19808	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Astellia Do Brasil LTDA	Brésil	Rua Oriçanga, 26, cj 62, Mirandópolis - CEP 04052-30, Sao Paulo	IG	IG	99,89%	99,89%	99,89%	99,89%
Astellia South Africa (PTY) LTD	Afrique du Sud	PO Box 1310 North Riding 2162	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Astellia Telecom (PYT) LTD	Inde	C66 Okhla Phase 1, New Delhi 110020	IG	IG	95,00%	95,00%	95,00%	95,00%
Astellia Asia PTE LTD	Singapour	122 Middle Road Singapore 188973	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Astellia Middle East S.A.L.	Liban	Centre Starco Beyrouth - Liban	IG	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
Ingenia Telecom	Espagne	C/ Ronda Narciso Monturiol, 6, Oficina 113 - B, 46 980 Parterna (Valencia), Spain	IG	NC	100,00%	NC	100,00%	NC
Astellia Canada Inc.	Canada	2135 rue Sherbrooke E Montréal (Québec) H2K1C2	IG	NC	100,00%	NC	100,00%	NC

IG = Intégration Globale
IP = Intégration Proportionnelle
ME = Mise en équivalence
NC = Non consolidée

6.2 Sociétés exclues du périmètre de consolidation

Il n'y a pas de sociétés exclues du périmètre.

6.3 Organigramme du groupe



7 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

7.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés de la S.A. Astellia sont établis conformément aux règles et principes comptables en vigueur en France. Les dispositions du règlement n° 99.02 du Comité de Réglementation Comptable, homologué le 22 juin 1999, sont appliquées depuis le 1^{er} janvier 2000 ainsi que l'actualisation qui en a été faite par le règlement n° 2005-10 du CRC.

7.2 Modalités de consolidation

7.2.1 Méthodes de consolidation

La consolidation est réalisée à partir des situations arrêtées au 31 décembre 2014. Toutes les participations significatives dans lesquelles la S.A. Astellia assure le contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Toutes les transactions importantes entre les sociétés consolidées sont éliminées.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

7.2.2 Élimination des opérations intra-groupe

Conformément à la réglementation, les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes entre ces sociétés ont été éliminés dans les comptes consolidés.

7.2.3 Écarts d'acquisition

Conformément aux dispositions réglementaires, les écarts d'acquisition représentent la différence entre :

- Le coût d'acquisition des titres de participation ;
- La quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif immobilisé et sont amortis sur une durée reflétant, aussi raisonnablement que possible, les hypothèses retenues et les objectifs fixés lors des acquisitions. Cette durée maximale est estimée à 20 ans.

L'acquisition par la S.A. Astellia de la société Ingenia Telecom a donné lieu à la constatation d'un écart d'acquisition, calculé comme suit :

•	Coût d'acquisition des titres	8 307 956 €
•	Capitaux propres consolidés retraités de Ingenia Telecom au 31/12/2013	- 2 944 130 €
	- Capitaux propres consolidés de Ingenia Telecom	3 454 258 €
	- Reclassement subvention en PCA	- 263 110 €
	- Amortissement frais R&D net d'impôt	<u>- 247 018 €</u>
	<i>Sous-Total</i>	<i>- 2 944 130 €</i>
•	Ecart d'acquisition	5 363 826 €

La durée d'amortissement retenue est de 7 ans.

7.2.4 Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Les sociétés Astellia South Africa et Astellia Telecom clôturent leurs comptes respectivement au 28 février et au 31 mars. Une situation intermédiaire au 31 décembre est établie pour les besoins de la consolidation.

Les autres sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre.

La durée de l'exercice des entreprises consolidées est de 12 mois, à l'exception de la société Ingenia Telecom créée le 13 février 2014 dont l'exercice compte 11 mois.

7.2.5 Méthodes de conversion des opérations en devise

Les éventuelles transactions exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de change en vigueur au moment de la transaction.

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires en devises sont convertis au taux de clôture. Les différences de change dégagées à cette occasion et celles réalisées lors des transactions en devises sont, le cas échéant, comptabilisées en résultat financier.

7.2.6 Méthodes de conversion des comptes des sociétés étrangères

Les filiales de la S.A. Astellia constituant des entreprises étrangères autonomes, leurs comptes ont été convertis selon la méthode du cours de clôture :

Les postes du bilan sont convertis en euros au taux de clôture ;

Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice ;

L'écart de conversion mis en évidence est inclus dans les capitaux propres consolidés au poste « écarts de conversion », et n'affecte pas le résultat. Il se décompose de la façon suivante :

Ecart de conversion à la clôture						
Société	Devise	Ecart de conversion sur capitaux propres à l'ouverture	Variation des écarts de conversion sur Capitaux Propres	Ecart de conversion sur capitaux propres à la clôture	Écarts de conversion sur le résultat	Total écart de conversion
Astellia Inc	USD	-21 633	-262 918	-284 551	34 193	-250 358
Astellia Do Brazil	BRL	-70 166	3 819	-66 347	3 009	-63 338
Astellia South Africa	ZAR	-15 499	1 957	-13 542	-457	-13 999
Astellia Telecom	INR	-26 807	17 022	-9 785	4 838	-4 947
Astellia Asia	SGD	-4 091	10 969	6 878	1 362	8 240
Astellia Md East	USD	-4 119	29 067	24 948	287	25 235
Astellia Canada Inc	CAD		3 353	3 353	0	3 353
Total		-142 315	-196 731	-339 046	43 232	-295 814

7.3 Méthodes et règles d'évaluation

Les principes et méthodes appliqués par le groupe S.A. Astellia sont les suivants :

7.3.1 Application des méthodes préférentielles

L'application des méthodes préférentielles du règlement CRC 99-02 est la suivante :

Application des méthodes préférentielles	Oui Non N/A	Note
• Comptabilisation des contrats de location financement	N/A	
• Provisionnement des prestations de retraites et assimilés	Oui	
• Étalement des frais d'émission et primes de remboursement des emprunts obligataires sur la durée de vie de l'emprunt	N/A	
• Comptabilisation en résultat des écarts de conversion actif / passif	Oui	
• Comptabilisation des frais d'établissement d'en charge	N/A	
• Activation des frais de développement	Oui	
• Comptabilisation à l'avancement des opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice	N/A	

7.3.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

7.3.2.1 Les frais d'établissement

Ils sont constitués essentiellement des frais liés aux augmentations de capital ainsi que des charges supportées lors de l'acquisition de nouvelles filiales.

7.3.2.2 Frais de recherche et développement

Les projets ayant de sérieuses chances de faisabilité technique et de réussite commerciale sont immobilisés et amortis sur 3 ans.

Les projets ne présentant pas ces caractéristiques sont comptabilisés en charges.

Astellia

La « solution Astellia » représente un projet global de développement : développement d'algorithmes de surveillance et d'analyse de la qualité des réseaux mobiles (software) et de matériels (hardware).

Année base CIR	Montant	2012	2013	2014	Reste à amortir
2010	4 423 388	1 474 463			0
2011	5 024 022	1 674 674	1 674 674		0
2012	6 441 613	2 147 204	2 147 204	2 147 204	0
2013	6 798 037		2 266 012	2 266 012	2 266 012
2014	4 584 692			1 528 231	3 056 461
Total	44 500 602	5 296 341	6 087 891	5 941 447	5 322 473

Ingenia Telecom

Ingenia procède à l'activation des frais de recherche et développement dans ses comptes sociaux. Le retraitement de consolidation consiste à les amortir conformément à la méthode groupe retenue sur 3 années.

Année base CIR	Montant	2013	Amortissements antérieurs	2014	Reste à amortir
2012	463 278	154 426	231 639	154 426	77 213
2013	727 459	121 243	121 243	242 486	363 730
2014	764 439		0	254 813	509 626
Total	1 955 176	275 669	352 882	651 725	950 569

Concernant les deux premières années, il a été retenu une date moyenne de mise en service, revenant à amortir les frais de recherche et développement sur la moitié de l'exercice d'activation.

7.3.2.3 Fonds de commerce

Les fonds de commerce comptabilisés dans les comptes sociaux ont été amortis dans les comptes consolidés sur une durée de 3 ans.

7.3.2.4 Durées d'amortissement des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition ou de production.

Les méthodes et durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	Méthode	Durée
Logiciels	Linéaire	de 1 à 3 ans
Brique de logiciel technologique	Linéaire	De 3 à 10 ans

Autres incorporels

en €	Brut	Amortissement	Net	Durée d'amortissement retenue
Eléments incorporels apportés par la SA Qositel par voie de fusion absorption le 20/12/2002	2 500 000	2 500 000		7 ans
Mali de confusion lié à l'opération de confusion de patrimoine de la filiale Acurio (mars 2007)	1 492 120	1 492 120		3 ans
Total	3 992 120	3 992 120		

7.3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Le plan d'amortissement de chaque immobilisation dépend de sa propre utilisation ainsi que des avantages économiques qu'elle procure.

Les méthodes comptables retenues et les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Installations générales	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 à 10 ans
Réseau informatique interne	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	8 à 10 ans

7.3.4 Immobilisations financières

Ce poste est essentiellement constitué de dépôts et cautionnements versés, n'ayant pas lieu d'être dépréciés.

7.3.5 Stocks et travaux en-cours

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, après déduction des remises rabais commerciaux obtenus et y compris les droits de douane et taxes non récupérables

- **Méthode de dépréciation utilisée**

La dépréciation s'apprécie par article selon leur degré d'obsolescence technique.

Cette dernière est appréciée par les services techniques de la société.

Les taux de dépréciation sont compris entre 25 % et 100 %.

7.3.6 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances est pratiquée nominativement lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

7.3.7 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance se rapportent aux 2 activités :

- Les produits de maintenance, de location pour lesquelles les périodes de facturation sont clairement définies.
- Les installations logiciels et prestations dont le chiffre d'affaires est constaté lors de la reconnaissance des produits ou services par les clients.

7.3.8 Trésorerie et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'achat ou de souscription, hors frais accessoires.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de bourse ou la valeur probable de réalisation sont inférieurs à la valeur d'achat.

La trésorerie est composée des éléments suivants : caisses, soldes bancaires disponibles, valeurs mobilières de placement et concours bancaires courants, non assimilés à du financement à court terme.

7.3.9 Impôts sur les bénéfices

Conformément aux prescriptions du CRC n°99-02, le groupe comptabilise des impôts différés en cas :

- de différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs au bilan consolidé ;
- de crédits d'impôts et de reports déficitaires.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable, en appliquant le dernier taux d'impôt en vigueur pour chaque société.

Le taux d'impôt différé est de 33,33%. Aucun impôt différé n'est comptabilisé dans les filiales étrangères.

En application du règlement CRC n°99-02, les montants d'impositions différées actives et passives sont compensés pour une même entité fiscale.

7.3.10 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour charges correspondent principalement aux immobilisations non amorties qui ne seront pas récupérées à l'issue du bail de trois ans et sept mois des nouveaux locaux et aux provisions pour indemnités de départ à la retraite.

Engagements de retraite et prestations assimilés

Le montant des droits, qui seraient acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, est généralement déterminé en fonction de leur ancienneté et en tenant compte de la probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite.

L'ensemble de ces coûts est provisionné et systématiquement pris en compte dans le résultat sur la durée d'activité des salariés.

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode des unités de crédits projetés en intégrant les variables suivantes (le calcul a été effectué sur l'année civile) :

	31/12/2014	31/12/2013
Taux d'actualisation	1.80%	3,40%
Taux d'évolution des salaires	2%	2%
Age de départ à la retraite	67	67
Convention collective	Syntec	Syntec

	Engagement	Montant externalisé	Provision comptabilisée
31/12/2014	1 410 999	195 056	1 215 943
31/12/2013	977 012	189 310	787 702

La dotation pour provision indemnité départ à la retraite s'élève à 428 241 €. Cette dotation significative s'explique essentiellement par la diminution du taux d'actualisation. Si nous avions maintenu le taux N-1, nous aurions passé une reprise de 8 101 €. Le résultat d'exploitation s'élèverait alors à 1 616 970 €

7.3.11 Reconnaissance du chiffre d'affaires

La reconnaissance du chiffre d'affaires par la Société est effectuée lorsque le client a la maîtrise effective du produit livré par la Société, c'est-à-dire lorsqu'il a été mis en fonctionnement. Cette méthode de reconnaissance a tendance à faire augmenter le poste bilanciel « Produits constatés d'avance » en fin d'exercice, certains clients souhaitant être facturés avant la fin de l'exercice, généralement pour des raisons budgétaires internes, alors que la Société n'a pas encore reconnu ce chiffre d'affaires.

Le principe suivi par la Société est de ne reconnaître le chiffre d'affaires que lorsque les prestations ont été entièrement réalisées de façon certaine. Pour les activités de formation ou de service, ce principe conduit donc à reconnaître le chiffre d'affaires au constat de bonne exécution de la prestation, c'est-à-dire lorsque la séance de formation ou la prestation de service sont achevées.

En ce qui concerne les contrats de maintenance qui sont facturés en début de période, le montant facturé est initialement inscrit en « Produits constatés d'avance », puis est reconnu progressivement en chiffre d'affaires, prorata temporis, au fur et à mesure du déroulement de l'exercice.

La vente de logiciels est effectuée sous la forme d'un droit d'utilisation définitif et donne lieu à la reconnaissance du chiffre d'affaires correspondant lors de la livraison s'il est installé par le client ou lors de la mise en service s'il est installé par la Société.

7.3.12 Distinction entre résultat exceptionnel et résultat courant

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels distincts de l'activité et qui ne sont pas censés se reproduire de manière fréquente et régulière.

7.3.13 Résultats par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé (part du groupe) se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exclusion des actions propres déduites des capitaux propres).

Le résultat dilué par action correspond au résultat par action corrigé des plans d'option de souscription d'actions présentés en note 8.9.4.

7.3.14 Crédits d'impôt

7.3.14.1 Crédit d'impôt recherche (CIR)

Le crédit d'impôt recherche est classé au compte de résultat en subventions d'exploitation (cf. note 8.18 « Autres produits d'exploitation »)

7.3.14.2 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

La loi de finances n°2012-1510 du 29/12/2012 rectificative pour 2012 a mis en place un crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) à compter du 01/01/2013. Ce crédit d'impôt s'élève à 6% pour les rémunérations versées en 2014, n'excédant pas 2.5 fois le SMIC.

Le CICE comptabilisé dans les comptes de notre groupe à la clôture de l'exercice s'élève à 323 222 €

Au compte de résultat, notre groupe a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel (cf. note 8.19 « Charges de personnel »).

Le CICE a permis notamment de participer au financement en matière de recrutement (806 111 €).

8 Explication des comptes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations

8.1 Ecarts d'acquisition

Ecarts d'acquisitions						
en €		Date d'acquisition	31/12/2013	Augmentation	Diminution	31/12/2014
Valeurs brutes	Ingenia Telecom	20/02/2014		5 363 826		5 363 826
	Total Ecarts d'acquisition Bruts			5 363 826		5 363 826
Amortissements et dépréciations	Ingenia Telecom			766 261		766 261
	Total Amortissements et dépréciations			766 261		766 261
Valeurs nettes	Ingenia Telecom			4 597 565		4 597 565
	Total Ecarts d'acquisition Nets			4 597 565		4 597 565

8.2 Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles								
en €		31/12/2013	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	Autres mouvements	31/12/2014
Valeurs brutes	Frais de recherche et développement	39 915 910	1 190 737	5 349 132				46 455 779
	Frais d'établissement	21 367				2 893		24 260
	Concessions, brevets, marques	1 060 179		1 145 374	5 160			2 200 393
	Fonds de commerce	15 224						15 224
	Autres immobilisations incorporelles	3 992 141	38 434	93 450				4 124 025
	Avances et acomptes versés							
Total brut		45 004 821	1 229 171	6 587 956	5 160	2 893		52 819 681
Amort. & Dépréciations	Frais de recherche et développement	33 236 681	352 882	6 595 432		(2 260)		40 182 735
	Frais d'établissement	21 172		103		2 877		24 152
	Concessions, brevets, marques	808 252		371 644	5 160			1 174 736
	Fonds de commerce	15 224						15 224
	Autres immobilisations incorporelles	3 992 141	31 966	24 919				4 049 026
	Avances et acomptes versés							
Total amort et dépréciations		38 073 470	384 848	6 992 098	5 160	617		45 445 873
Valeurs nettes	Frais de recherche et développement	6 679 229	837 855	(1 246 300)		2 260		6 273 044
	Frais d'établissement	195		(103)		16		108
	Concessions, brevets, marques	251 927		773 730				1 025 657
	Fonds de commerce							
	Autres immobilisations incorporelles		6 468	68 531				74 999
	Avances et acomptes versés							
Total net		6 931 351	844 323	(404 142)		2 276		7 373 808

8.3 Immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles								
en €	31/12/2013	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	Autres mouvements	31/12/2014	
Valeurs brutes	Terrains							
	Terrains en crédit-bail							
	Constructions	17 166					17 166	
	Constructions en crédit-bail							
	Installations techniques, matériel et outillage	1 510 668		9 868	5 799		1 514 737	
	Installation, matériel et outillage en crédit-bail							
	Autres immobilisations corporelles	1 644 614	481 786	778 636	487 048	18 994	2 436 982	
	Autres immobilisations corporelles en crédit-bail							
	Immobilisations corporelles en cours	610 866					(179 486)	610 866
	Avances et acomptes							
Total brut	3 783 314	481 786	788 504	492 847	18 994		4 579 751	
Amort. & Dépréciations	Terrains							
	Terrains en crédit-bail							
	Constructions	15 825		573			16 398	
	Constructions en crédit-bail							
	Installations techniques, matériel et outillage	1 310 635		160 452	5 799		1 465 288	
	Installation, matériel et outillage en crédit-bail							
	Autres immobilisations corporelles	1 117 452	253 054	444 135	474 669	14 964	1 354 936	
	Autres immobilisations corporelles en crédit-bail							
	Immobilisations corporelles en cours							
	Avances et acomptes							
Total amort et dépréciations	2 443 912	253 054	605 160	480 468	14 964		2 836 622	
Valeurs nettes	Terrains							
	Terrains en crédit-bail							
	Constructions	1 341		(573)			768	
	Constructions en crédit-bail							
	Installations techniques, matériel et outillage	200 033		(150 584)			49 449	
	Installation, matériel et outillage en crédit-bail							
	Autres immobilisations corporelles	527 162	228 732	334 501	12 379	4 030	1 082 046	
	Autres immobilisations corporelles en crédit-bail							
	Immobilisations corporelles en cours	610 866					610 866	
	Avances et acomptes							
Total net	1 339 402	228 732	183 344	12 379	4 030		1 743 129	

8.4 Immobilisations financières

Immobilisations financières							
en €	31/12/2013	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	Ecarts de conversion	Autres mouvements	31/12/2014
Valeurs brutes	Titres de participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	204 489	762 747	274 555	661 681	7 504	587 614
	Total brut	204 489	762 747	274 555	661 681	7 504	587 614
Dépréciations	Titres de participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total dépréciations						
Valeurs nettes	Titres de participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	204 489	762 747	274 555	661 681	7 504	587 614
	Total net	204 489	762 747	274 555	661 681	7 504	587 614

8.5 Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours se présentent ainsi :

Stocks						
	en €	31/12/2013	Mouvement de périmètre	Variation	Ecart de conversion	31/12/2014
Valeurs brutes	Matières premières	3 752 592		1 024 958		4 777 550
	En-cours					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	11 785			1 328	13 113
	Total brut		3 764 377		1 024 958	1 328
Dépréciations	Matières premières	695 480		384 437		1 079 917
	En-cours					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	Total dépréciations		695 480		384 437	
Valeurs nettes	Matières premières	3 057 112		640 521		3 697 633
	En-cours					
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises	11 785			1 328	13 113
	Total net		3 068 897		640 521	1 328

8.6 Créances clients

8.6.1 Ventilation par échéance

Échéances créances clients et comptes rattachés				
en €	31/12/2014	Échéances		31/12/2013
		- 1 an	+ 1 an	
Créances clients et comptes rattachés	43 131 335	43 131 335		35 658 090
Dépréciations créances clients	(1 316 004)	(1 316 004)		(1 449 810)
Créances clients et comptes rattachés nettes	41 815 331	41 815 331		34 208 280

8.6.2 Evolution de la dépréciation des créances clients

Dépréciation des comptes clients					
en €	31/12/2013	Mouvements de périmètre	Dotations	Reprises	31/12/2014
Clients	1 449 810			133 806	1 316 004

8.7 Autres créances

8.7.1 Ventilation par échéance

Échéances des autres créances						
en €	Valeur Brute	Échéances		Dépréciation	Valeur Nette	Valeur nette N-1
		- 1 an	+ 1 an			
Avances et acomptes sur commandes	32 520	32 520			32 520	200 685
Autres créances	8 731 368	8 731 368			8 731 368	4 931 214
Charges constatées d'avance	2 080 444	2 080 444			2 080 444	1 699 747
Total Autres créances	10 844 332	10 844 332			10 844 332	6 831 646

8.8 Valeurs mobilières de placement et trésorerie

Trésorerie				
en €	Valeur Brute	Dépréciation	31/12/2014	31/12/2013
Valeurs mobilières de placement	2 989 973		2 989 973	2 903 240
Disponibilités	5 286 002		5 286 002	9 787 087
Total	8 275 975		8 275 975	12 690 327

8.9 Capitaux propres

8.9.1 Composition du capital social

Au 31 décembre 2014, le capital social se compose de 2 590 451 actions d'une valeur nominale de 0,50 euros.

8.9.2 Droit de vote des actionnaires

Chaque action de la Société donne droit à un droit de vote.

L'assemblée générale mixte du 3 décembre 2007, dans sa cinquième résolution, a décidé, sous condition suspensive de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris, d'instaurer un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il serait justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire. Ainsi, conformément aux dispositions du Code de commerce, tous les actionnaires visés qui conserveraient leurs actions postérieurement à l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris, bénéficieraient d'un droit de vote double de celui conféré aux autres actions en cas de réalisation de ladite condition suspensive.

Le droit de vote double cesse pour toute action ayant fait l'objet d'une conversion au porteur ou d'un transfert, hormis tout transfert du nominatif au nominatif par suite de succession ou de donation familiale.

Le droit de vote double peut être supprimé par décision de l'assemblée générale extraordinaire et après ratification de l'assemblée spéciale des actionnaires bénéficiaires.

Au 31 décembre 2014 la totalité des droits de vote était de 4 000 866 droits dont 1 410 415 de vote double.

8.9.3 Valeur du titre au 31 décembre 2014

Au 31 décembre 2014, la valeur du titre admis sur le marché NYSE Alternext est de 12,25 euros.

8.9.4 Instruments dilutifs

- Attribution d'options de souscriptions d'actions

Plan d'Options de Souscriptions d'Actions 2011	Plan
Date de l'AG ayant autorisée les Options	17 juin 2011
Date du Conseil d'Administration ayant attribué les Options	27 juillet 2011
Nombre total d'Options attribuées	12 000
Cours du titre à l'attribution de l'Option	12,28
Nominal des actions à émettre	0,50
Prix d'exercice de L'option	12,28
Montant nominal de l'augmentation potentielle de capital	6 000,00
Montant de la prime d'émission potentielle	141 360,00
Période d'attribution pendant laquelle les Options ne peuvent être levées	27 juillet 2011 au 27 juillet 2013
Date de départ d'exercice des Options (Options exerçables par tranche d'au moins 1/4)	28 juillet 2013
Date d'expiration de la période de levée d'Options	27 juillet 2017
Nombre de personnes concernées	1
Nombre de mandataires sociaux et administrateurs concernés	0
Nombre d'actions auxquels les Options donnent droit	12 000
Suivi du plan d'Options 2011	Plan
Nombre d'actions auxquels les Options donnent droit	12 000
Nombre total d'options annulées	12 000
Nombre de porteurs concernés	1
Nombre total d'options exercées	0
Nombre de porteurs concernés	0
Nombre d'actions auxquels les Options donnent droit	0
Dilution potentielle	0,00%

Plan d'Options de Souscriptions d'Actions 2012	Plan
Date de l'AG ayant autorisée les Options	17 juin 2011
Date du Conseil d'Administration ayant attribué les Options	2 février 2012
Nombre total d'Options attribuées	12 000
Cours du titre à l'attribution de l'Option	9,21
Nominal des actions à émettre	0,50
Prix d'exercice de L'option	9,21
Montant nominal de l'augmentation potentielle de capital	6 000,00
Montant de la prime d'émission potentielle	104 520,00
Période d'attribution pendant laquelle les Options ne peuvent être levées	02 février 2012 au 03 février 2014
Date de départ d'exercice des Options (Options exerçables par tranche d'au moins 1/4)	3 février 2014
Date d'expiration de la période de levée d'Options	2 février 2018
Nombre de personnes concernées	1
Nombre de mandataires sociaux et administrateurs concernés	0
Nombre d'actions auxquels les Options donnent droit	12 000
Suivi du plan d'Options 2012	Plan
Nombre d'actions auxquels les Options donnent droit	12 000
Nombre total d'options annulées	0
Nombre de porteurs concernés	0
Nombre total d'options exercées	12 000
Nombre de porteurs concernés	1
Nombre d'actions auxquels les Options donnent droit	0
Dilution potentielle	0,46%

Plan d'Options de Souscriptions d'Actions 2013	Plan
Date de l'AG ayant autorisée les Options	17 juin 2011
Date du Conseil d'Administration ayant attribué les Options	31 janvier 2013
Nombre total d'Options attribuées	24 000
Cours du titre à l'attribution de l'Option	15,08
Nominal des actions à émettre	0,50
Prix d'exercice de L'option	15,08
Montant nominal de l'augmentation potentielle de capital	12 000,00
Montant de la prime d'émission potentielle	349 920,00
Période d'attribution pendant laquelle les Options ne peuvent être levées	31 janvier 2013 au 01 février 2015
Date de départ d'exercice des Options (Options exerçables par tranche d'au moins 1/4)	1 février 2015
Date d'expiration de la période de levée d'Options	31 janvier 2019
Nombre de personnes concernées	1
Nombre de mandataires sociaux et administrateurs concernés	0
Nombre d'actions auxquels les Options donnent droit	24 000
Suivi du plan d'Options 2013	Plan
Nombre d'actions auxquels les Options donnent droit	24 000
Nombre total d'options annulées	24 000
Nombre de porteurs concernés	1
Nombre total d'options exercées	0
Nombre de porteurs concernés	0
Nombre d'actions auxquels les Options donnent droit	0
Dilution potentielle	0,00%

- Attribution d'actions gratuites

PLAN D'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES 2011	
	Plan
Date de l'AG ayant autorisée l'attribution d'actions gratuites	17 juin 2011
Date du Conseil d'Administration ayant attribué les actions gratuites	27 juillet 2011
Nombre d'actions nouvelles à émettre	6 000
Cours du titre à l'attribution	12,28
Nominal des actions à émettre	0,50
Montant nominal de l'augmentation potentiel de capital	3 000,00
Période d'acquisition	27 juillet 2011 au 27 juillet 2013
Date d'acquisition	28 juillet 2013
Période de conservation	28 juillet 2013 au 28 juillet 2015
Nombre de personnes concernées	1
Nombres de mandataires sociaux et administrateurs concernés	0
Mandataires Sociaux et Administrateurs	
Nom	Néant
Fonction	
Suivi du plan d'actions gratuites 2011	
Nombre total d'actions pouvant être émises	6 000
Nombre total d'actions annulées	0
Nombre de porteurs concernés	0
Nombre total d'actions ayant été émises	6 000

PLAN D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES 2012	
	Plan
Date de l'AG ayant autorisée l'attribution d'actions gratuites	17 juin 2011
Date du Conseil d'Administration ayant attribué les actions gratuites	2 février 2012
Nombre d'actions nouvelles à émettre	6 000
Cours du titre à l'attribution	9,21
Nominal des actions à émettre	0,50
Montant nominal de l'augmentation potentiel de capital	3 000,00
Période d'acquisition	02 février 2012 au 03 février 2014
Date d'acquisition	3 février 2014
Période de conservation	03 février 2014 au 02 février 2016
Nombre de personnes concernées	1
Nombres de mandataires sociaux et administrateurs concernés	0
Mandataires Sociaux et Administrateurs	
Nom	Néant
Fonction	
Suivi du plan d'actions gratuites 2012	
Nombre total d'actions pouvant être émises	6 000
Nombre total d'actions annulées	0
Nombre de porteurs concernés	0
Nombre total d'actions ayant été émises	6 000

PLAN D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES 2013	
	Plan
Date de l'AG ayant autorisée l'attribution d'actions gratuites	17 juin 2011
Date du Conseil d'Administration ayant attribué les actions gratuites	31 janvier 2013
Nombre d'actions nouvelles à émettre	15 000
Cours du titre à l'attribution	15,08
Nominal des actions à émettre	0,50
Montant nominal de l'augmentation potentiel de capital	7 500,00
Période d'acquisition	31 janvier 2013 au 01 février 2015
Date d'acquisition	1 février 2015
Période de conservation	01 février 2015 au 31 janvier 2017
Nombre de personnes concernées	1
Nombres de mandataires sociaux et administrateurs concernés	0
Mandataires Sociaux et Administrateurs	Plan
Nom	Néant
Fonction	
Suivi du plan d'actions gratuites 2013	Plan
Nombre total d'actions pouvant être émises	15 000
Nombre total d'actions annulées	15 000
Nombre de porteurs concernés	1
Nombre total d'actions pouvant être émises	0
Dilution potentielle	0,00%

8.9.5 Analyse des capitaux propres consolidés

Tableau de passage des capitaux propres				
en €	Société mère	Filiales	31/12/2014	31/12/2013
Capitaux propres sociaux	31 289 551	2 924 901	34 214 452	29 345 410
Opérations de retraitements :				
. Amortissement des fonds de commerce	(4 007 365)		(4 007 365)	(4 007 365)
. Activation des frais de R&D	5 322 474	(929 936)	4 392 538	6 679 229
. Ecart de conversion	518 598		518 598	20 195
. Subventions		(455 053)	(455 053)	
. Indemnités de retraite	(1 215 944)		(1 215 944)	(787 703)
. IS de situation		(33 414)	(33 414)	(18 368)
. Impôts différés	(540 751)	278 981	(261 770)	(1 262 102)
Retraitements	77 012	(1 139 422)	(1 062 410)	623 886
Capitaux propres retraités	31 366 563	1 785 479	33 152 042	29 969 296
Eliminations opérations internes :				
. Annulation de provisions internes	991 779		991 779	832 541
Capitaux propres après éliminations	32 358 342	1 785 479	34 143 821	30 801 837
Ecart d'acquisition		4 597 565	4 597 565	
Elimination des titres	(9 213 367)		(9 213 367)	(687 883)
Intérêts minoritaires sur sociétés en IG		(13 840)	(13 840)	(8 302)
Capitaux propres consolidés	23 144 975	6 369 204	29 514 180	30 105 653

8.10 Analyse du résultat consolidé

Tableau de passage du résultat				
en €	Société mère	Filiales	31/12/2014	31/12/2013
Résultat social	998 487	373 036	1 371 523	2 643 319
Opérations de retraitements :				
. Annulation des provisions réglementées	13 113		13 113	(27 949)
. Complément de provisions retraite	(428 241)		(428 241)	(214 937)
. Retraitement des écarts de conversion	498 403		498 403	(114 552)
. Activation des frais de R&D	(1 356 755)	(577 054)	(1 933 809)	710 146
. Dérive de résultat		(55 431)	(55 431)	(7 169)
. IS de situation		(12 279)	(12 279)	10 737
. Impôts différés	642 695	173 116	815 811	(35 059)
Retraitements	(630 785)	(471 648)	(1 102 433)	321 217
Résultat retraité	367 702	(98 612)	269 090	2 964 536
Eliminations opérations internes :				
. Annulation de provisions internes	159 238		159 238	(493 620)
Résultat après éliminations	526 940	(98 612)	428 328	2 470 916
Ecarts d'acquisition		(766 261)	(766 261)	
Intérêts minoritaires sur sociétés en IG		(4 380)	(4 380)	(4 552)
Résultat consolidé	526 940	(869 253)	(342 313)	2 466 364

8.11 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges se décomposent de la manière suivante :

Provisions pour risques & charges						
en €	31/12/2013	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprise non utilisées	31/12/2014
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	787 703		428 241			1 215 944
Provisions pour litiges			213 528			213 528
Autres provisions pour risques et charges	116 580			116 580		
Provisions impôts différés passifs	1 262 102	(78 656)		642 695		540 751
Total	2 166 385	(78 656)	641 769	759 275		1 970 223

8.12 Impôts différés

Impôts différés			
en €	31/12/2014	31/12/2013	Variation
Impôts différés actifs	278 981		278 981
Impôts différés passifs	(540 751)	(1 262 102)	721 351
Impôts différés (position "nette")	(261 770)	(1 262 102)	1 000 332
Impact sur les réserves consolidées	(1 262 102)	(1 227 043)	(35 059)
Impact sur le résultat consolidé	815 811	(35 059)	850 870
Impact variations de périmètre	184 521		184 521
Impact sur les capitaux propres consolidés	(261 770)	(1 262 102)	1 000 332

Les impôts différés actif et passif s'analysent comme suit :

Impôts différés		
en €	31/12/2014	31/12/2013
Décalages temporaires	559 014	355 787
Reports fiscaux déficitaires	709 201	637 407
Total ID Actifs	1 268 215	993 194
ID sur activation des frais de R&D	(1 496 505)	(2 226 187)
Impôts différés sur autres différences temporaires	(33 480)	(29 109)
Total ID Passifs	(1 529 985)	(2 255 296)
Impôts différés après compensation		
Impôts différés actifs	278 981	
Impôts différés passifs	(540 751)	(1 262 102)

8.13 Emprunts et dettes financières

8.13.1 Nature et échéance des emprunts et dettes financières

Les dettes financières peuvent être ventilées par échéance de la manière suivante :

Echéancier des emprunts					
en €	31/12/2013	31/12/2014	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 363 547	6 656 297	1 311 308	5 344 989	
Emprunts issus de location-financement					
Total emprunts auprès des établissements et location financement	2 363 547	6 656 297	1 311 308	5 344 989	
Dettes participation salariés					
Dettes financières diverses		434 504	434 504		
Total emprunts et dettes financières diverses		434 504	434 504		
Concours bancaires courants	504 252	4 872	4 872		
Intérêts courus	3 070	4 111	4 111		
Total concours bancaires courants et intérêts courus	507 322	8 983	8 983		
Total emprunts et dettes financières	2 870 869	7 099 784	1 754 795	5 344 989	

8.13.2 Variation des emprunts et dettes financières

Variation des emprunts					
en €	31/12/2013	Mouvement de périmètre	Augmentation	Diminution	31/12/2014
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 363 547		5 739 290	1 446 540	6 656 297
Emprunts issus de location-financement					
Total emprunts auprès des établissements et location financement	2 363 547		5 739 290	1 446 540	6 656 297
Dettes participation salariés					
Dettes financières diverses		660 293		225 789	434 504
Total emprunts et dettes financières diverses		660 293		225 789	434 504
Concours bancaires courants	504 252	1 373		500 753	4 872
Intérêts courus	3 070		1 041		4 111
Total concours bancaires courants et intérêts courus	507 322	1 373	1 041	500 753	8 983
Total	2 870 869	661 666	5 740 331	2 173 082	7 099 784

8.14 Dettes fournisseurs

Echéancier des dettes fournisseurs et comptes rattachés					
en €	31/12/2013	31/12/2014	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Fournisseurs	6 070 952	7 132 355	7 132 355		

8.15 Autres dettes

Echéancier des autres dettes					
en €	31/12/2013	31/12/2014	< 1 an	1-5 ans	> 5 ans
Avances et acomptes reçus sur commande	12 873 658	20 141 505	20 141 505		
Dettes fiscales et sociales	4 933 807	4 916 092	4 916 092		
Fournisseurs d'immobilisation	6 861	3 962 114	3 962 114		
Comptes-courants créditeurs					
Dettes diverses	522 865	1 210 991	1 210 991		
Produits constatés d'avance	5 715 040	3 266 397	3 266 397		
Total	24 052 231	33 497 099	33 497 099		

8.16 Engagements hors bilan

8.16.1.1 Engagements donnés

- *Nantissements :*

Type d'engagement	Bien donné en garantie	Montant de la dette
Nantissement sur emprunts	Fonds de commerce	2 571 429

- *Garanties bancaires données pour réponse à des appels d'offres commerciaux :*

Objet	date de mise en œuvre	date de fin	code devises	euros	devises
Garantie de bonne exécution (performance bond)	23/02/2012	acceptance finale	€	54 282	
Garantie de bonne exécution (performance bond)	25/06/2012	acceptance finale	USD		7 034
Garantie de soumission (Tender/bid Bond)	30/06/2014	attribution de l'offre	TND		40 000
Garantie de bonne exécution (performance bond)	04/11/2014	03/01/2015	USD		13 947

8.16.1.2 Engagements reçus

- *Garantie OSEO sur la filiale Brésilienne :*

La société bénéficie d'une garantie OSEO, au titre du fonds national de garantie « International FASEP », correspondant à 50 % du capital investi dans sa filiale sur une durée de 7 années.

Le montant de la commission est 0.50 % du capital libéré.

Date de mise en place : 10/11/2008

- *Garantie OSEO sur la filiale Libanaise :*

La société bénéficie d'une garantie OSEO, au titre du fonds national de garantie « Fonds d'Etudes et d'Aides au Secteur privé », correspondant à 50 % du capital investi dans sa filiale sur une durée de 7 années.

Le montant de la commission est 0.50 % du capital libéré.

Date de mise en place : 14/03/2013

8.17 Ventilation du chiffre d'affaires par société

La contribution au chiffre d'affaires hors groupe est la suivante :

Ventilation du Chiffre d'Affaires		
en €	31/12/2014	31/12/2013
Astellia S.A.	41 410 863	41 247 306
Astellia Inc	5 863 130	6 025 843
Astellia Telecom	48 054	
Astellia Md East		
Ingenia Telecom	3 919 797	
Total	51 241 844	47 273 149

8.18 Autres produits d'exploitation

Le montant des autres produits d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Autres produits d'exploitation		
en €	31/12/2014	31/12/2013
Reprises amortissements et provisions d'exploitation	945 866	967 956
Subventions d'exploitation	1 892 554	2 041 967
Autres produits d'exploitation	68 163	7 222
Transferts de charges d'exploitation	347 009	108 034
Total	3 253 592	3 125 179

Les subventions d'exploitation comprennent le Crédit d'Impôt Recherche pour 1 843 080 euros, dont 1 377 441 euros pour la France et 465 639 euros pour l'Espagne.

8.19 Charges de personnel

Charges de personnel		
en €	31/12/2014	31/12/2013
Rémunération de personnel	18 012 938	14 286 695
Charges sociales	7 680 416	6 515 569
Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE)	(323 222)	(183 863)
Participation des salariés et intéressement (abondement)	26 948	20 644
Total	25 397 080	20 639 045

L'effectif moyen employé par les entreprises intégrées globalement se décompose comme suit :

Personnel salarié		
	31/12/2014	31/12/2013
Astellia S.A.	293	271
Astellia Inc	8	5
Astellia Do Brazil	1	2
Astellia South Africa	1	2
Astellia Telecom	30	28
Astellia Asia	5	4
Astellia Md East	2	1
Ingenia Telecom	78	
Total	418	313

8.20 Dotations aux amortissements et provisions

Le montant des dotations aux amortissements et aux provisions figurant en résultat d'exploitation peut être détaillé de la manière suivante :

Dotation aux amortissements, dépréciations et provisions		
en €	31/12/2014	31/12/2013
Dotations aux amortissements d'exploitation	860 613	859 923
Dotations aux amortissements des frais de recherche	6 595 432	6 087 891
Dotations aux provisions d'exploitation	1 508 158	2 119 903
Total	8 964 203	9 067 717

8.21 Ventilation du résultat d'exploitation par société

Ventilation du Résultat d'exploitation		
en €	31/12/2014	31/12/2013
Astellia S.A.	(1 099 980)	1 936 627
Astellia Inc	561 695	581 206
Astellia Do Brazil	(100 338)	10 748
Astellia South Africa	2 335	8 620
Astellia Telecom	156 440	95 300
Astellia Asia	29 704	26 904
Astellia Md East		(3 316)
Ingenia Telecom	(613 069)	
Total	(1 063 213)	2 656 089

8.22 Résultat financier

Le résultat financier se décompose comme suit :

Résultat financier		
en €	31/12/2014	31/12/2013
Produits financiers		
Autres produits de participation		
Revenus des créances et valeurs mobilières de placement		21 020
Gains de change	1 347 001	397 637
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	41 795	138 201
Autres produits financiers	24 790	8 964
Total Produits financiers	1 413 586	565 822
Charges financières		
Dotations aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	256 150	57 850
Pertes de change		746 868
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Autres charges financières	77 700	15 905
Total Charges financières	333 850	820 623
Résultat financier	1 079 736	(254 801)

8.23 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel se compose de la manière suivante :

Résultat exceptionnel		
en €	31/12/2014	31/12/2013
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	32 921	5 968
Produits de cession d'éléments d'actifs corporels		201 027
Autres produits exceptionnels	8 919	
Total Produits exceptionnels	41 840	206 994
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	18 721	
VCN des immobilisations corporelles cédées		96 964
Autres charges exceptionnelles	3 011	7 006
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	352 379	12 017
Total Charges exceptionnelles	374 111	115 987
Résultat exceptionnel	(332 271)	91 007

8.24 Impôts sur les bénéfices

8.24.1 Analyse de l'impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés s'analyse de la façon suivante :

Détail de l'IS		
en €	31/12/2014	31/12/2013
Impôt exigible	71 735	(13 680)
Charges (produits) d'impôts différés	(815 811)	35 059
Impôts sur les résultats	(744 076)	21 379

Le Crédit d'Impôt Recherche est comptabilisé depuis l'exercice clos le 31/12/2012 en subvention d'exploitation.

8.24.2 Preuve d'impôt

Le rapprochement entre l'impôt sur les sociétés figurant au compte de résultat et l'impôt théorique qui serait supporté sur la base du taux en vigueur en France s'analyse comme suit :

Preuve d'impôt			
en €	Résultat avant impôt	Charge d'impôt	Taux IS
Impôt consolidé théorique	(315 748)	(105 239)	33,33%
Retraitement des provisions IG sans impôt différés		(53 074)	
Impôt non activé sur filiales étrangères		179 834	
Crédits d'impôt et CICE		(759 439)	
Utilisation du déficit USA non activé		(120 586)	
Autres		114 429	
Résultat avant impôt et impôt sur les résultats	(315 748)	(744 076)	235,65%

8.25 Ventilation du résultat net des sociétés intégrées par société

Ventilation du Résultat Net des sociétés intégrées		
en €	31/12/2014	31/12/2013
Astellia S.A.	526 940	1 826 795
Astellia Inc	361 794	510 920
Astellia Do Brazil	(99 092)	10 245
Astellia South Africa	(17 247)	8 967
Astellia Telecom	89 692	90 828
Astellia Asia	26 842	26 964
Astellia Md East	3 038	(3 803)
Ingenia Telecom	(463 639)	
Astellia Canada Inc		
Total	428 328	2 470 916

9 Autres informations

9.1 Informations sectorielles

Le groupe évolue dans le secteur des télécommunications et plus particulièrement des télécommunications mobiles. Il n'y a donc pas de secteurs d'activités distincts.

9.2 Entités liées

Il n'existe pas de transactions réalisées avec les entreprises liées non consolidées.

9.3 Dirigeants

9.3.1 Rémunération allouée aux membres des organes d'administration et de direction

Les rémunérations brutes allouées aux membres des organes d'administration et de direction s'élèvent à 457 295 euros.

9.4 Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.

IV. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Astellia, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

► **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

► **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les fonds de commerce comptabilisés en actif immobilisé sont évalués selon la méthode décrite dans la note 2.1.3.5 de l'annexe évoquant les « modalités de dépréciation ».

Nos travaux ont consisté à apprécier, d'une part, les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces évaluations ainsi que, d'autre part, l'absence de perte de valeur. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces évaluations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

► **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Morlaix et Rennes, le 17 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

MGA AUDIT
Michel Gouriten

ERNST & YOUNG et Autres
Guillaume Ronco

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Astellia, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

► I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

► II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Le paragraphe 7.3 de l'annexe expose les règles et les méthodes comptables relatives à :

- L'évaluation et l'amortissement des frais de recherche et développement (7.3.2.2).
- L'amortissement des fonds de commerce (7.3.2.3).
- L'évaluation des engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite (7.3.11).

Nos travaux ont consisté à examiner les données utilisées, à apprécier les hypothèses retenues, à revoir les calculs effectués, et à vérifier que le paragraphe 7.3 de l'annexe aux comptes consolidés fournit une information appropriée. Dans le cadre de nos travaux, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces évaluations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

► III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Morlaix et Rennes, le 17 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

MGA AUDIT

Michel Gouriten

ERNST & YOUNG et Autres

Guillaume Ronco

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale au cours de l'exercice écoulé et des conventions autorisées depuis la clôture de l'exercice 31/12/2014.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

► Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article L.225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

1. Convention de prestations de services pour Ingenia Telecom SL, détenue à 100 % par votre société

Les relations avec votre filiales sont régies par :

- Un contrat « Intercompany Services agreement » signé le 12 mai 2014.

Aucun montant n'a été facturé de part et d'autre au titre de cette convention pour l'année 2014.

Dirigeants communs concernés : Emmanuel Audousset & Julien Lecoeuvre

1. Convention d'avance de trésorerie avec la société Ingenia Telecom SL, détenue à 100 % par votre société

Cette convention est régie par :

- Un contrat de « cash advance agreement » signé le 2 février 2015 et autorisé en 2014.

Les avances consenties par votre société à sa filiale au cours de la période s'élèvent à 150 000 €.

Au 31 décembre 2014, les avances de trésorerie de la société Ingenia Telecom SL présentent dans les comptes de votre société un solde débiteur de 150 000 €.

Ces avances ont donné lieu à intérêts calculés au taux de 1,782 % l'an. Les produits financiers de la période s'élèvent à 89,10 €.

Dirigeants communs concernés : Emmanuel Audousset et Julien Lecoeuvre.

2. Convention de prestations de services pour Astellia Canada Inc, détenue à 100 % par votre société

Les relations avec votre filiales sont régies par :

- Un contrat « Services and Support agreement » signé le 30 janvier 2015 et autorisé en 2014 ?
- Un contrat « Relationship agreement » signé le 30 janvier 2015 et autorisé en 2014 ?.

Aucun montant n'a été facturé de part et d'autre au titre de ces conventions pour l'année 2014.

Dirigeants communs concernés : Christian Queffelec et Frédéric Vergine.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

3. Convention de prestations de services pour Astellia Asia, détenue à 100 % par votre société

Les relations avec vos filiales sont régies par :

- Un contrat « Services and Support agreement » signé le 24 novembre 2011.
- Un contrat « Relationship agreement » signé le 24 novembre 2011.

Le montant facturé par Astellia Asia à sa société mère Astellia SA s'est élevé à 641 130,19 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 au titre du contrat de Services.

Dirigeant commun concerné : Christian Queffelec.

4. Convention de prestations de services pour Astellia Inc, détenue à 100 % par votre société

Votre société a fourni à sa filiale Astellia Inc. au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 diverses prestations d'ordre comptable et administratif. Ces prestations sont rémunérées selon les termes et conditions de la convention signée le 2 juillet 2004.

Le montant facturé par Astellia SA à sa filiale Astellia Inc. s'est élevé à 4 453 733,22 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

- | | |
|---------------------------------------|----------------|
| ▪ Au titre des managements fees | 88 856,29 € |
| ▪ Au titre des relations commerciales | 4 364 876,93 € |

Le montant facturé par Astellia Inc. à sa société mère Astellia SA s'est élevé à 101 879,88 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Dirigeants communs concernés : Christian Queffelec, Frédéric Vergine et Julien Lecœuvre.

5. Convention d'avance de trésorerie avec la société Astellia Inc., détenue à 100 % par votre société.

Au cours de l'exercice, votre société a continué d'accorder des avances de trésorerie courantes à sa filiale Astellia Inc. Les avances consenties par votre société à sa filiale au cours de la période s'élèvent à 146 241,60 €.

Au 31 décembre 2014, les avances de trésorerie de la société Astellia Inc. présentent dans les comptes de votre société un solde débiteur de 1 803 493,66 € valorisé au taux du dollar américain du 31 décembre 2014 soit 1,2141.

Ces avances ont donné lieu à intérêts calculés au taux en vigueur aux USA, soit 1,52 %. Les produits financiers de la période s'élèvent à 27 601,43 €.

Dirigeants communs concernés : Christian Queffelec, Frédéric Vergine et Julien Lecœuvre.

6. Convention de prestations de services pour Astellia South Africa, détenue à 100 % par votre société

Les relations avec vos filiales sont régies par :

- Un contrat « Services and Support agreement » signé le 23 juin 2009.
- Un contrat « Relationship agreement » signé le 23 juin 2009.

Le montant facturé par Astellia South Africa à sa société mère Astellia SA s'est élevé à 83 498,01 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 au titre du contrat de Services.

Dirigeant commun concerné : Christian Queffelec.

7. Convention de prestations de services pour Astellia do Brasil, détenue à 99,89 % par votre société

Les relations avec vos filiales sont régies par :

- Un contrat « d'assistance et de prestations de services » signé le 3 août 2009.
- Un contrat « Relationship agreement » signé le 3 août 2009.

La société Astellia do Brasil n'ayant plus d'effectif présent au Brésil, les conventions de prestations de services ont été suspendues.

La société est mise en sommeil jusqu'à nouvel ordre.

Dirigeant commun concerné : Christian Queffelec.

8. Convention de prestations de services pour Astellia Telecom, détenue à 95 % par votre société

Les relations avec vos filiales sont régies par :

- Un contrat « d'assistance et de prestations de services » ; signé le 31 décembre 2010, amendé le 1 avril 2011
- Un contrat « Relationship agreement » signé le 31 décembre 2010

Le montant facturé par Astellia Telecom à sa société mère Astellia SA s'est élevé à 826 136,28 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Dirigeants communs concernés : Christian Queffelec et Frédéric Vergine.

9. Convention de prestations de services pour Astellia Middle East, détenue à 100 % par votre société

Les relations avec vos filiales sont régies par :

- Un contrat « Services and Support agreement » signé le 22 février 2013.
- Un contrat « Relationship agreement » signé le 22 février 2013.

Le montant facturé par Astellia Middle East à sa société mère Astellia SA s'est élevé à 1 527 930,14 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 au titre du contrat de Services.

Dirigeant commun concerné : Christian Queffelec.

Morlaix et Rennes, le 17 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

MGA AUDIT

Michel Gouriten

ERNST & YOUNG et Autres

Guillaume Ronco

V. PROJET DU TEXTE DES RESOLUTIONS PRESENTÉ A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES D'ASTELLIA DU 19 JUIN 2015

PROJETS DE RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ

► **PREMIERE RESOLUTION (Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014)**

L'Assemblée générale, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prévues à l'article L.225-98 du Code de commerce, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2014 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code Général des Impôts, l'Assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 ne comprennent aucune dépense et charge visée à l'article 39-4 dudit code.

En conséquence, elle donne, pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, quitus de sa gestion au Conseil d'administration.

► **DEUXIEME RESOLUTION (Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014)**

L'Assemblée générale, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prévues à l'article L.225-98 du Code de commerce, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice 2014, approuve les comptes consolidés, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2014 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

► **TROISIEME RESOLUTION (Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2014)**

L'Assemblée générale, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prévues à l'article L.225-98 du Code de commerce, approuve la proposition du Conseil d'administration, et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2014 d'un montant de 998.489,71 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice : 998.489,71 euros
- A la réserve légale : 1.200 euros ; celle-ci se trouvant portée à 129.522,55 euros, soit 10% du capital social
- A la réserve statutaire : 997.289,71 euros ; celle-ci se trouvant ainsi portée à 18.535.398,32 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Dividende par action	Dividende global
31/12/2011	N/A	N/A	N/A
31/12/2012	2.566.451	0.13 euro	333.638,63 euros
31/12/2013	2.572.451	0.08 euro	206.276,08 euros

La distribution de dividendes ci-dessus étant éligible à la réfaction de 40% lorsque cette dernière est applicable conformément à l'article 158-3-2 du Code général des impôts.

► **QUATRIEME RESOLUTION (Conventions réglementées)**

L'Assemblée générale, statuant dans les conditions de quorum et de majorité prévues à l'article L.225-98 du Code de commerce, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte d'une part, que les conventions conclues et autorisées antérieurement se sont poursuivies et, approuve d'autre part, les nouvelles conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 visées dans le rapport.

► **CINQUIEME RESOLUTION (Jetons de présence)**

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues à l'article L. 225-98 du Code de commerce, après avoir constaté la renonciation des administrateurs au paiement de 2.000 euros sur les 50.000 euros de jetons de présence décidés pour l'exercice précédent, décide de fixer le montant des jetons de présence du Conseil d'administration à la somme de 80.000 euros pour l'exercice 2015 et à la somme de 80.000 euros pour l'exercice 2016.

► **SIXIEME RESOLUTION (Autorisation à donner pour la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions conformément à l'article L.225-209 du Code de commerce)**

Le Président rappelle à l'Assemblée générale que lors de l'Assemblée générale ordinaire du 20 juin 2014, il a été consenti au Conseil d'administration de la Société une autorisation conformément aux dispositions de l'article L.225-209 et suivants du Code de commerce afin de racheter en une ou plusieurs fois un nombre d'actions de la Société représentant jusqu'à 10% du nombre total d'actions composant le capital social de la Société.

Le Président indique que cette autorisation permettant le rachat d'actions de la Société a été consentie pour une durée expirant le 20 décembre 2015, et qu'il conviendrait de décider, d'ores et déjà, une nouvelle autorisation.

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée générale statuant dans les conditions de quorum et de majorité prévues à l'article L.225-98 du Code de commerce, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration,

1. **Autorise** le Conseil d'administration, conformément aux dispositions de l'article L.225-209 et suivants du Code de commerce à racheter en une ou plusieurs fois un nombre d'actions de la Société représentant jusqu'à 10% du nombre total d'actions composant le capital social de la Société à la date de réalisation de rachat de ces actions par le Conseil d'administration.
2. **Décide** que le Conseil d'administration pourra faire usage de la présente autorisation pendant une période de 18 mois, à compter de la présente Assemblée, soit jusqu'au 19 décembre 2016.
3. **Décide** que le montant maximum qui pourra être utilisé par le Conseil d'administration pour réaliser ces rachats d'actions est plafonné à un montant de 4.000.000 euros.
4. **Décide** que les actions de la Société pourront être acquises aux fins de permettre à la Société de :
 - favoriser la liquidité des titres de la Société par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante dans le cadre d'un contrat de liquidité à conclure et à mettre en œuvre par la Société, conformément à la charte de déontologie de l'AMAFI, reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
 - mettre en œuvre tout plan d'options d'achat d'actions de la Société dans le cadre des dispositions des articles L.225-177 et suivants du Code de commerce ou de tout plan similaire ;
 - remettre des actions de la Société en paiement ou en échange, notamment dans le cadre de croissance externe, de fusion, de scission ou d'apport ;
 - d'honorer des obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'options d'achat d'actions, à l'attribution d'actions gratuites dans les conditions prévues aux articles L.225-197-1 et suivants du Code de commerce, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise dans les conditions prévues par les articles L.3332-1 et suivants du Code du travail ;
 - procéder à l'annulation éventuelle des titres ainsi rachetés par voie de réduction du capital, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée générale extraordinaire de la septième résolution ci-après autorisant le Conseil d'administration à procéder à l'annulation des actions rachetées ;
 - mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être reconnue par la loi ou l'Autorité des Marchés Financiers.

5. **Décide** que les achats d'actions de la Société pourront porter sur un nombre d'actions tel que :
- le nombre d'actions que la Société achète pendant la durée du programme de rachat n'excède pas 10 % des actions composant le capital de la Société à quelque moment que ce soit, ce pourcentage s'appliquant à un capital ajusté en fonction des opérations l'affectant postérieurement à la présente Assemblée générale, soit, à titre indicatif au 24 février 2015, 2.590.451 actions, étant précisé que (i) le nombre d'actions acquises en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport ne peut excéder 5 % de son capital social ; et (ii) lorsque les actions sont rachetées pour favoriser la liquidité dans les conditions définies par l'Autorité des Marchés Financiers, le nombre d'actions pris en compte pour le calcul de la limite de 10% prévue ci-dessus, correspond au nombre d'actions achetées, déduction faite du nombre d'actions revendues pendant la durée de l'autorisation ;
 - le nombre d'actions que la Société détiendra à quelque moment que ce soit ne dépasse pas 10% des actions composant le capital de la Société à la date considérée.
6. **Décide** que l'acquisition, la cession, le transfert ou l'échange de ces actions pourra être effectué dans le respect des règles édictées par l'Autorité des Marchés Financiers, sur le marché ou hors marché, à tout moment, y compris en période d'offre publique visant les actions de la Société, et par tous moyens y compris de gré à gré, par transfert de blocs ou par la mise en place d'opérations optionnelles telles que des achats et ventes d'options d'achat ou de vente.
7. **Décide** que la part maximale du capital acquise sous forme de blocs de titres pourrait atteindre la totalité du programme de rachat d'actions autorisé.
8. **Confère** tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour l'accomplissement de la présente autorisation, et notamment pour passer tous ordres de bourse, conclure tous accords en vue notamment de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, procéder aux éventuelles réallocations des actions au sein des finalités envisagées ci-dessus, dans les conditions permises par la loi, effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers, remplir toutes formalités et déclarations et, d'une manière générale, faire le nécessaire pour l'application de la présente résolution.
9. **Prend acte** de ce que le Conseil d'administration informera l'Assemblée générale et l'Autorité des Marchés Financiers, dans les conditions prévues par la loi et les règlements, des opérations effectuées en application de la présente autorisation.

PROJETS DE RÉSOLUTIONS PRÉSENTÉS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ

▶ **SEPTIEME RESOLUTION (Autorisation à conférer au Conseil d'administration pour annuler tout ou partie des actions achetées par la Société en application de l'article L.225-209 du Code de commerce)**

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues à l'article L.225-96 du Code de commerce, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes, autorise le Conseil d'administration, conformément à l'article L.225-209 du Code de commerce, à procéder, en une ou plusieurs fois, à l'annulation de tout ou partie des actions acquises par la Société dans le cadre du programme d'achat de ses propres actions faisant l'objet de la sixième résolution soumise à la présente Assemblée, et/ou de toute autorisation conférée par une assemblée générale passée ou ultérieure, dans la limite de 10 % du capital par période de vingt-quatre mois.

L'Assemblée générale délègue au Conseil d'administration tous pouvoirs pour imputer la différence entre le prix d'achat des actions et leur valeur nominale sur le poste de réserves de son choix, constater la ou les réductions de capital consécutives aux opérations d'annulations autorisées par la présente résolution et pour procéder à la modification corrélative des statuts et pour accomplir toutes formalités nécessaires.

La délégation ainsi conférée au Conseil d'administration est valable pour une période de vingt-quatre (24) mois.

► **HUITIEME RESOLUTION (Mise en harmonie de l'article 34 des statuts avec la nouvelle réglementation relative aux règles d'inscription en compte pour participer aux assemblées)**

L'Assemblée générale des actionnaires, prenant acte des dispositions :

- du décret 2014-1466 du 8 décembre 2014, JO du 10 décembre 2014 p. 20267, en vigueur au 1^{er} janvier 2015 ;
- de l'article R.225-85 du Code de commerce modifié ;

décide de modifier l'article 34 des statuts comme suit :

« **ARTICLE 34 - PARTICIPATION AUX ASSEMBLEES**

Le droit de participer aux assemblées générales est régi par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et est notamment subordonné à l'enregistrement comptable des titres de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application de l'article L. 228-1 (septième alinéa) du Code de commerce au deuxième (2^{ème}) jour ouvré précédant l'assemblée générale à zéro heure, heure de Paris, soit dans le compte de titres nominatifs tenus par la société (ou en son nom) soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'actionnaire, à défaut d'assister personnellement à l'assemblée, peut choisir entre donner une procuration à un autre actionnaire ou à son conjoint, voter à distance et adresser une procuration à la société sans indication de mandat, dans les conditions prévues par la loi et les règlements.

Le conseil d'administration peut organiser, dans les conditions prévues par la loi et les règlements en vigueur, la participation et le vote des actionnaires aux assemblées par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. »

PROJET DE RÉSOLUTION PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ

► **NEUVIEME RESOLUTION (Pouvoirs pour les formalités)**

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues aux articles L.225-96 et L. 225-98 du Code de commerce, donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal aux fins d'accomplir toutes formalités prévues par la Loi ou les Règlements.
